

Collège Coopératif
de Paris

Université Paris III
Sorbonne Nouvelle

Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales

Être pris à partie

L'engagement des jeunes dans les associations

Présenté par
Colas Grollemund

Sous la direction de
Mehdi Farzad

Peuple & Culture

Décembre 2005

Sommaire

INTRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE : ENTRE SOCIOLOGIE ET ENGAGEMENT, LA POSTURE D'UN QUASI CHERCHEUR	12
Chapitre I : Récit véridique d'un parcours d'engagement	19
Chapitre II : Le cadre institutionnel de la recherche	36
DEUXIEME PARTIE : QU'EST-CE QUE LA CONSCIENCE ?	52
Chapitre I : La question de la défense, mais « la défense de quoi ? »	52
Chapitre II : Face à l'ennui	57
Chapitre III : Sortir de l'ennui	64
Transition : La leçon d'une situation à la limite	84
TROISIEME PARTIE : LE TRANSFERT D'ENGAGEMENT	90
Chapitre I : L'arrivée dans les associations de nouveaux venus	90
Chapitre II : Du côté des associations engageantes	109
Chapitre III : Deux années dans l'association : la genèse de l'engagement	122
CONCLUSION GENERALE	136
De la recherche à l'action	144
BIBLIOGRAPHIE	150
ANNEXES	152
TABLE DES MATIERES	172

Introduction

L'engagement associatif : de l'origine de la question ...

Cette enquête prend la suite de l'étude « Les jeunes et les associations, entre participation et engagement »¹, et entend reprendre certaines de ses hypothèses. Nous avons notamment commencé à décrire comment, au-delà des motifs explicites donnés pour justifier l'engagement, un certain nombre de mécanismes faisaient que l'on se trouvait « pris » dans une relation d'engagements réciproques vis-à-vis d'autrui, celui-ci pouvant être le public de l'action associative, ou les autres associés. Nous avons commencé à voir et à rendre compte de la façon dont la *participation*, entendue éventuellement comme un passage fortuit ou furtif au sein d'une association, pouvait produire un *engagement*, non par la conversion, mais par ce que l'on appellerait plutôt un attachement. Cette étude ne s'intéressait plus, en fin de compte, aux motifs idéologiques de l'engagement, et ceci d'abord parce que de nombreux jeunes répondants n'en faisaient pas mention, voire même s'en déclaraient dépourvus. Nous avons alors pris au sérieux, dans les conclusions de notre enquête, ce paradoxe apparent : ils nous semblaient objectivement engagés, porteurs de projets et de modes de fonctionnements à forte dimension morale, mais n'en faisaient subjectivement que très peu état.

De nombreux répondants disaient avoir pris contact avec l'association à l'occasion d'un stage, ou bien parce qu'elle leur offrait un contrat de travail. Souvent, ils ne mentionnaient pas d'engagements antérieurs, soit parce qu'ils n'en avaient pas eu, soit parce qu'ils n'y voyaient aucun lien. Et pourtant, ils étaient restés, et en avaient adopté des manières et des visions du monde. Nous avons alors cessé de chercher le *pourquoi* pour nous intéresser plutôt au *comment*. Et pour finir, nous avons fait l'hypothèse que ce processus valait pour tous les engagés, ceux qui arguaient de convictions préalables comme pour les engagés de « hasard ».

¹ Grollemund, C., Le Floch, R., *Les jeunes et les associations, entre participation et engagement*, ed. CREFAD Documents, 2004

Dans sa portée théorique, c'est surtout cette hypothèse que nous cherchons maintenant à préciser, bien que de nombreuses autres questions relatives à l'engagement soient posées chemin faisant.

... à une situation particulière : être contraint de choisir

Dans les motifs d'engagement attribués au « hasard », nous avons déjà mentionné les stages et les contrats de travail (nous pensons tout particulièrement, dans la période récente, aux emploi-jeunes). Mais il est une autre situation dans laquelle des jeunes se sont trouvés participer aux activités d'une association pour une longue période, et qui a elle aussi conduit nombre d'entre eux à découvrir l'engagement. Cette situation était celle de l'objection de conscience.

Pendant plus de cinquante ans, des jeunes de plus en plus nombreux ont refusé, pour divers motifs, d'effectuer leur service national au sein de l'armée. Depuis 1963, il leur était possible de choisir d'effectuer ce service au sein d'associations agréées. Cette situation nous a paru typique, par hypothèse. Nous détaillons un peu.

Rien n'indique qu'ils rejoignaient une association pour son projet, et au vu des circonstances concrètes dans lesquelles le choix s'effectuait, il est plus raisonnable de supposer que l'objection était *d'abord* un refus, et *éventuellement* un choix. Nous ne négligeons pas l'importance des convictions dans cette démarche, et peut-être même pourrions nous déterminer une silhouette socioculturelle « favorable », mais même dans le cas d'une adhésion préalable au projet de la structure accueillante, le choix de ces jeunes était contraint. Nous pensons que dans de nombreux cas, la structure accueillante et son projet n'étaient pas connus. C'est l'occasion pour nous de discerner comment l'engagement s'est construit, sans le voile du discours idéologique.

Nous avons dit que nous ne négligeons pas l'importance des convictions, et nous ne le pouvons pas puisque objecter est tout de même un choix. Cette possibilité ne pouvait faire l'objet de propagande, et est demeurée longtemps méconnue. De plus, elle est restée assortie de sanction (durée double de celle du service militaire). Et pourtant, de nombreux jeunes ont décidé d'objecter. Cet acte volontaire nous fait penser que le service, quelle que soit sa forme, avait aussi symboliquement pour fonction de

marquer ou de favoriser le passage à l'âge adulte, c'est-à-dire à l'âge politique et moral : exercice de droits politiques, autonomie, changement de statut, etc. Ces aspects civiques sont facilement attachés à l'engagement, quelle que soit sa forme. Nous verrons dans quelle mesure l'objection de conscience a pu aussi jouer ce rôle.

Si cette situation nous paraît avoir des avantages pour comprendre les modalités de l'engagement, elle comporte aussi quelques biais. Le premier d'entre eux est l'absence des filles. Elles ont pu être en charge d'associations accueillantes, et seront donc consultées à ce titre, mais il reste que c'est une limite gênante au regard de la forte implication des femmes dans les associations, ou dans les initiatives de volontariat d'autres sortes (notamment le volontariat international). Nous ne pouvons pour l'instant que constater ce biais.

Nous avons aussi privilégié la dernière période de l'objection, ne désirant pas a priori remonter au-delà des incorporations de 1983². Ceci se justifie par le fait que nous faisons appel à la mémoire, plutôt qu'aux récits de l'activité en cours, ce qui est peu courant dans les études de sociologie. Nous ne souhaitons donc pas remonter trop loin. D'autre part, nous faisons l'hypothèse qu'à partir de cette date, l'objection de conscience change un peu de sens, et étant moins découragée, autorise plus de motifs légitimes (et non plus le seul refus des armes ou de l'institution militaire).

Actualité de la question d'un Service Civil obligatoire

Nous n'avons pas trouvé de sources récentes concernant la question d'un Service Civil obligatoire. Il semble que la suspension de la conscription ait mis en sommeil toutes les réflexions à ce sujet. Comme si le service Civil était avant tout une bifurcation permettant de s'acquitter d'un devoir selon des modalités choisies, ou autrement dit, comme s'il était avant tout question de contourner un obstacle, il semble que sa suspension ait rendue caduque toute réflexion « positive ». La littérature était abondante lorsqu'il s'agissait de défendre la plus grande utilité sociale d'un engagement civil *par rapport* à un service militaire, et elle s'appuyait d'ailleurs le plus souvent d'abord sur une critique de l'institution militaire. Mais même alors, on ne

² A cette date, l'obtention du statut est simplifiée et devient quasiment automatique.

développait pas très avant ce que cela pouvait inciter à faire d'utile du point de vue de la personne, de l'association accueillante, et pas non plus du point de vue de la société. Ce qui comptait, c'était de défendre une alternative. De ce fait, la question militaire « suspendue », tout s'est évanoui.

Pourtant, même privées de mise en mots et en textes, les mémoires restent.

Celles des individus, d'abord, pour qui il y a souvent deux temps : celui de la décision, c'est-à-dire en l'occurrence du refus du service sous sa forme militaire ; et celui de l'effectuation du service civil. Quant à la décision, elle est fonction de leurs convictions de l'époque, forgées en amont, s'actualisant dans un raisonnement et finalement débouchant sur une prise de position ferme et ponctuelle. Mais le second temps a duré plusieurs mois, les a mis en contact avec des idées, des personnes engagées, des façons de faire, des secteurs sociaux inconnus. De cette longue période, ils ont gardé un souvenir marquant, ayant pour certains l'aspect d'une révélation – ils y sont restés, ou bien au contraire ont décidé qu'ils n'en voulaient pas. Il résulte de cette expérience une position plus complexe, et moins susceptible de péremption. La question militaire a perdu en pertinence chez eux comme ailleurs, mais il reste encore de fortes velléités de parler de l'expérience de l'engagement associatif. En l'absence de débat intense ou de nécessité, leur avis sur la question militaire se fait plus incertain, mais leur expérience de vingt mois demeure. Le service civil prend place maintenant symboliquement autant dans un parcours politique que dans un parcours de vie ou même dans un parcours professionnel.

Actualité de la question de l'engagement

Ceci nous permet de rappeler l'origine de notre étude, qui ne porte pas tant sur les objecteurs ou sur une évaluation de cette expérience mais doit plutôt nous conduire à une réflexion sur les modalités de l'engagement. L'expérience des objecteurs est, dans le cadre qui est le nôtre, considérée comme une situation typique, au cours de laquelle l'engagement peut naître et se construire sans que l'on ait besoin de recourir, pour la comprendre ou l'expliquer, à des causes antérieures.

En effet, dans le cas d'études concernant l'engagement volontaire, l'exposé des motifs idéologiques prend une place très importante, et fait parfois l'effet d'un voile qui dispense de poser des questions plus pratiques ou matérialistes. Ces questions « dissimulées » sont de trois ordres :

1/ pourquoi s'engager plutôt que de ne rien faire ?

2/ pourquoi s'engager ici plutôt que là ?

3/ que se passe-t-il qui fait que l'on reste ?

Dans les trois cas, les réponses sont souvent de l'ordre de l'évidence ou de la magie, en tout cas rarement circonstanciées ou situées. Il nous semble au contraire intéressant de se pencher sur les façons dont l'entourage peut contribuer à faire apparaître l'engagement comme « naturel » ou « évident » (1), comment les associations peuvent se montrer plus ou moins « engageantes » (2), et comment s'établissent en son sein, au fil du temps, des relations qui font que l'on reste engagé, plutôt que de reprendre le fil de ses études ou de sa carrière interrompues (3).

Le caractère obligatoire du service national rend ce biais « magique » moins difficile à éviter. Il nous semble y voir plus clair pour étudier directement les trois aspects cités plus haut. De fait, à mi-chemin, nous laissons de côté les questions de l'époque relatives au refus de l'institution militaire, et généralement aux raisons du choix originel, pour nous intéresser plutôt à un récit de la période toute entière, pour faire apparaître comment un éventuel intérêt pour l'objet ou les façons de faire de l'association a vu le jour, et comment la « cause » originelle (en l'occurrence, l'antimilitarisme ou l'anti-autoritarisme) a pu se déplacer, ou être requalifiée au cours des deux années de service.

Le développement qui précède pourrait faire penser que l'aspect obligatoire a disparu, et que ne subsiste plus aujourd'hui que de l'engagement volontaire. Notre étude perdrait alors beaucoup de pertinence politique. Mais au contraire, nous faisons l'hypothèse qu'une question du même ordre est posée dans de nombreux cas d'engagement. Elle n'est plus celle, systématique et obligatoire posée à tous les jeunes hommes d'une classe d'âge, de l'effectuation du service national, militaire *ou* civil,

mais elle peut être celle de l'accès à l'emploi, lorsque les associations ont pu proposer des postes « emploi-jeune », par exemple, ou bien des stages. Dans de nombreux cas encore, des jeunes entrent dans des associations sans que ce soit un pur effet de leurs convictions ou de leurs calculs. La question de la politisation, de la naissance et de la construction d'un engagement, se pose alors dans des termes proches de ceux de la période passée étudiée. Nous pensons trouver encore d'autres analogies dans le processus d'accès à la citoyenneté, ou encore plus largement à l'âge adulte, surtout lorsqu'il s'agit d'un premier véritable emploi important (c'est-à-dire correspondant à la formation de la personne, et de longue durée).

Les associations et leur mémoire de cette période étaient négligées dans notre proposition. Nous avons construit des outils pour pallier ce manque et rencontrer des responsables associatifs, réunir des documents et faire passer des questionnaires appropriés. Il s'agit de faire apparaître des questions décisives concernant d'une part leur attitude vis-à-vis de ces jeunes susceptibles de les rejoindre, et d'autre part vis-à-vis de leur propre fonctionnement. Sur le premier point, et encore une fois relativement au-delà de la question idéologique, il est intéressant de décrire comment elles ont pu ainsi bénéficier de l'occasion de sensibiliser des jeunes à leur objet social et voulu contribuer à les socialiser. Cela les exposait à la nécessité de se ré-expliciter périodiquement, et éventuellement de s'ajuster à des jeunes de différentes générations. Quant à leur fonctionnement, cela obligeait ces organisations à travailler avec des jeunes plus ou moins motivés, éventuellement peu expérimentés. Quelles tâches leur confier, quelle rémunération leur accorder par rapport aux règles concernant les autres employés, et pour finir, quel pouvoir donner à des membres peut-être simplement « de passage », sont quelques-unes des questions classiques de la sociologie des organisations que les associations accueillantes avaient à traiter. C'est encore le cas aujourd'hui, quoique sous d'autres formes, puisque cela touche à leur mode de fonctionnement, à l'accueil des nouveaux arrivants, à leurs capacités à sortir de l'entre-soi familial, et enfin à la transmission des valeurs d'une organisation.

La société, par la voie des prises de parole dans la presse, prend de plus en plus nettement acte d'un engagement diffus, méconnaissable. Elle attribue les nouvelles formes de l'engagement tout à la fois à l'idéologie individualiste et à la pression de la crise économique. Elle renonce à ressusciter les vestiges d'un passé vertueux, quand l'engagement apparaissait avant tout moral et idéologique. Au fil de diverses prises de positions, sur diverses questions, on trouve dans les tribunes des journaux des allusions au Service obligatoire³, et à tout ce que l'obligation de prendre position permettait de réflexion civique. Mais on ne trouve plus de réflexion sur le thème lui-même. Le ton est souvent plutôt libéral et fataliste, et reconnaît d'abord que les gens (et les jeunes) ont bien d'autres soucis que de s'engager – mais sans en tirer toutes les conclusions, et suggérer que c'est bien l'acception classique de l'engagement qui perd aujourd'hui de la pertinence, et non pas sa réalité.

Pourtant ces discours trouveraient, sur un autre ton, un appui auprès des réflexions scientifiques actuelles portant sur les conditions faites aux jeunes, et sur l'engagement en général. Dans les travaux sociologiques ou politiques contemporains, on trouve l'étude des difficiles conditions d'acquisition de la stabilité par les jeunes, sur les plans professionnels et familiaux notamment. Ces deux domaines fondamentaux pour l'identité rendus incertains, on comprend que les conditions nécessaires à l'engagement soient changées. En effet, il faut, dit-on, du temps et des convictions. Désagrégation des groupes sociaux, disparition de la pertinence des classes sociales, désaffiliation, individualisme forcé ou proclamé, précarité... le « nouvel engagement » est forcément plus stratégique – et méconnaissable.

Les emploi-jeunes, en fait, ont pris le relais des reportages de la décennie précédente qui vantaient les engagements humanitaires de la jeunesse. Autrement dit, le discours économique a là encore pris le pas sur l'attention au politique. Les études sociologiques n'oublient pas de montrer comment, au cours d'un engagement plutôt qualifié de stratégique, les jeunes retrouvent le politique, mais peu s'attachent à

³ « La suspension complètement irresponsable du service militaire et de toute conscription », Jean Daniel in *L'anticolonialisme comme alibi*, Horizons-Débats, Le Monde, dimanche 27- lundi 28 mars 2005, p.11. Dans cet article, Jean Daniel ne se montre pas complaisant du tout avec la suppression du service obligatoire, comme la citation l'indique bien. Mais c'est l'une des rares traces que l'on ait pu trouver d'une allusion à la question civique dans la presse de l'année. Encore est-elle aussi nette qu'expéditive.

rappeler que même l'engagement idéologique des temps jadis construisait des configurations sociales et des carrières, et permettait l'accumulation d'un capital social et cognitif.

Nous avons trouvé quelques textes visant à améliorer les conditions d'accès à un service volontaire, mais comme le montrera l'explicitation à suivre de notre problématique, il ne s'agit pas vraiment de la même question. Disons en deux mots que notre hypothèse concerne plutôt les personnes à qui l'idée de s'engager ne serait pas venue en conclusion d'un raisonnement personnel, ou bien sous l'aspect d'une évidence cohérente avec un parcours civique antécédent. Nous cherchons plutôt à déterminer comment l'engagement, voire la citoyenneté, naissent. C'est pourquoi nous avons choisi cette situation, dans laquelle nous avons plus de chances de rencontrer des personnes pour qui c'était le début du processus, et c'est aussi pourquoi nous ne pouvons pas nous payer de magie (« j'ai toujours été engagé ») ni de cynisme (« ce n'est *en fait* qu'un calcul d'intérêt »).

Quelques appuis théoriques

L'engagement est une question en soit très étudiée dans la sociologie contemporaine, notamment dans les aspects nouveaux qu'il prend chez les jeunes. Nous ne rentrons pas ici dans une présentation des divers angles d'attaque actuellement adoptés, mais nous donnons plutôt un faisceau de questions auxquelles nos lectures nous ont conduit.

- *d'où vient l'idée?* Chez les jeunes effectivement engagés, il y a toujours des « antécédents », mais combien sont-ils dans ce cas ? La population qui nous intéresse plus particulièrement est celle pour qui la participation à une association a plutôt l'aspect d'une bifurcation non justifiée. A partir de ce schéma, nous verrons aussi chez ceux qui se réclament d'une conviction antérieure, quels sont les mécanismes « discrets » (c'est-à-dire non proclamés) qui nourrissent et permettent l'engagement. Nous verrons enfin ce qui constitue la « chair » de l'engagement, et nous entendons par là non plus seulement la cause déclarée (la justification, la rhétorique), souvent si facile à donner qu'elle clôt le débat sur les conditions, mais toutes les petites choses qui font rester et continuer, notamment l'engagement vis-à-vis d'autrui, la

« captation » éthique opérée lors de la participation à un collectif, conçu comme un faisceau d'engagements réciproques – on pourrait parler aussi d'un phénomène d'« entre-soi », pourvoyeur d'identité sociale et pour soi, que nous donnons pour aussi puissant qu'un engagement pour une idée ou un principe

- Nous trouvons dans les travaux du GSPM⁴ des pistes pour rendre compte d'un aspect très intéressant de notre problème : *la discrétion du processus*. Comme nous l'avons dit, la question de l'engagement est souvent considérée comme close lorsque l'on a déterminé les motifs (idéologiques) des personnes, les justifications qu'eux-mêmes donnent à leur « décision ». Plus intéressant, on trouve aussi des études portant sur les rétributions du militantisme, autrement dit les bénéfices objectifs que l'on retire de son engagement (qui peuvent être très divers, d'un surcroît d'avantages matériels de toutes sortes à la simple camaraderie). Mais ces schémas répondent en fait toujours à la question du *pourquoi*, certains en accordant un crédit abusif à la rationalité des acteurs, d'autres en se montrant plus fins. Notre intuition est qu'il reste une part décisive et tue de l'engagement. Nous ne croyons pas que celui-ci puisse être la mise en application d'une décision sans faillir sur plusieurs années, ni que des avantages ou des sécurités suffisent à la soutenir. Nous faisons plutôt l'hypothèse que l'engagement est un agencement d'ordre plutôt moral, fait d'attachements, de familiarité, de dons et de dettes.

Cette part est tue. Nous supposons qu'il est toujours tellement plus facile d'user de justifications de type utilitariste, que les discours s'éteignent et renoncent à décrire publiquement des petites choses qui font sens pour eux. C'est un tel mode d'action qu'Eric Doidy, à la suite de Laurent Thévenot, appelle un régime de familiarité : « Un tel régime d'engagement se distingue à la fois d'un régime de justification (le geste familial n'a pas à supporter d'évaluation selon un principe d'équivalence, il ne prétend pas à la généralité) et d'un régime d'action normale (un tel geste n'est pas guidé par un plan dissociant une agence intentionnelle et un objet saisi selon sa fonction). Alors que le régime d'action normale est bien rendu par le langage ordinaire (qui fait apparaître sujet, objet et intention) (...) le régime de familiarité est difficilement partageable à

⁴ Groupe de Sociologie Politique et Morale, EHESS, particulièrement les travaux de L.Thévenot et E.Doidy.

travers le langage. Il faut avant tout voir (et parfois soi-même faire) le geste » (Doidy, 2005). En suivant cette piste, nous espérons sortir des chemins habituels, qui rabattent l'engagement sur une décision, voire un calcul rationnel effectué par un *individu bizarrement isolé*. Nous pensons que ce faisant, on passe à côté d'une partie importante du processus, sa dimension sociale et collective.

- Nous reprendrons aussi notre intuition, développée dans l'étude précédente, de l'existence d'un processus sympathique conduisant à *l'émergence d'un sentiment de responsabilité vis-à-vis d'autrui*.

- *l'engagement est une dette...* qui s'éteint, dans ce cas : on sait ce qu'on doit, et on sait qu'on en sera dégagé. L'engagement contemporain n'est plus un devoir communautaire mais une association volontaire et surtout individuelle (Ion, 1993). Si nous acceptons cette assertion en partie, c'est pour noter que la question de la limite de l'engagement reste posée, même si l'engagement nous paraît plutôt être *un système de dettes réciproques*. Or l'engagement ici compris est limité en durée et aussi, particulièrement chez les objecteurs, dans ce qu'il est susceptible de leur être demandé. Il peut en être de même chez les jeunes engagés professionnels, mais leur « contrat » reste très différent. Ceci nous conduit à la notion de « distance » de soi à soi dans l'engagement, et de soi à l'association. L'ambiguïté des motifs de cet engagement (d'abord contre l'armée, éventuellement pour l'association et son projet) incite à poser la question des *répertoires de l'identité*. Après avoir supposé que l'engagement est un processus discret, nous tenterons de ne pas laisser croire complètement à la théorie de la captation, donc de la manipulation et finalement du totalitarisme de l'engagement (dans lequel on doit tout pour toujours à l'entité et à une partie de soi-même).

- *Rupture* : donner plus d'importance à tel aspect de soi (son engagement pour tel cause et avec tel type de gens), c'est aussi abandonner une image de soi antérieure. L'engagement « prend » de l'importance, ou « prend » de la place. Nous étudierons ce qui est déplacé, voire ce qui est abandonné au profit d'un nouvel agencement identitaire (et donc risqué pour certains aspects – quand l'engagement est perçu comme négatif, restreignant, simplificateur) – faisant « advenir » la personne (comme

le faisait symboliquement le service militaire, faisant advenir l'homme, ou l'adulte, et laissant définitivement derrière l'adolescent, ou l'enfant).

Première partie : Entre sociologie et engagement, la posture d'un quasi-chercheur

Cette étude se donne donc pour objet général l'engagement associatif. Elle a choisi pour terrain principal les objecteurs de conscience dans les associations. Mais elle rencontre aussi des préoccupations personnelles, et intervient à un moment particulier du parcours professionnel et de formation de l'auteur. Pour être plus précis, il faudrait dire qu'elle intervient pour permettre à deux systèmes de questionnement de travailler ensemble, et que les intuitions de l'un s'appuient sur celles de l'autre. Non seulement nous voyons des éléments matériels analogues (étapes, processus, etc.), mais nous faisons l'hypothèse qu'il est possible d'utiliser pour l'analyse une même hypothèse inductive, de l'expérience concrète à la montée en généralité qui aboutit à une position morale, constitutive de l'engagement. Cette étude est l'occasion d'une exploration de la validité de cette hypothèse dans les deux registres. Il s'agit de montrer, en conservant une dynamique analogue, comment les parcours d'engagement peuvent être lus comme une prise à partie d'individus par des collectifs et des systèmes de valeurs, à partir de convictions floues ou d'une participation de hasard.

Questions introductives

Le présent mémoire a donc pour but d'étudier la genèse de l'engagement associatif. Son origine se trouve dans une aporie, celle dans laquelle j'ai vécu depuis que j'ai constaté mon propre engagement, celle dans laquelle se trouvent beaucoup des jeunes qui m'entourent. Elle consiste essentiellement en une gêne vis-à-vis du discours qui nous infère de fortes convictions morales ou politiques, qui nous regroupe dans une catégorie sociale et culturelle à part, et qui suppose, quoi qu'on en dise, des prédispositions, et jusqu'à une rationalité sociale objective.

Aux yeux d'autrui, ma participation a une association me dote d'emblée d'une silhouette morale, je me trouve aussitôt équipé de diverses caractéristiques, et l'on s'attend à me voir adopter diverses attitudes.

Assurément, je trouve chez moi les caractéristiques nécessaires pour vivre et travailler au sein de l'organisation qui m'accueille depuis sept ans. Mais cela me paraît plutôt être autant de traits acquis par la nécessité de l'adaptation. Je doute qu'ils aient été là au départ. Et même si cela avait été le cas, la question n'en serait pas réglée pour autant. D'où viendrait-il que j'ai pu ainsi construire un agencement adéquat, qui m'aurait naturellement amené au seuil de cette association ?

Je ne dis pas que je n'avais pas effectivement des prédispositions, mais cela ne fait pas une nécessité. Je ne me crois pas un héritier, je suis le seul de ma famille à travailler dans une association. Je suis remonté aussi loin que possible, et ai éparpillé mes réflexions dans toutes les dimensions que j'ai pu imaginer pour trouver, pour moi-même, le moment de la fameuse prise de conscience. Dans d'autres domaines, je suis capable de dire de tel moment qu'il a été décisif : lorsque j'ai entendu tel disque, ou lorsque j'ai entendu telle maxime, je sais que j'ai décidé d'emprunter telle voie. Heureusement, aucun moment magique de ce genre ne s'est produit dans mon rapport à l'engagement associatif. Heureusement, sans doute, parce que ces moments sont autant de points de départ d'histoires qu'on se raconte ensuite jusqu'à se trouver convaincu soi-même de leur totale heuristique. On raconte ces histoires souvent à autrui, d'ailleurs, à chaque fois qu'il faut bien commencer quelque part. A chaque fois qu'il faut mettre les choses en récit. Normalement, on se souvient toujours que ce n'est que le plaisir de bien raconter qui nous a fait choisir un commencement - une élection, un saisissement, une révélation – la véracité, peut-être, mais pas la vérité.

Quant aux questions de son engagement, il est moins facile d'entretenir le doute sur l'origine. Parce que chaque récit que l'on fait est aussi une thèse en débat. S'engager pour une cause, c'est aussi s'exposer à avoir des opposants dans l'auditoire, ou au moins des indifférents, qui préfèrent passer leur temps à d'autres choses plus immédiates ou plus importantes. Être engagé c'est aussi comme avoir mis en dépôt quelque part une partie de soi, dont on ne semble plus disposer mais que l'on a au

contraire mis à la disposition d'autre chose. C'est passer, autrement dit, pour un aliéné. Au moins partiel. Dans le cas d'une petite conversation, c'est une gêne : on peut craindre de donner l'impression que l'on n'est pas entièrement là, qu'on se garde quelque part un petit quant-à-soi, que l'on ne mettra pas en jeu ce soir.

Je ne crois pas que l'engagement soit passé de mode et que vienne de là le fait que l'on doive se défendre du soupçon ou au contraire de l'admiration un peu étonnante de son entourage. Il me semble qu'il s'agit plutôt d'une question d'incertitude identitaire. Dans ces conditions, on est conduit à se justifier en donnant à son engagement la force d'une exigence absolue : un destin social, une éducation, un choc, bref, selon les cas, un phénomène magique, un appel mystique, une nécessité logique ou une fatalité psychanalytique – pour pousser les choses à la limite. N'ayant pas trouvé chez moi de tels motifs impérieux, je me demande dans quelle mesure il ne s'agit pas plus simplement d'un engrenage.

J'observe autour de moi d'autres attitudes de défense. Au premier chef, la dénégation. Mon entourage compte beaucoup d'artistes, d'érudits, d'instituteurs et de travailleurs sociaux. Bien que cela vaille pour tous, c'est aux premiers surtout que je pense, puisque je les entends, parlant de musique par exemple, défendre des visions du monde, et je les vois aussi façonner les choses en organisant des manifestations qui convainquent les gens de déplacer non seulement leurs corps mais les objets qui les entourent, et jusqu'à leurs perceptions. Ils se disputent avec les tenants d'autres agencements culturels, ils campent sur des positions qui leurs coûtent du prestige social et parfois du capital. Ils sont amateurs, pourtant, et de leurs goûts ne dépendent ni leurs revenus ni leur statut. Ils ont tout, à mes yeux, de l'engagé. Mais ils ne l'admettent jamais. Comme ils agissent dans des domaines où on ne se pose pas tellement la question en ces termes, on leur passe cela.

Dans les deux cas, on peut faire le compte d'actes typiques effectués, on remarque qu'une prise de conscience s'effectue que ces actes constituent une modalité d'action particulière, et pour finir on assiste à une mise en récit, une qualification pour soi et pour les autres, une mise en ordre identitaire, qui peut prendre la forme d'une sorte d'aliénation, ou bien d'une négation.

Dans le premier cas, ce qui m'intrigue, c'est le recours à une origine magique qui n'explique rien parce que surgie de nulle part, impossible à situer ou bien appelant à son tour des causes et des origines antérieures dans un jeu sans fin. Dans le second, je m'étonne d'un engagement objectif jamais nommé.

Dans le mien, d'un engagement sans origine, longtemps muet sur lui-même.

Ces propos ne sont pas étayés sur beaucoup plus que la gêne évoquée plus haut, et les observations auxquelles elle a conduit. Mais cela permet à mes yeux d'éviter la voie d'une illusoire recherche de l'origine, qui, comme un horizon, recule au fur et à mesure que l'on s'en approche. Cela attire au contraire l'attention sur le fait que l'engagement est une qualification réciproque, un énoncé en débat, que l'on accepte pour soi ou dont on se défend.

L'engagement paraît alors avoir deux dimensions, l'une objective, faite d'actions typiques (façons de faire, attitudes, agencement de son temps et de ses priorités), l'autre subjective, et même plus précisément intersubjective, ce qui permet d'autoriser la possibilité que l'on soit engagé sans le savoir ou sans l'admettre, et impose en tout cas de reconnaître l'importance des débats et des disputes autour de l'identité des personnes, pour déterminer si elles sont engagées ou non, ou plutôt dans quelle mesure elles le sont.

Constatant les débats dans lesquels j'étais moi-même de plus en plus souvent pris, et en l'absence d'une origine ou de justifications solides à mes yeux, mais reconnaissant la réalité de mes engagements, la question a pris une autre consistance, qui peut être ainsi formulée : comment se passe-t-il qu'on soit pris, puis qu'on en prenne conscience ? Est-ce la conjonction des deux qui fait l'engagement et qui fait rester volontairement, subjectivement ?

Dans le chapitre qui suit, je développe les éléments susceptibles de faire comprendre que mon engagement n'a pas été motivé par un événement originel ou fondateur notable, mais a plutôt pris la forme d'un processus incertain, oscillant au gré de la concrétisation de valeurs et du surgissement d'occasions. Ce prisme retranche nombre d'éléments du récit autobiographique, et le rend, encore une fois, plus véridique que vrai. Mais on en trouvera ainsi d'autant plus d'échos dans la deuxième partie, qui

contient le propos principal sur l'engagement associatif, à partir de nombreux autres récits d'expériences.

L'objet de cette étude ne sera rendu que par la conjonction des deux parties. Il s'agit d'une part d'une réflexion sur l'engagement, dont la validité tend à être générale. Mais il s'agit aussi de rendre compte de ma propre position personnelle et professionnelle vis-à-vis du travail intellectuel. L'objet de cette étude est donc l'engagement associatif, y compris celui de l'auteur vis-à-vis de ce travail.

Afin de bien faire comprendre comment la question est traitée dans le cadre de ce mémoire, je dois encore donner dès à présent un dernier motif à ce travail. Dans le cadre de la préparation du DHEPS, et comme il est d'usage pédagogique au sein du Séminaire Acteurs Sociaux de Peuple et Culture, j'ai été amené à présenter à mes collègues étudiants les travaux que j'avais effectué auparavant, principalement les études sur « La pauvreté et les stratégies de survie en milieu rural »⁵ et l'engagement des jeunes dans les associations. Eux-mêmes engagés sur des fronts sociaux et dans des recherches très variées, les résultats de ces deux études n'intéressaient mes collègues que relativement et nos échanges nous ont conduits plutôt à une question partageable entre nous tous, celle des motivations personnelles, ou autrement dit, de nos engagements dans le travail. Pour le dire plus simplement, la question était moins de mon professionnalisme (qui consiste à réaliser les études qui me sont commandées) que de mon intérêt personnel aux sujets choisis : quelle part de mes propres préoccupations s'y trouvait, quels étaient leurs effets et quelle place leur était accordée ?

La réitération de questions posées sous cet angle particulier a contribué de façon décisive à me faire réfléchir à ma propre posture professionnelle et au-delà, a sans doute fait advenir une certaine conscience du fait que je n'étais jamais neutre dans ces situations.

Cet écrit est l'occasion de répondre à ces questions mieux que je n'ai pu le faire lors de mes exposés passés. Je dois pour cela me faire apparaître moi-même bien plus que ce

⁵ Grollemund, C., Le Floch, R., *Pauvreté et stratégies de survie en milieu rural*, étude CREFAD / FNDVA, inédit, 2001

qui m'avait été permis jusqu'à présent, et ce mémoire, pour cette raison, possède à mes yeux un caractère exorbitant. En effet, mes professeurs de sociologie m'ont appris à ne laisser paraître la personne de l'auteur et sa situation particulière qu'à fin de prudence méthodologique, afin de rendre explicites certains biais et de réfréner les prétentions à la vérité des jeunes chercheurs, pour ramener leur propos à une simple (et relative) validité.

Mais ce travail réflexif a toujours fini par prendre, dans le texte final, l'aspect d'une simple précaution rituelle. Je ne renie pas cette attitude, dans la mesure où l'usage des textes, la reprise de leurs affirmations et de leurs résultats, se font dans des conditions de contrôle et de prudence qui ne rendent pas nécessaires que l'on mentionne sans cesse les partis pris de l'auteur. D'autre part, dans nombre d'autres circonstances, un exposé de soi semblerait prendre sans vergogne de la place sur celle des résultats attendus à propos du terrain lui-même. Et en effet, pour pousser plus avant un tel travail d'explicitation de sa propre position, il faudrait déployer beaucoup d'efforts, puisqu'elle influe sur l'exploration concrète du terrain, sur les intuitions, sur les enjeux donnés à la recherche et bien sûr sur quelques défauts de facture.

Mais la situation présente autorise que l'on s'attarde plus que de coutume sur ce travail si on admet d'abord que cette étude a été effectuée dans un double contexte, celui de la formation de l'auteur à la recherche et celui d'une commande associative. Quant à la première dimension, il s'agit d'explicitier un parcours qui conduit d'une position professionnelle neutre à une réflexion sur le sens du travail. Pour caricaturer, de la position d'un étudiant se tenant prêt à devenir « sociologue à tout faire », à celle d'un étudiant cherchant à saisir la nature de son activité professionnelle réelle. Et à ceci s'ajoute le fait que cette étude est dotée de forts enjeux militants, au moins aussi importants que sa dimension purement analytique, et que ces enjeux sont a priori partagés par l'auteur.

Soyons encore plus clair : il est rare d'être touché d'aussi près par le sujet d'une étude que l'on doit réaliser honnêtement : celle-ci est nourrie à tous niveaux par le fait que j'ai le sentiment que mon propre engagement, que je considère comme solide et réel, au nom duquel je réalise ce travail, tant dans le cadre de la formation que de l'action

associative, est de même type fortuit, contraint, sédimenté ou construit que ceux des objecteurs de conscience.

C'est pourquoi la première partie présente des éléments de ce qu'habituellement on voile, les conditions de production des connaissances, la vie de laboratoire⁶.

Comme annoncé plus haut, je présente maintenant les grandes lignes d'un parcours dans lequel n'interviennent qu'erratiquement des décisions en conscience, puis expose plus longuement la situation concrète insatisfaisante dans laquelle je me trouve lorsqu'il m'apparaît que je suis effectivement engagé. Cette situation est celle d'un malaise professionnel, dû au fait que je ne suis pas la carrière à laquelle mes études semblaient me destiner, et que mes tâches au sein de l'association, autant dire mon statut social, fluctuent sans cesse sans grande cohérence.

A cette époque encore, qui est celle de mon début de parcours en DHEPS, j'ai l'occasion de travailler très directement ces questions par le biais d'une étude dont je suis chargé, devant porter sur l'engagement des jeunes dans les associations. Cette étude, dont j'ai déjà un peu parlé, se donne pour terrain des jeunes dans une situation analogue à la mienne : entrés dans une association à la faveur d'un contrat professionnel (emploi jeune, la plupart du temps), ils finissent par comprendre puis adhérer aux convictions, façons et objets de l'association, sans qu'ils aient eu à arguer au préalable de fortes convictions. Cette première partie présente donc d'abord un récit véridique de mon parcours associatif et de formation, ayant conduit à l'étude présentée en seconde partie. Ce premier chapitre sera suivi d'une explicitation des conditions institutionnelles et méthodologiques dans lesquelles elle a été conduite et réalisée. Nous serons alors à même de nous rendre sur le terrain pour travailler plus avant cette question de l'engagement associatif, à partir de la situation paradoxale des objecteurs de conscience, engagés associatifs contraints.

Je sacrifie maintenant moi-même au récit. Il m'est possible en effet de raconter comment la question que je pose aujourd'hui a mûri, et de lui donner, à cette seule fin, une origine précise, celle d'une situation concrète insatisfaisante⁷.

⁶ Je reprends ici à dessein le titre d'un ouvrage de sociologie des sciences de B. Latour et S. Woolgar : *La vie de laboratoire*, La Découverte, 1988

Puisqu'il s'agit d'un récit, j'use d'effets, et je ne la dis pas tout de suite.

⁷ La formulation d'une situation concrète insatisfaisante est une étape de la méthode pédagogique dite de l'entraînement mental, développée par le mouvement *Peuple & Culture*.

Chapitre I : Récit véridique d'un parcours d'engagement

« Un homme modeste se reconnaît au fait qu'il accepte à l'avance le cercle d'amis dont le hasard l'entoure, et c'était le cas du notaire. Ses attachements, comme le lierre, poussaient avec le temps et n'impliquaient de leur support aucune qualité particulière »

R.L.Stevenson, L'étrange cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde

En 1^{ère} année d'Université, à Lyon, j'ai beaucoup travaillé parce que j'étais entré très mal classé, et un amphi rempli de premiers de la classe m'impressionnait⁸. De toute façon, je ne connaissais vraiment personne dans cette ville, je n'avais aucune habitude de sortie, alors je n'avais que ça à faire et je n'étais presque jamais dérangé. À la fin de l'année, cela avait changé un peu, mais guère : les amis que j'avais à cette période, je les ai perdus l'année suivante. Mais j'en ai trouvé d'autres plus à mon goût, et les deux années qui ont suivi, j'ai beaucoup moins travaillé, sauf à faire mes devoirs. Pour finir, je ne mettais plus les pieds à l'Université, sauf pour les cours obligatoires. J'ai fait par contre un maximum de manifestations et passé un peu de temps au poste de police, en qualité de gauchiste amateur. Je n'allais plus en cours parce que si c'était pour y aller dormir, ça ne me paraissait pas très digne. Je dormais parce que ma vie se passait déjà beaucoup plus la nuit que le jour, à discuter et à faire toutes sortes de choses que les étudiants célibataires font. Je dormais aussi parce que je m'étais inscrit bêtement en filière Droit Public, par méfiance, désintérêt ou hostilité pour les sections « Communication » (où il y avait pourtant plus de sociologie), « Finances » ou « International ». Tout ça ne me paraissait pas sérieux. Le résultat est que mes matières principales m'ennuyaient (et j'étais nul, quoi que je fasse, et même alors que je

⁸ J'étais plus précisément dans un département particulier de l'Université, l'Institut d'Etudes Politiques, auquel on accédait par la voie d'un concours. Cette façon de sélectionner les étudiants venait d'être instaurée, je la désapprouvais du fait que certains de mes amis, pourtant très intéressés et brillants, avaient été recalés – alors que d'autres avaient été pris comme ils l'auraient été dans n'importe quelle autre institution pour « premiers de la classe », mais se fichaient des sciences politiques. Pour moi, être pris ou non à ce concours était aussi significatif que de gagner ou de perdre à la roulette. N'empêche, tout le monde y croyait.

continuais à trouver le Droit intéressant en principe) et que je ne faisais plus guère que de la Sociologie et de l'Histoire.

J'ai terminé cette période d'études avec des notes mauvaises dans les matières principales et plutôt acceptables dans les options. Mon professeur de sociologie m'a envoyé en DEA⁹ à Nanterre, où il connaissait quelqu'un. Je travaillais sur les mobilisations et actions collectives¹⁰. J'ai été pris sur dossier, sans qu'on me pose de question.

J'y suis allé avec deux excellents amis, et on a recommencé à ne pas aller en cours, d'autant que la rentrée parisienne s'est faite à l'automne 95, en même temps que les grandes grèves. On a suivi les manifestations, et surtout visité Paris à vélo, lassés un peu plus chaque jour des gauchistes et finalement, on s'est tous mis en couples à droite et à gauche, et on n'est plus du tout allés à l'université (ou juste ce qu'il fallait). Ça n'empêchait pas de travailler d'ailleurs, du moins d'être préoccupés par les questions sociales, voire sociologiques. En bon élève que j'avais été, j'ai appris mes cours et je les ai récités le jour de l'examen. Par contre, je n'avais pas du tout fait mon mémoire, dont le sujet m'intéressait de moins en moins. Ce qui me fascinait, c'était la violence dans les manifestations, je voyais ça d'un point de vue assez tactique, le cortège organisé comme une phalange grecque, les casseurs autour comme des tirailleurs chargés de harceler les policiers et de les mettre en désordre... Et tout se déroulait selon des règles tellement claires ! Assez rapidement, on comprenait tous les enjeux, on savait ce qui allait arriver dans les minutes à suivre sur le terrain, les conséquences que cela aurait dans les commentaires de presse, et finalement quel serait l'accord de paix, qui allait gagner quoi. Mais surtout, j'en avais définitivement marre des études. Et Paris me ruinait. Alors je suis rentré chez mes parents à Clermont-Ferrand, mais pas de très bonne grâce, après quatre ans d'indépendance !

Donc il fallait que je fasse un mémoire. Mon dernier ami dans cette ville de mes années collège et lycée était un musicien de rock. J'ai fait mon mémoire là-dessus : les

⁹ Diplôme d'Etudes Approfondies

¹⁰ Mon mémoire de fin d'études à l'Institut d'Etudes Politiques s'intitulait : « *Construction communicationnelle du sens de l'action collective. Le cas des manifestations anti-CIP, 1993* ». Université de Lyon-II. En collaboration avec Laurent Patry.

musiciens de rock, qui jouent dans les caves de la ville, qui n'en sortiront que pour entrer dans des bars enfumés, qui n'ont jamais appris la musique, qui n'ont aucune sorte de message intelligible à part un savoir-faire extraordinaire pour tuer l'ennui et passer le temps, s'il le faut à se saouler et à lorgner les filles.

Ça, ça m'allait vraiment bien. Je savais encore faire (organiser mon temps, me concentrer sur des questions intellectuelles un peu ardues) alors je l'ai fait, j'ai écrit mon mémoire : « Apprendre sans aller à l'école. Les musiciens alternatifs de Clermont-Ferrand » (1997). Mes professeurs de Paris étaient modérément satisfaits de ce travail, mais quand même, ça leur allait. Par contre, ils ne m'ont pas encouragé à faire une thèse – ce en quoi nous sommes tombés d'accord. Il me manquait l'ambition, le goût du travail solitaire, la discipline.

Alors je suis resté à Clermont-Ferrand, et j'ai joué dans un groupe de rock. En même temps, je faisais des petits boulots, trouvés par l'entremise de mes proches, parents ou amis : veilleur de nuit dans un foyer pour aveugles (ce qui me permettait d'étudier), plâtrier, etc. J'aimais bien fréquenter plusieurs milieux à la fois, j'appelais ça « ne pas marcher sur une seule jambe ». Mais je n'étais pas très volontariste dans ma recherche de travail. Ça se faisait par des arrangements auxquels je n'avais pas besoin de prendre part. Par une collusion ancienne entre des rockers associés (rencontrés pendant l'enquête) et le crefad¹¹, celui-ci m'a proposé de faire quelques heures de formations. Je pense que sans ça, c'en était terminé de la sociologie. Je ne me voyais pas sérieusement envoyer des cv à des inconnus, passer des entretiens d'embauche, travailler à m'insérer dans un milieu professionnel aussi éclaté que celui de la formation ou de la recherche. J'en étais plutôt à écrire des chansons de renégat, comme « I don't wanna learn ». Ma mère est professeur, jamais de la vie je n'aurais cherché à l'être aussi. Mais la nécessité de faire quelque chose (voire de gagner de l'argent) et de ne pas décevoir ceux qui disaient avoir besoin de moi ont fait que je suis devenu formateur. Au début, en vrai vacataire, qui ne vient jamais en dehors des heures convenues, et ne cherche pas trop à savoir ce qui se fait autour de lui, puis de plus en

¹¹ Centre de Recherche, d'Etudes et de Formation à l'Animation et au Développement. Association d'Education Populaire membre de l'Union Peuple et Culture.

plus, et maintenant, j'ai un bureau et un contrat. Et puis pour être honnête, j'ai bien plus que cela. Finalement, être formateur n'a pas été si horrible, mais jamais je n'ai acquis le goût de le faire. Je ne connaissais rien des métiers de l'animation ou de l'éducation dont on me demandait de parler. Je pense que mes premières interventions devaient être plutôt terribles pour les quelques stagiaires qui devaient m'écouter. J'en vois quelques signes dans le fait qu'ils étaient souvent malades, ou avaient toutes sortes de problèmes pour se déplacer ou bien encore des familles compliquées qui les accaparaient et les empêchaient de venir. Pourtant, à mon avis, en général, ça se passait bien, comme une bonne rencontre bien riche d'informations à échanger. Mais j'étais un pédagogue nul. Comment aurais-je pu faire, sortant de l'Université, ayant essentiellement écouté et rarement retransmis ? Et d'ailleurs peu soucieux de le faire.

Mais le crefad ne m'a pas laissé partir. J'ai passé de plus en plus de temps là-bas, participant si possible aux projets des autres. J'ai fini par en proposer moi-même.

La situation concrète insatisfaisante à l'origine du questionnement

J'ai tenu jusqu'ici à mêler dans un récit des éléments biographiques sans les organiser en raisonnement, dans le but de donner un aperçu de la façon dont de nombreuses dimensions se mêlent dans ma vie d'alors, en les laissant volontairement toutes sur un même plan - à la façon dont, me semble-t-il, j'agençais peu mes priorités à l'époque. Ce qui suit, et qui concerne les débuts de mon engagement, est plus raisonné.

Mes activités de formateur, puisque je ne parvenais pas à les déparer de leur aspect professoral, ne me convenaient pas. De surcroît, deux ans après mes débuts, l'administration de tutelle, Jeunesse et Sports, menaçait de me les rendre encore plus difficiles à supporter puisque, dans un souci de contrôle mêlé à des intérêts de gestion, elle entendait en maîtriser tous les aspects, du contenu au rythme, en n'oubliant pas, bien sûr, d'en normaliser la pédagogie. Ces réformes ne me laissaient espérer aucune évolution, et ne promettaient au contraire que la perspective d'un métier réduit à ce que j'en trouvais de plus difficile et de plus pénible. Heureusement, l'association en a fait la même analyse, et a tenté d'abord de combattre ces options tristes, avant de lâcher courageusement cette part de son activité. Si je mentionne cette crise en termes

moraux, c'est parce que c'est bien ainsi que je l'ai vécue, pour une fois concerné. Il s'agissait pour moi d'un choix impossible : soit participer aux nouvelles procédures contraignantes qui m'auraient fait répétiteur, soit démissionner à titre personnel et, de nouveau, chercher un métier.

En refusant d'être doctorant, puis en laissant courir quelques années, j'avais refermé la porte de la recherche. En lâchant cette fois la formation, je me trouvais tout à fait hors des métiers pensables pour un étudiant en sociologie. De la même façon, l'association abandonnait une importante source de revenus et surtout, une activité historique, évidente pour un agent d'Education Populaire. Mais elle avait pour elle d'abandonner cette forme d'action aux côtés des travailleurs sociaux au nom de forts principes pédagogiques.

Cette question pédagogique était pour moi une irruption incompréhensible. Elle était jusque-là à mes yeux toute entière contenue dans l'épineux problème de la transmission d'un savoir qu'en l'occurrence, je devais posséder. Convaincu moi-même de la valeur de mes propres diplômes, je faisais porter tous mes efforts sur la forme à donner à des cours. Cette réforme la définissant avec précision, je perdais tout intérêt.

Dans toute autre institution, j'aurais abandonné la place. Mais de fait, l'association m'a permis de simplement me déplacer.

Ses actions pédagogiques, en effet, ne tenaient pas toutes dans cette forme particulière qu'est la formation. Au moins deux autres types d'action leurs permettaient de se déployer : des séminaires ou échanges interculturels, et des études. Je reviendrai naturellement plus longuement sur cette seconde forme puisqu'il s'agit de l'objet principal du présent travail. Mais il est nécessaire d'exposer d'abord la première en ce qu'elle a joué un rôle décisif dans ma propre formation et qu'elle constitue en plus un outil pédagogique de premier ordre dans l'amorce d'un processus d'engagement.

Comment l'association ne m'a pas laissé partir : l'animation interculturelle

Comme je l'ai raconté, je suis entré dans l'association pour y effectuer des vacances en tant que formateur pour les diplômes d'animation DEFA et BEATEP. Mais la véritable

attraction s'est jouée au cours d'un échange interculturel en été 1998. Avec les premières paies de mon travail de formateur, j'avais entrepris un voyage en Afrique dans des circonstances assez étranges qui n'importent pas ici. Mais au retour, j'ai rejoint un groupe emmené par l'association en Hongrie. J'y ai passé dix jours, moi qui, de ma vie d'adulte, n'était jamais vraiment parti loin de mes activités quotidiennes ni de mes proches. Au retour au CREFAD, et puisque j'avais participé à cet échange, et puisque encore, j'étais devenu ami avec l'animateur, j'ai participé à tous ceux qui ont suivi, de près ou de loin.

Je voudrais ici souligner deux traits importants de ces échanges, le premier pour avancer qu'on peut les tenir pour paradigmatiques de la phase d'amorce d'un processus d'engagement, au sens d'un engagement vis-à-vis d'autrui, engageant les individus à se doter eux-mêmes et réciproquement de nouvelles identités, constituant ainsi un espace moral et obligeant à des loyautés. Les objecteurs, les emploi jeunes et, en général, les nouveaux arrivants tels que je l'étais alors, se trouvent pris de ce fait dans des relations beaucoup plus engageantes que la simple collaboration technique que définit le contrat de travail. Le second trait sera pour expliquer ce qui rend habituellement le discours sur l'utilité sociale des échanges si difficile. Je tente ainsi de suivre l'articulation annoncée plus haut entre les caractéristiques objectives et subjectives de l'engagement.

Un activité engageante

Les échanges produisent par-dessus tout un engagement vis-à-vis d'autrui. Quelque soit le thème de travail choisi, ce qui compte est qu'il s'agit d'une relation d'hospitalité, puisqu'on accueille un groupe d'étrangers, ou bien qu'on se rend chez eux. Dans les relations de travail, bien sûr, mais aussi dans toutes les petites choses que sont les repas en commun, les préparations logistiques, les voyages et l'hébergement, la relation est fragilisée du fait de la distance culturelle et linguistique. Il en résulte que tous les participants font de visibles efforts pour faire tenir cette relation en tâchant de maîtriser des lignes d'action simples et de bonne tenue. Nous

pensons ici aux travaux d'E. Goffman sur les rites d'interaction¹², et nous pensons qu'il est rarement aussi apparent que les individus fassent montre d'une telle prudence rituelle pour instaurer et maintenir une situation entre inconnus, sur une dizaine de jours et dans des conditions d'incertitude généralisée. Nous le suivons jusqu'à apercevoir la façon dont les participants à l'échange construisent un espace de règles convenues qui finit par les constituer en groupe. Autrement dit, les participants créent au cours d'un échange – sous la pression de l'incertitude interculturelle – un nouvel accord identitaire. Cet accord est provisoire entre la plupart d'entre eux, mais les plus « joueurs » deviennent réellement amis, c'est-à-dire qu'ils se sentent engagés à poursuivre la relation par delà les kilomètres et bien que chacun doive retrouver ses lignes d'action quotidiennes entre chaque rencontre. Mais le désir de revoir cette nouvelle face d'eux-mêmes les pousse à organiser des situations favorables, des échanges pour pouvoir rejouer.

Dans mon propre cas, finalement assez typique, ce premier échange m'a engagé de façon naturelle à travailler sans discontinuer avec l'un des membres de l'association – ce qui nous a fait sans doute rester tous deux en son sein – à rechercher les occasions de multiplier les rencontres avec nos homologues – et amis, donc – hongrois puis allemands.

Toutefois, au regard de mes préoccupations professionnelles et intellectuelles, cet engagement seul n'aurait pas suffi à me satisfaire. Mais pour autant que je m'attarde sur l'aspect sympathique (au sens analytique) des échanges, je n'en oublie pas qu'ils comportaient aussi des enjeux pédagogiques. Ceux-ci ont pris le relais de ce que je mettais d'intérêt dans la formation, sous une autre forme, plus plaisante. C'est paradoxalement ce qui a contribué à m'empêcher de me situer de façon satisfaisante.

Je me souviens avoir eu beaucoup de mal à exposer l'intérêt de ces échanges auprès de mes amis, préférant souvent plaisanter sur leur caractère amical (ironisant sur leur objectif grandiose d'amitié entre les peuples) au lieu de m'affronter à la question de leur utilité sociale et pédagogique, et donc à celle de ma propre position. Je trouve à cela aujourd'hui deux raisons.

¹² Goffman, E., Les rites d'interaction, ed. de Minuit, 1974

Un travail d'agrément

La première de ces raisons est que le phénomène sympathique, le voyage, les amitiés construites, la vie en commun, écrasent symboliquement tout le reste. Pour dire les choses, il s'agit d'une bonne idée, voire d'un « bon plan », au point que tout le travail de préparation, et les objectifs relevant d'un niveau superstructurel sont balayés dans un raisonnement logique révélateur. L'idée est que tout travail se doit d'être pénible et que celui-ci ne l'étant manifestement pas, il doit s'agir d'autre chose. Il est presque impossible de contrebalancer la fascination symbolique du voyage comme relevant essentiellement de l'ordre du plaisir en parlant des aspects plus « sérieux » qui relèvent de la politique, de la gestion ou de l'éducation. Ce phénomène jouait aussi à mes propres yeux pour refuser à ces activités le statut d'activité professionnelle. Ceci fait que, dans une conversation avec autrui, et jusqu'en mon for intérieur, la mention de ces dimensions passe pour de ridicules tentatives de justification, comme essayer de faire passer pour un travail quelque chose relevant essentiellement du loisir agréable – afin de passer moi-même pour un travailleur.

Si nous disons que le raisonnement logique à la base de cette disqualification est révélateur, c'est bien parce qu'il touche de très près à beaucoup d'autres pratiques pédagogiques de l'animation. Certaines passent pour des mises en scènes forcées et un peu ridicules visant à faire passer artificiellement pour un jeu des questions de travail, d'autres, et c'est le cas des échanges, ne sont jamais admises comme un travail tant il est manifeste qu'il s'agit de se distraire.

Que le travail soit agréable n'est pas une notion entendable et cela a une influence sur la considération que le travailleur peut avoir pour lui-même. D'abord, il ne peut pas se plaindre de ce qui lui est pénible et cela fait que, ne sacrifiant apparemment rien, son activité perd en valeur. Cela a pour conséquence qu'il ne peut pas faire passer cette activité comme prioritaire sur d'autres : partir (ou accueillir) étant réputé tellement et définitivement agréable, cela ne peut primer sur les autres activités sérieuses, ni sur les autres engagements, privés ou professionnels. Tout ceci étant recouvert d'un voile de

magie, il est difficile d'organiser son temps ou de se justifier. En un mot, le travail de l'animateur interculturel tend symboliquement à l'inexistence.

J'en défends aujourd'hui mieux les enjeux, mais ce n'était certainement pas ce qui, à l'époque, me donnait de quoi faire taire mes inquiétudes professionnelles.

Discrétion du grand dessein

C'est pourtant bien dans ce domaine qu'ont été réinvesties mes compétences sociologiques. Chaque échange est en effet doté d'un thème de travail, dont la conduite a été pour moi source d'une satisfaction ambiguë.

Ces échanges sont construits en plusieurs sessions, comportant des phases d'accueil réciproques des partenaires, généralement au nombre de deux ou trois. Chaque session peut être considérée comme une semaine de formation. Les caractéristiques en sont que le public des participants est assemblé selon des critères flous : il ne s'agit pas de formation professionnelle mais chacun doit justifier d'un intérêt minimal à participer, qu'il s'agisse de la nécessité de s'extirper provisoirement d'un quotidien pesant, ou bien de préoccupations effectivement proches de la formation professionnelle. Comme nous l'avons déjà évoqué, c'est bien cette dimension relationnelle qui importe au premier chef dans les échanges, plutôt que le thème, mais celui-ci ne pouvait avoir pour moi valeur de prétexte, et je me devais d'y mettre un enjeu considérable¹³.

Pour les organisateurs, il s'agit de préparer, sur le thème choisi, les conditions d'un progrès des participants. Il s'agit donc très exactement des mêmes objectifs que lors d'une formation classique, et quelques uns des thèmes choisis ont été aussi du même ordre de contenu que ce que je pouvais avoir à enseigner aux travailleurs sociaux au cours de formations DEFA, BEATEP, etc.

¹³ Pour une explicitation de ces deux dimensions, on peut citer l'extrait suivant, tiré de l'introduction à l'étude sur « la communication interculturelle » de Jean René Ladmiraal et Edmond Marc Lipiansky : « *Même s'il s'agit d'un voyage d'étude, de la découverte d'un pays ou d'une région, il y a toujours au départ une démarche personnelle : ce peut être l'acquisition d'un savoir, la découverte de paysages, de monuments, d'œuvres d'art ou de traditions ; mais cela entraîne aussi le contact avec des modes de vie, des manières de penser et de sentir incarnés dans des groupes et des individus concrets. Ainsi par communication interculturelle, il faut d'abord entendre les relations qui s'établissent entre personnes ou groupes appartenant à des cultures différentes. C'est le fait relationnel qui nous intéresse ici* » Ladmiraal, J.R., Lipiansky, E.M., « La communication interculturelle », Ed. Armand Colin, 1989, p.11 (c'est moi qui souligne). Je n'avais pas la même position quant à l'agencement des priorités, comme le montre l'extrait suivant, tiré d'un compte rendu d'échange que j'avais rédigé en 2001 : « *Dans cette perspective, le thème choisi est de toute première importance : il n'est pas un prétexte à la rencontre. Il n'est pas non plus un exercice, il est le but. Sans quoi, au lieu de passer outre les différences interculturelles, on les fait exister avec une force renouvelée en les plaçant au centre des préoccupations* ». Le texte complet peut être consulté en annexe, et le présent extrait sous le titre « *Mais de quoi parle-t-on ?* »

Pour exemples, je donnerai les quelques thèmes suivants : « Lire la ville », « La rue est à nous », « Affichage libre, affichage sauvage, publicité », « Carnets de voyage au pays des usines », « Handicap, image numérique et interculturel », « Frontières et contrastes ».

Au gré de ces échanges s'est poursuivi un travail de sociologie urbaine, visant à explorer les thèmes de la fonctionnalité sociale de l'espace, des rapports de la propriété privée et de l'espace public, de la prégnance de l'histoire industrielle des villes sur leur agencement contemporain, etc.

Au fil de ces années, ces expérimentations ont produit des résultats : d'abord, la construction d'outils pédagogiques et de savoirs sur l'environnement, dans une perspective socio-, voire psycho-géographique ; ensuite, la formation à ces problématiques d'une soixantaine d'acteurs sociaux, artistes, éducateurs, animateurs, et citoyens en tous genres ; enfin, une émulation par dissémination de ces questions et travaux aux environs de l'association.

Ces résultats, toutefois, n'ont jamais fait une somme, mais sont restés épars. Obtenus au fur et à mesure, ils ont paru à chaque fois bien maigres, et c'est pourquoi la satisfaction que j'en retirais était chaque fois ambiguë. S'il est possible aujourd'hui de se saisir des outils façonnés pour d'autres situations de formation, chaque étape me laissait frustré. Si nous devions réaliser une exposition, je la trouvais décevante, artistiquement ou bien au contraire analytiquement ; si nous faisons une discussion finale, je m'affligeais du peu de choses que nous avons réussi à faire passer auprès des participants ; si nous organisons un événement en vue de disséminer les résultats, les gens se montraient aussi vivement intéressés que rapidement oublieux. Nous avons très tôt pensé que l'inachèvement systématique de ces entreprises tenait à la courte durée d'un échange (une ou deux fois une semaine). Nous avons alors organisé des échanges en trois ou cinq rencontres. Les résultats étaient bien meilleurs, mais le travail changeait aussi de nature, devenant soudain hors de proportion, absorbant notre énergie pour une année au moins dans des tâches de gestion, de compte rendus policés et prudents. L'ambiguïté de la satisfaction venait alors du fait qu'il fallait reconnaître que nous effectuions bien un nouveau métier, encore une fois sans l'avoir choisi ni

déterminé au départ. Les résultats se trouvaient particulièrement coûteux à obtenir, et cela mettait en danger le sens global de l'action et donc, pour en revenir à notre question de départ, celui de notre engagement.

Dans le métier de formateur auprès des travailleurs sociaux, la plupart de ces questions de sens est réglée par ailleurs. On n'a plus à justifier de leur utilité, ni de la nécessité de les former. Il reste donc essentiellement la question pédagogique. Mais dans celui d'animateur interculturel, la question de la légitimité est à nu. Les instances encourageantes et financières sont d'un soutien ténu, elles-mêmes faiblement adossées à des justifications qui paraissent vieilles (par exemple, la réconciliation franco-allemande décidée en 1963) ; nous l'avons déjà expliqué, l'entourage proche n'y voit aucun enjeu compréhensible et sérieux. Il faut donc assembler soi-même diverses dimensions pour constituer un ensemble satisfaisant : utilité sociale et politique, formation d'acteurs sociaux, production d'outils, organisation d'évènements sociaux, symboliques ou artistiques, satisfaction personnelle, et jusqu'à certaines fonctions économiques.

Cet ensemble est difficile à tenir, face à autrui autant que pour soi. Mais cette fragilité même conduit à réfléchir à la façon dont se construit le sens de l'action. C'est un mouvement difficile que de s'arracher d'actions familières et de portée limitée pour parvenir à une appréhension globale du sens de l'action. Chaque aspect des échanges est en effet à la fois satisfaisant (générant du plaisir, prouvant son utilité, suscitant des progrès pour soi et chez les autres) et insatisfaisant (inachèvement des résultats, difficulté des tâches, frustration vis-à-vis du manque de reconnaissance, etc.). Pour en revenir à la question de l'engagement, cette situation fournit la base d'une intuition, celle selon laquelle il peut aussi emprunter la voie du particulier au général. Dans le sens commun, on conçoit plutôt que l'engagement est une déduction, qu'à partir d'une conviction d'ordre général, (par exemple, l'éducation populaire) on conçoit qu'il existe divers moyens, et c'est dans leur usage que l'on s'investit. Ainsi, typiquement, on pourrait réécrire mon récit en me dotant d'emblée d'une forte conscience, qui trouverait ensuite à s'essayer à la formation, puis aux échanges, selon l'état des conditions objectives de possibilités. Au contraire, c'est en passant par l'un par

opportunité professionnelle, puis par l'autre par entraînement sympathique, que je crois être parvenu à distinguer une perspective générale.

Je n'oublie pas, dans tout cela, que je n'étais pas seul, et que l'association – ses membres, mais aussi elle-même en tant que personne morale – m'a fourni sans cesse des appuis pour penser. Sans doute, ce que je viens de découvrir m'était-il répété depuis le début, mais je ne pouvais pas l'entendre d'emblée. C'est au fur et à mesure que nous construisions un espace d'entente que nos positions et nos histoires réciproques trouvaient à se traduire les unes dans le langage des autres.

Les études associatives : chercher les coordonnées de sa propre position

Toutes ces questions ont été reprises à point nommé avec le surgissement d'une étude à réaliser pour le FNDVA sur le thème de l'engagement des jeunes dans les associations¹⁴. A y repenser, la question était double : d'une part, quelle est la visibilité et l'intelligibilité de l'action associative? Le sens de son action est-il susceptible de susciter l'élan chez des jeunes réputés réfractaires aux idéologies? N'y a-t-il pas quelque espoir de les voir se tourner plutôt vers des engagements locaux par défiance vis-à-vis des grandes idées désincarnées, et dans ce cas, comment leur faire retrouver malgré tout une conscience d'enjeux plus larges, ainsi que le goût d'actions collectives plus vastes? D'autre part, comment se saisir de la question de l'engagement à partir de ces nouveaux « associés » que sont les emploi-jeunes, de plain pied dans l'épineuse question de la professionnalisation? Que penser de l'apparente duplicité de leur position, à la fois militantisme nouveau-né et salariat?

Ces questions ont été pour moi presque d'emblée aussi claires, tant il s'agissait de réfléchir sur ma propre situation. Elle était alors très floue. En cinq ans d'activités au sein de l'association, j'avais presque sans cesse changé d'occupation, et aussi à chaque fois produit quelques écrits de réflexion. Je commençais pour tout dire à me tenir consciemment le genre de propos avec lesquels s'ouvre cette partie : mon entourage associatif me disait engagé, identifiant mes façons de faire comme autant de positions pédagogiques, mais je n'admettais pas cela, et me concevait plutôt selon mon statut

¹⁴ Grollemund, C., Le Floch, R., op.cit.

d'emploi-jeune, c'est-à-dire lié à l'association par un accord n'incluant pas de description précise des tâches. Cela signifiait que je me sentais légitime à me mêler de toutes les actions de l'association (au lieu de m'accaparer un secteur, ou de m'interdire d'en sortir) mais aussi que je n'avais pas de place précise.

Je supposais que les jeunes que j'allais rencontrer au cours de cette étude seraient comme moi dans la position de ceux qui ont fait un pas de côté. Quant à mon propre cas, cela se traduisait en ce que je n'exerçais pas de métier prévisible au regard de mes études (qui me destinaient officiellement à l'enseignement ou à la recherche dans des institutions consacrées) et que surtout, je ne me sentais pas engagé dans une carrière.

C'est bien en effet le genre de position que j'ai trouvé au cours de cette étude mais je suis parvenu, en travaillant avec les jeunes rencontrés et mon collègue, à en tirer enfin quelques points d'appui pour penser un peu moins en terme de défaut et un peu plus en terme de configuration originale – et intéressante en elle-même. Dans le rapport final se dessine plutôt l'idée que ces positions ont l'air fragile et flou non du fait de leur nature, mais plutôt de celui de l'organisation symbolique des choses.

Pas de côté et chemins de traverse

D'abord, les jeunes trouvent leur place et ne la considèrent pas comme une alternative à ce qu'ils auraient dû faire « si tout s'était bien passé ». Toute bifurcation professionnelle peut prendre à la fois l'aspect d'une opportunité, ou bien d'un chemin de traverse, ou encore d'un rancart. On peut se demander à chaque étape qui nous éloigne de la voie commune - celle qui promettait une carrière compréhensible – si ce n'est pas par défaut de caractère ou accident. Si, autrement dit, on n'a pas quelque travers. Tout comme j'étais moi-même en train de le faire¹⁵, ils faisaient le lien entre les diverses petites choses qui les avaient occupés, et les assemblaient en un parcours cohérent.

D'autre part, qu'ils aient refusé la voie la plus évidente au sortir de leur formation, échoué à l'emprunter ou bien préféré en choisir une autre, après quelques années, ils se

¹⁵ Et aussi, en l'occurrence, sous la pression d'un entretien, qui force à mettre de l'ordre et du sens dans les choses

voyaient en plus dans l'incapacité de rejoindre ces voies « normales ». Décidés à fuir des fonctionnements déplaisants, ou attachés à ce qu'ils avaient construit en quelques années, la question de leur engagement se posait plutôt en termes dynamiques de construction d'un agencement satisfaisant, ce que nous avons appelé « concilier la rationalité sociale, qui exige que l'on ait au moins une source de revenus, et le fait que l'on puisse disposer sa vie »¹⁶.

Qu'ils parviennent à assembler leur parcours en un tout d'une cohérence satisfaisante, et qu'ils reconnaissent, voire affirment des choix professionnels cohérents avec leur personnalité et leurs choix de vie ne rendaient toutefois pas leur situation tout à fait confortable sur le plan symbolique, puisque restaient encore deux obstacles.

Le premier est propre à la jeunesse, en butte à un monde occupé par les plus anciens. Les jeunes sont forcés par toutes sortes de mécanismes de demeurer socialement tels de plus en plus longtemps, aujourd'hui couramment jusqu'à trente ans. Or à ce statut social s'attache une notion d'incomplétude, comme si les jeunes étaient essentiellement en devenir, et que toutes leurs actions prendraient sens plus tard.

Considéré comme un système social, cette vision s'impose et tend à être admise par les jeunes eux-mêmes, qui trouvent là un obstacle à penser leur situation. Comment parvenir à penser sa place et son identité quand le socle de la réflexion pose que tout prendra sens demain? Pour ma part, cela se traduisait, me semble-t-il, par le sentiment que j'avais emprunté une bifurcation sans destination, au lieu de voir que beaucoup d'éléments avaient déjà été assemblés, dessinant une silhouette professionnelle.

A ceci s'ajoutait un second obstacle, sans doute caractéristique du travail associatif, qui se trouve défini plutôt en creux, cerné par des professions aux limites bien plus solidement établies et fermement défendues. Quel pouvait être mon statut, moi qui n'étais ni docteur en sociologie, ni titulaire du DEFA ou d'aucun diplôme d'animation, ni non plus doté d'une caractéristique sociale particulière qui m'aurait donné une légitimité à agir au nom de mon appartenance à un groupe social tel que « malade », « paysan », etc. ? Je me souviens par exemple d'un sentiment d'humiliation quand, témoin du mariage d'un ami, j'avais jeté un trouble moqueur au sein de mes anciens

¹⁶ Grollemund, Le Floch, op.cit, p.42

collègues d'université en déclarant que j'avais pour profession d'être sociologue – alors que je n'en avais pas le titre.

Les mouvements contradictoires ont joué pleinement comme autant d'intuitions lors de l'étude sur l'engagement des jeunes dans les associations, et sont aussi le socle de celle-ci – socle dont l'instabilité est devenue l'objet même de mon travail.

Investigations sur une colonne absente

Je reprends sans gêne pour titre de cette dernière partie celui d'un livre – dont je ne sais s'il a été effectivement écrit – de mon professeur de sociologie à Lyon, Philippe Corcuff.

Le texte se proposait, me semble-t-il, d'étudier les nouvelles dimensions prises par la philosophie politique après la disparition des grands socles de certitudes anthropologiques sur lesquelles s'étaient construites les philosophies classiques.

Pour ma part, je le trouve bien propice à une annonce pour dire ce qu'a été le dernier élément de ma réflexion, le parcours de formation DHEPS.

Comme je l'ai déjà raconté, j'ai été pris dans cette formation un peu par inadvertance de ma part, c'est à dire que l'on n'a pas attendu que je manifeste une décision volontaire qui, sous cette forme, ne serait probablement jamais venue. Encore une fois, je trouve qu'on a bien fait.

D'emblée, j'ai rabattu la question ambitieuse qui m'était posée sur un plan beaucoup plus simple à affronter, et considéré qu'il s'agissait que je participe pour pouvoir ensuite d'autant mieux conduire. Je disposais en effet d'un diplôme déjà plus élevé et celui-ci, de fait, ne me servait à rien.

Mais il n'était évidemment pas question de grade. Et, encore mieux, à la plupart de mes collègues de promotion non plus, ce diplôme ne devait pas servir. Ce qui comptait, c'était qu'était donnée à chacun l'occasion de réfléchir. Pour tous, et moi y compris, ça n'était pas une occasion si courante, c'était même sans doute, à bien y regarder, une opportunité absolument unique.

Cette promotion, la première du genre, était organisée par deux animateurs de l'Union Peuple Et Culture sous le nom de Séminaire Itinérant Acteurs Sociaux. Je ne veux pas décrire ici l'ensemble du parcours tel que je l'ai vécu, mais retenir seulement quelques points pertinents pour cerner ma position actuelle.

Le premier intérêt que j'y ai trouvé était que nombre de mes collègues étaient non seulement des membres de diverses associations de Peuple et Culture, mais surtout qu'eux aussi étaient plutôt muets sur leurs engagements. Beaucoup déclaraient plutôt exercer tel métier, se trouver sur tel front social, tout en avouant une position instable. Ils n'étaient pourtant pas tous jeunes, mais par contre bien aux prises avec les autres tracasseries et complexités symboliques dont j'ai parlé pour moi.

Ce séminaire a eu pour dynamique non seulement d'appuyer les recherches de chacun, mais aussi de tenter de définir une identité collective. Ceci s'est traduit, par exemple, en seconde année, par quelques entrées au Conseil d'Administration de Peuple et Culture. Je n'ai pas voulu le faire moi-même sans doute par un reste d'anti-volontarisme, et aussi parce que, concevant pourtant bien les enjeux de cette démarche, je ne pensais pas que ce soit là qu'il faille que j'aie pour prouver que j'avais compris. J'avais d'autres choses à faire. Il y avait, au sein du mouvement à ce moment-là, autant d'engagement à participer aux instances de l'Union qu'à s'abstenir d'y participer. C'était donc bien, à mon avis, une prise de position politique, comme rarement j'en avais prise aussi nettement. (Mais sans le dire, bien sûr).

J'ai parlé un peu déjà du second élément marquant de ce séminaire, qui consistait à confier aux étudiants la responsabilité de certaines interventions, comme, peut-être les exposés universitaires. Je comptais alors retrouver un peu la position professorale du formateur. Mais ces séances ne se sont pas passées exactement comme prévu. Mes « cours » étaient sans doute bien faits, à la différence près que les « étudiants » n'étaient que modérément intéressés par leur contenu. Ce dont nous finissions invariablement par discuter était plutôt cette position de « quasi chercheur » que mon collègue et moi adoptions, qui consistait à effectuer une recherche « normale » (à savoir une enquête de terrain, suivie d'une analyse nourrie de textes du canon sociologique, c'est-à-dire d'une discussion avec quelques auteurs classiques), mais en

donnant plus de place que d'ordinaire à un comité de pilotage militant (attentif aux dimensions politiques des analyses, et non pas directif), ainsi qu'aux préoccupations personnelles des chercheurs.

Cette attention réitérée à la façon dont pouvait se mêler professionnalisme et enjeux personnels ou militants poussait encore la recherche tout entière à ne pas méconnaître cette question. Le pan éthique de la réflexion a sans cesse été alimenté par ces discussions, qui ont empêché de continuer à séparer la froide raison des personnes qui l'hébergent. Les étudiants, chacun sur leur terrain, peinaient à agencer dans un même propos le compte rendu de leurs savoir-faire et les questions morales, politiques ou existentielles qui les animaient ou les bouscullaient. Ils ne savaient s'ils devaient écrire plutôt un essai ou plutôt un manuel.

Ils se trouvaient eux aussi au milieu du gué, à la fois praticiens de terrain et intellectuels, tentés souvent de demeurer fidèles au premier terme, tandis que je me sentais plutôt l'envie d'être du second. J'étais en effet plutôt démunie de terrain, sentant que je savais un peu tout faire, mais tout faire un peu seulement, tandis qu'eux savaient bien faire, mais pas quoi en dire.

Tant au niveau de l'identité politique que de l'identité professionnelle, ce séminaire a aidé à une véritable promotion sociale, non pas au sens légitime du terme, mais plutôt en celui que ses participants ont tenté une montée en généralité à partir des éléments concrets et disparates de leurs activités, pour viser une compréhension globale de leur identité sociale.

Ce mouvement du particulier au général, du proche à l'universel, cette recherche des coordonnées de sa propre position a été, à mes yeux, la principale dynamique du Séminaire Acteurs Sociaux. Elle n'a pas été du tout travaillée pour elle-même, encore moins enseignée, mais de par le fait que cet effort était sans cesse présent, elle nous a habitués à y faire attention, et à l'identifier aisément. Dans mon propre cas, elle a soutenu sans aucun doute la définition du sujet de la présente étude.

Cette tension dans la recherche d'un sens qui ne soit pas orienté par une question de départ claire, comme c'était bien le cas pour moi, ce mouvement qui crée sans volonté, ces formes et ces directions prises sans impulsion originelle, c'est ce qu'il m'a semblé

vivre au cours du séminaire, et ce que me semblait décrire correctement ces « investigations sur une colonne absente ».

Chapitre II : le cadre institutionnel de la recherche : une commande à tiroirs

Nous avons vu comme cette étude me permettait de poser clairement quelques unes des questions professionnelles qui m'agitaient. Il est intéressant d'y ajouter les éléments du contexte institutionnel de la commande pour indiquer en quoi il s'agit aussi d'une conjonction d'enjeux multiples. Je reprends à cette fin quelques points se rapportant aux attentes supposées des trois institutions attentives aux résultats de la recherche : l'association CREFAD, rédactrice légitime de la problématique, le Fonds National de Développement de la Vie Associative (FNDVA), financeur de l'enquête elle-même, et les animateurs de la formation préparatoire au Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales (DHEPS), c'est-à-dire conjointement le Séminaire Itinérant Acteurs Sociaux (SAIS) de Peuple & Culture et le Collège Coopératif de Paris. Il ne s'agit pas ici de décrire ces institutions, mais d'ajouter quelques traits éclairant le contexte dans lequel cette étude a été menée, en mettant en lumière les intérêts supposés qu'elles prenaient à ce sujet.

L'association CREFAD et le comité de pilotage de l'étude : tenir un discours sur soi

Cette étude a recherché l'appui d'un comité de pilotage, dans lequel figurent des représentants d'associations engagées dans le soutien aux objecteurs de conscience, qui en ont accueilli tout au long de leur existence, et en ont conservé certains dans leurs rangs. Aujourd'hui, les réflexions de ces associations continuent sur des préoccupations similaires, soit en termes d'accueil de nouveaux arrivants (salariés, nouveaux bénévoles) soit par un engagement dans les diverses formes de volontariat. Les discussions de ce comité ont constitué la base de notre problématique, et ont permis de déterminer la direction que devaient prendre les recherches.

Les préoccupations d'un tel comité peuvent être larges, au moins autant que les diverses actions dans lesquelles ses membres sont engagés. Je voudrais souligner celle qui me semble au principe même de cette action de recherche : la volonté de produire un discours sur soi-même, au lieu d'être dit par d'autres.

Déplacement de la légitimité de l'action associative

On trouve à l'origine des études sur l'engagement une préoccupation ayant trait à la professionnalisation des associations. Celles-ci ont des difficultés à intégrer et surtout à faire reconnaître cette évolution récente, qui se heurte à la symbolique selon laquelle l'association est essentiellement de l'ordre de l'action bénévole. Or, en conséquence de plusieurs phénomènes plus ou moins cohérents, comme la présence de longue durée des emplois jeunes, et l'instrumentalisation croissante des associations - qui exige d'elles une plus grande technicité et de plus importantes capacités à répondre aux procédures de sélection et de contrôle administratif - le pouvoir en leur sein a pu s'attacher à des compétences qui ne sont plus autant exclusivement morales ou politiques, mais aussi techniques. Ce déplacement fondamental peut être ainsi présenté : est-ce le principe associatif qui est ainsi touché, ou bien seulement sa forme ? En d'autres termes, doit-on considérer qu'il y a des associations plus véritables que d'autres, et exiger de ces dernières qu'elles changent de forme, ou bien cette évolution vient-elle heureusement remettre en cause une vision naïve du fait associatif ? La réponse que l'on donne à cette question a de graves conséquences pratiques et dans la conscience que les associations ont d'elles-mêmes et de la façon dont elles doivent s'organiser, surtout dans leurs rapports aux autres institutions, puisqu'elles se trouvent potentiellement concurrentes des pouvoirs publics ou bien du marché privé lucratif, selon les cas.

Dans ce contexte, ces études ont objectivement pour but de construire un discours et une pensée sur l'engagement qui ne soit plus basé sur la « bonne volonté », terme qui convoque discrètement ceux d'amateurisme et de fragilité des compétences, et pour finir une acception restrictive de la gratuité. Redéfinir l'articulation entre les dispositions (morales) et les dispositifs (économiques) qui régissent les rapports entre les différents types d'associés est un travail que les associations doivent faire elles-

mêmes, de peur d'être sans cesse déstabilisées par la critique. En quelques mots simplificateurs, il s'agit de justifier le fait que la légitimité politique et morale ne soit plus tout entière détenue par le Conseil d'administration - tandis que les permanents demeureraient simples exécutants - et d'affirmer dans un même mouvement que les compétences des militants se sédimentent en savoir-faire jusqu'à devenir de la véritable expertise. Il s'agit donc de faire reconnaître ce qu'est le professionnalisme dans l'action associative, plutôt motivation et expérience que légitimité statutaire, dévolue à l'action des pouvoirs publics ou attachée à la possession d'un diplôme.

L'enjeu est de ces recherches est donc aussi d'asseoir une définition de l'engagement qui ne soit plus antinomique de la professionnalisation, ni financièrement, ni symboliquement.

Inconfort de la parole associative

On ne trouve pas seulement dans la volonté de conduire ces études une préoccupation de défense, mais aussi l'idée que construire des définitions est un enjeu pédagogique, au sens où certaines choses sont impossibles à faire tant qu'elles ne sont pas concevables. Il s'agit donc bien de se doter d'outils conceptuels susceptibles de permettre un repositionnement de l'action. Cet effort praxéologique est à mettre en lien avec le point précédent, mais il faut aussi y ajouter l'idée que les associations sont d'ordinaire plutôt muettes, et ne savent pas clairement dire ce qu'elles font. Elle ne produisent de discours, bien souvent, qu'en réponse à des questions posées par d'autres dans un cadre utilitariste : pour justifier leurs actions en terme de quantité et d'objectifs atteints. Or il s'agit là d'une traduction difficile si l'on admet que leur raison d'être n'est pas essentiellement d'ordre téléologique. Le terme même d'association indique qu'au principe de son action se trouve moins l'idée de but que celui de moyen, plutôt la mobilisation de ressources et leur agencement correct que la finalité de leur emploi.

Ici, elles accueillent et forment des jeunes qui deviennent des acteurs sociaux efficaces et solides. Elles irradiant aussi des façons de faire et des idées. La question de

l'engagement des jeunes se rapporte pour elles plutôt à ceci : comment se construisent les convictions et les façons de faire - et non pas dans quel but.

C'est donc un effort difficile que de parvenir à produire un tel discours sur soi, et de plus rarement possible en terme de moyens. Le monde associatif est donc souvent dit par d'autres, les universitaires ou les politiques, le plus souvent. Et quand il s'y essaie on trouve qu'il s'exprime mal. Comprendre pourquoi serait l'objet d'une autre étude, dont l'enjeu est tel que l'on se gardera d'émettre ici la moindre hypothèse. Ce que nous retenons est que celle-ci, et celles qui l'ont précédée, sont prises dans ce double enjeu : construire un discours sur soi dans un contexte de relative illégitimité. Disant cela, je renvoie aussi à mes propres affres de quasi-chercheur.

Le Fond National de Développement de la Vie Associative : un acteur muet

Au regard de ce que nous venons d'exposer, le FNDVA est un acteur assez typique. Malheureusement appelé à disparaître rapidement, il a pourtant appuyé et permis un grand nombre d'initiatives associatives, faites d'expérimentations, de formations et d'études. Quant à celles-ci, jusqu'aux dernières années, elles avaient pour ainsi dire sujet libre. Les associations pouvaient donc s'adresser à ce fond pour approfondir les enjeux immédiats qui se présentaient à elles, sans avoir à les retraduire dans les priorités politiques générales du moment. C'était pour tout dire plutôt heureux puisque les questions associatives n'ont jamais été au centre des préoccupations politiques, n'étant pas une forme d'intervention ni d'organisation vraiment compréhensible – comme en témoigne l'appellation « tiers secteur ». Plus précisément, nous avons ainsi pu déposer des sujets marginaux, tels que ceux portant sur le milieu rural : « conditions de viabilité des très petites entreprises », « pauvreté et stratégies de survie », etc.¹⁷.

Quant aux études sur les jeunes, dont celle-ci, elles sont issues d'un contexte plus particulier. Tout d'abord, en 2002, le FNDVA a choisi de privilégier ce thème, mais

¹⁷ Sur la marginalité de la question rurale, et sans trop s'étendre, nous voulons dire qu'elle paraît généralement – à tort – réglée à la fois économiquement et démographiquement. Cela ne passe habituellement pas pour être un enjeu bouleversant, sauf pour ceux qui y vivent, et aussi dans la mesure où l'inattention générale laisse à des formes originales d'organisation et de vie la liberté de se développer.

sans toutefois le réduire à la question des problèmes. On parle en effet très souvent de la jeunesse, en tant qu'elle est au chômage, victime de menaces sanitaires ou bien elle-même une menace à l'ordre public. C'est alors qu'on voit l'action associative, et qu'on sollicite son avis. Mais ici, la question peut être posée plus généralement : si les associations sont bien caractérisées par deux traits, la libre adhésion d'une part, et la primauté des valeurs d'autre part, on trouve un terrain de réflexion particulièrement favorable à la question sociale : comment une société parvient-elle à se continuer ? Comment et quelles valeurs sont transmises aux jeunes, considérés comme constituant la figure typique du nouveau venu ?

Ce n'est pas la seule préoccupation actuelle des associations, mais c'en est bien une générale, qui peut trouver de très nombreuses déclinaisons. C'est surtout une question que l'on adresse volontiers à la société toute entière.

Mais par ailleurs, le FNDVA est un étrange commanditaire, puisqu'il ne fait rien ou presque de tout ce que l'on produit avec son soutien. Ce sont les associations qui choisissent leurs questions, et elles aussi qui diffusent les réponses. Le FNDVA est une sorte de principe. Il n'a pas la force nécessaire pour prendre le relais et organiser des débats à suivre. Nous retrouvons ici la question du point précédent sur le mutisme associatif. Au regard de toutes les commandes auxquelles les associations répondent, celles-ci sont donc reposantes, mais en revanche, on s'attriste de voir qu'une construction d'envergure est possible pour réunir des fonds, mais qu'elle a épuisé son souffle au moment d'en tirer un profit général.

Il revient bien à l'association elle-même de terminer seule, ce qui lui demande de savoir faire encore un autre métier : elle sait agir, un peu dire, il lui faut maintenant trouver le chemin d'accès au forum, et diffuser.

Les animateurs du parcours préparatoire au Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales : pluralité des registres d'écriture

Le DHEPS épouse assez étroitement, semble-t-il, les mêmes objectifs : permettre à des acteurs sociaux d'accéder à la parole publique. Il s'agit au premier chef d'un outil

d'émancipation, qualifiée aussi de promotion sociale. De divers fronts sociaux, diverses personnes se mettent à travailler en vue de faire le point pour elles-mêmes, et de témoigner sur les situations dans lesquelles elles se trouvent.

Une évaluation spécifique est en cours¹⁸, je ne fais donc pas ici d'analyse générale, mais je note quelques éléments pertinents au regard de ce dont nous sommes déjà en train de parler.

Le point le plus extraordinaire est sans doute la conjonction de trois acteurs institutionnels relativement hétérogènes : l'Université, le Collège Coopératif et l'Union Peuple & Culture. Cette construction met d'emblée au cœur du travail de l'étudiant plusieurs enjeux congruents : il lui faut à la fois écrire un compte rendu de sa formation, en vue d'une évaluation sur des critères scientifiques exigeants, et témoigner de ses pratiques ainsi que de la question sociale qu'il affronte.

Nous faisons l'hypothèse que pour les associations, s'il peut s'agir de faire entendre par ce biais une partie de ses engagements et de ses alarmes, l'enjeu est aussi, au moyen d'un diplôme universitaire, de doter ses cadres d'une nouvelle forme de légitimité. Celle-ci, dans le milieu associatif, nous semble osciller entre la compétence, l'expérience et les convictions. On peut penser que les deux dernières caractéristiques sont assez peu convertibles dans d'autres sphères, et ne garantissent pas qu'on sera écouté ni reconnu à égalité avec d'autres acteurs au discours essentiellement justifié par la compétence légitime. Autrement dit, le diplôme conserve une force symbolique importante, jusqu'au sein du monde associatif, où il est apparemment négligé ou relativisé.

Pour les étudiants, la conséquence immédiate est que cela mêle, au sein de leur travail final, plusieurs niveaux d'écriture. Il s'agit à la fois d'acquiescer, en quelque sorte, des « droits d'entrée » dans le monde universitaire, en en acquérant les formes et la rigueur, et de procéder à une accumulation de données de première main. A ceci s'ajoute l'écriture pour soi. C'est dans ce passage à l'écrit que se trouvent sans doute les plus grandes difficultés pour les étudiants. Leurs parcours, souvent, et leurs

¹⁸ Biche, B., *Le Séminaire itinérant acteurs sociaux, Diplôme des hautes études en pratiques sociales, Promotion 2002-2005*, Inédit

pratiques, presque toujours, ne les font pas beaucoup écrire de cette façon. Cela signifie qu'ils sont à la fois peu exercés et mal organisés pour un travail de cette sorte. Au-delà mêmes des méthodes pédagogiques utilisées tout au long de la formation pour réduire un peu ce coût de l'écriture, il leur est toujours difficile de fournir le travail final. Ils peuvent pourtant faire appel aux deux types de motivations correspondant aux doubles attentes institutionnelles : obtenir un diplôme qui peut leur être personnellement nécessaire, ou s'acquitter d'un devoir d'ordre presque moral vis-à-vis de la question sociale ou des enjeux associatifs. Il n'est pas intéressant de discriminer ce qui relève de l'une ou l'autre logique, mais de voir comment l'écriture, au final, s'en ressent, pour ne pas paraître rester au milieu du gué.

Quelques éléments sur la méthode de recherche

De qui solliciter la parole ?

La détermination de ceux de qui nous souhaitions solliciter la parole a été d'autant plus simple que le comité de pilotage réunissait des représentants d'associations ayant accueilli et formé de nombreux jeunes objecteurs, aujourd'hui actifs dans divers secteurs sociaux. La longue durée de cet accueil a permis de surcroît de rencontrer des personnes d'âges et de générations différents. Toutefois, il ne s'agissait pas d'interroger seulement des militants. Afin d'éviter le piège tautologique, nous devions aussi nous adresser à d'anciens objecteurs que cette période n'avait pas conduit à s'engager durablement. Nous n'avons pas non plus cherché à être systématiques dans la rencontre de militants des différents mouvements de soutien aux objecteurs de conscience.

Pratiquement, nous avons donc mis en commun d'importantes listes d'anciens objecteurs, connus pour être passés par les associations représentées (Peuple & Culture et Etudes & Chantiers) ou bien de simple réputation. Nous avons veillé à ce qu'une proportion importante d'entre eux ne soit pas actuellement engagés dans une association. En fait, pendant quelques mois, nous avons demandé à tous les hommes de nos entourages privés et professionnels leur avis et éventuellement leur témoignage. En plus des réseaux de ces deux mouvements (qui nous ont conduits en plusieurs

points du territoire national), nous en avons rencontrés d'autres, principalement les CEMEA, le MRJC et les MJC¹⁹.

Enfin, nous avons rencontré des responsables associatifs, dont une femme, jugés particulièrement pertinents sur ces questions. Il s'agit de responsables des mouvements Peuple & Culture et des CEMEA, et d'un permanent du CCSC²⁰.

Les outils et leur usage

Nous avons d'abord diffusé deux questionnaires²¹, l'un adressé aux anciens objecteurs de conscience, l'autre à des responsables associatifs en poste à l'époque. Ces questionnaires n'ont pas été construits totalement pour un traitement statistique. Intervenant assez tôt dans les recherches, il s'agissait plutôt, sous une forme simple, d'obtenir des premières informations et des premières données. Ils n'avaient donc pas la fermeture classique des questionnaires, mais étaient au contraire assez aérés pour permettre aux répondants de s'expliquer longuement s'ils le souhaitaient. Nous avons ainsi disposé de réponses en quantité, loin de ce qui est nécessaire pour un traitement statistique définitif, mais confirmant tout de même par le nombre nos premières pistes de travail. Ils ont apporté aussi des éléments plus élaborés, dont l'articulation approche la complexité obtenue par les entretiens.

Ces derniers ont été réalisés auprès de vingt personnes, majoritairement anciens objecteurs, et pour trois d'entre eux, auprès de responsables associatifs. Enfin, un entretien témoin a été réalisé auprès d'un jeune qui n'a pas été objecteur de conscience.

Ils ont été conduits à l'aide d'un guide d'entretien, mais sur un mode très ouvert : en général, après avoir exposé les trois attendus de l'entretien (engagement, mémoire, et l'hypothèse d'un service civil obligatoire), l'entretien devait se dérouler comme un récit, en partant de la situation au moment de l'incorporation pour se terminer sur la situation actuelle – ou au minimum, celle dans laquelle ils se sont trouvés

¹⁹ CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active ; MRJC : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne ; MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture.

²⁰ CCSC : Centre de Coordination pour le Service Civil

²¹ Des modèles de ces questionnaires, ainsi que le guide d'entretien, sont reproduits en annexe.

immédiatement après les deux années. Mais si toutes ces périodes ont été traitées, ces entretiens n'avaient pas tous la même couleur, selon, au premier chef, l'expérience de la personne, mais aussi selon l'actualité du questionnement du chercheur. Tous donc, n'apportent pas d'éclaircissements sur les mêmes points. D'autre part, ils n'ont pas été conçus comme de simples récoltes d'informations. Afin de profiter au maximum de ces rencontres, nous n'avons pas hésité à soumettre certaines de nos hypothèses à la sagacité de nos interlocuteurs, en nous gardant toutefois d'influencer leur jugement. Mais nous avons considéré qu'il n'était pas intéressant de conserver une position de repli soi-disant neutre, gardant pour nous nos hypothèses et nos réflexions, mais qu'il s'agissait bien, pour une part, de discuter dans les meilleures conditions possibles. Non seulement cela constituait pour nous un parti pris méthodologique, mais c'était aussi une demande légitime de la part des répondants, qui, souvent, n'avaient pas eu l'occasion de parler de tout cela sérieusement ou depuis longtemps.

Au fil de ce rapport, nous donnons beaucoup la parole à ces entretiens. Il y a à cela trois raisons. La première est sans doute la moins importante, puisqu'il s'agit de donner quelques preuves à l'appui de nos thèses. Deuxièmement, la parole directe, souvent sous forme de récit, articule sur un mode plus naturel des éléments que l'analyse s'acharne à séparer, pour mieux les analyser un par un. Les deux tons se complètent souvent pour faire comprendre ce dont il s'agit : lorsque l'un s'épuise ou s'égare, l'autre lui vient au secours. Enfin, il n'est pas possible de ne pas donner la parole aussi directement que possible aux personnes qui ont vécu et fait part de leur expérience. Cela pourrait aussi être un principe général, mais en l'occurrence, dans le silence et l'oubli de ce débat sur l'objection de conscience et le service civil, pour l'importance considérable que ces expériences ont eu pour ceux qui les ont vécu, pour, enfin, la mémoire de leur passage dans les associations, il était obligatoire de donner la parole, et non pas de s'en faire simplement l'écho.

De cette façon, il est aussi possible d'entendre ces personnes décrire leurs situations avec leurs propres mots. Nous sommes intervenus pour assurer un passage de l'oral à l'écrit, puisque celui-ci est bien moins souple. Nous avons aussi découpé et choisi, dans l'ensemble du propos, des passages pertinents. Dans la traduction comme dans le découpage, nous nous sommes efforcés de ne pas trahir le sens.

Les questionnaires comme les entretiens couvrent l'ensemble de la période pertinente, c'est à dire de 1982 à 1998.

Quelques éléments d'histoire

Nous ne souhaitons pas donner ici un exposé complet sur l'histoire de l'objection de conscience. Nous nous contenterons donc de quelques repères, repris essentiellement à partir du *Guide Pratique de l'Objecteur de Conscience*.

La conscription générale et obligatoire, qui apparaît en France lors de la Révolution de 1789 et des guerres qui ont suivi, sans interruption, pendant vingt-cinq ans, impose à tout adulte mâle un service militaire d'une durée variable selon les besoins de l'armée.

La lutte pour la légalisation de l'objection

Suite à la première guerre mondiale, le pacifisme connaît un formidable essor. Dès 1914 apparaît une forme de refus des obligations militaires : les réfractaires de conscience. Et dès le début des années 20 commencent une lutte visant à obtenir un statut légal. En 1931, une première loi visant à reconnaître juridiquement l'objection de conscience est présentée à l'Assemblée Nationale, et en 1933, la Ligue des Objecteurs est créée.

Il faut pourtant attendre le lendemain de la seconde guerre mondiale pour qu'une ébauche de statut juridique soit donné à ce refus, par l'entremise du Droit International - dont le principe est reconnu dans la résolution 1(95) de l'Organisation des Nations Unies (11 décembre 1946) – mentionnant la responsabilité de complicité de crime contre la paix.

En France, après 1945, il y a une cinquantaine d'objecteurs de conscience emprisonnés par an (certains font jusqu'à dix ans de prison). La peine est réduite à cinq ans en 1958 et à trois en 1962. A cette époque, les Témoins de Jéhovah sont fortement majoritaires parmi les objecteurs emprisonnés.

Avec la guerre d'Algérie, la lutte s'amplifie : après de multiples procès, des emprisonnements, des actions de désobéissance civile et une grève de la faim de Louis Lecoin, initiateur du Comité de secours aux Objecteurs de conscience, « la loi relative à certaines modalités particulières à l'accomplissement des obligations imposées par la loi sur le recrutement » est promulguée le 21 décembre 1963.

Cette loi instaure :

- un service civil obligatoire d'une durée double à celle du service militaire
- seules les convictions philosophiques ou religieuses sont admises
- propagande interdite
- délai de quinze jours seulement à partir de la parution d'un décret d'appel au journal officiel pour faire sa demande
- forte représentation des militaires dans la Commission juridictionnelle dont les membres, nommés par le gouvernement, sont chargés de délivrer ou non le statut. Accomplissement des obligations du service actif « soit dans une formation militaire non armée, soit dans une formation civile assurant un travail d'intérêt général »

La lutte pour la liberté d'affectation

En 1964, les objecteurs sont affectés à une unité de secouristes pompiers stationnée à Brignoles, dans le Var. Mais ils protestent contre l'inaction à laquelle ils sont condamnés, n'étant utiles que pendant les deux mois de la saison des incendies, et contre la tutelle de la Protection civile, pour laquelle ils travaillent le reste du temps et qui est liée à la défense nucléaire. De plus, il leur est imposé un règlement disciplinaire inspiré de celui de l'armée, qui les prive des libertés d'expression, de réunion et d'organisation, leur retirent tous droits politiques et syndicaux. En août 1965, ils se mettent en grève illimitée. En octobre, une vingtaine d'entre eux est emprisonnée, mais ils se mettent en grève de la faim et obtiennent un soutien international, au nom d'un « véritable service civil, sans ingérence de l'armée, pour des activités utiles », ainsi que la liberté d'expression et d'information.

En 1966, les objecteurs obtiennent la possibilité de choisir entre Cotravaux, qui réunit des associations telles que le Service Civil International, Etudes et Chantiers ou les Compagnons bâtisseurs, Aide à toute détresse et toujours, les pompiers secouristes. Pendant un an, ils bénéficient d'une relative liberté d'organisation au sein de leurs associations, mais en 1967, la Protection Civile décide de les affecter arbitrairement (par contingents de cinq) aux hôpitaux de Paris, à Cotravaux, à Emmaüs, etc. Les objecteurs décident alors de rejoindre quoi qu'il en coûte l'association de leur choix, et

face à leur détermination, la Protection Civile ne peut que s'incliner : la liberté de choix d'affectation est acquise dans les faits.

Depuis le vote de la loi, il n'y avait eu en France, de 1964 à 1969, que 340 objecteurs reconnus ; en 1970, 263 appelés font acte d'objection, Il y a 621 demandes l'année suivante, et 829 en 1972.

La lutte contre la tutelle militaire

Dans les années 68 à 71, au cours de divers procès, les objecteurs obtiennent d'être jugés selon des procédures civiles et non plus militaires. Ces procès sont intentés contre eux essentiellement pour insoumission (refus de se rendre au lieu d'affectation) ou propagande. En effet, devant l'augmentation constante des demandes de statut, l'Etat durcit les critères de la commission d'attribution, et fait la chasse à l'information et à la propagande.

En janvier 1971, la ministère de la santé demande à être déchargé de la tutelle qu'il exerçait depuis 1968, et celle-ci est attribuée à l'Office National des Forêts (ONF), tandis que ce transfert est accompagné d'un décret dit de Brégançon, instituant un règlement para militaire pour les objecteurs en service civil :

- subordination aux responsables de l'encadrement dépendants du ministère de l'agriculture
- devoirs et obligations, parmi lesquels l'interdiction de toute grève ou manifestation collective, de tout propos ou acte contraire aux intérêts de la nation, de toute participation à des réunions politiques, syndicales, etc., et rappelant aussi le respect nécessaire des règles de politesse, et du savoir-vivre.
- Un arsenal de punitions issues du code militaire
- Un système de permissions lui aussi calqué sur le code militaire.

Se développe alors un fort mouvement d'insoumission à l'affectation, suivi de procès (aux verdicts plutôt cléments) et ceci même lorsqu'en 1974, les affectations sont élargies au Bureau des Affaires Sociales et au Secrétariat d'Etat à la Culture.

En 1973, les objecteurs ressentent le besoin d'organisations, et créent les Comités de Lutte des Objecteurs (CLO) autour des revendications suivantes :

- abrogation du décret de Brégançon
- abrogation du décret interdisant la propagande
- reconnaissance du droit à l'objection à tout moment, pour tout motif, y compris politique
- liberté d'expression et de réunion
- libération des insoumis, déserteurs et soldats emprisonnés.

Quelques mois après est ajoutée la revendication d'une durée égale au service militaire.

Nous laissons de côté les évolutions de ce mouvement, qui va voir certains objecteurs évoluer vers un antimilitarisme plus dur, et d'autres au contraire tenter de récolter les fruits d'une reconnaissance de l'utilité sociale du service civil. Ces dissensions internes aboutissent en 1977 à la création de la FEDO²², qui accepte le service civil :

- par souci d'être entendu de l'opinion publique et de populariser l'objection
- par solidarité avec les autres appelés
- par réalisme vis-à-vis des pouvoirs publics
- pour éviter l'armée de métier

La FEDO n'acceptait le service civil que comme un compromis nécessaire. Accepter ce compromis ne signifiait pas « devoir » un service au système, et c'est pourquoi la FEDO refusait le cadre d'un « service civique » jouant le même rôle d'embrigadement que l'armée, et permettant un replâtrage d'une politique d'action sociale et culturelle jugée défailante.

La FEDO demandait :

- avoir pour tous la liberté d'affectation
- aménager le service civil dans le cadre d'organismes associatifs
- avoir la possibilité de participer à la recherche pour une autre défense
- avoir une représentation légale dans les instances de contrôle et d'organisation du service civil
- obtenir un changement de la loi pour obtenir une véritable reconnaissance de l'objection

²² FEDÉration des Objecteurs de conscience

- ainsi que la reprise des revendications des CLO²³

Les luttes étaient menées dans les directions suivantes :

- insoumission aux affectations arbitraires
- service civil alternatif, qui consistait à ce que les objecteurs insoumis effectuent
- un service civil alternatif, non reconnu mais conforme à ses revendications, au sein d'associations acceptant de les accueillir et de leur accorder un temps de formation aux alternatives de défense. Ceci, en vue de mettre l'Etat devant le fait accompli et de lui prouver la justesse et la crédibilité des propositions du Comité de Coordination du Service Civil (CCSC)
- recherche d'un dialogue avec les pouvoirs publics
- lutte contre la répression

Suite à un procès, la Fedo est dissoute en juillet 1981. Ses objectifs sont immédiatement repris par le Mouvement des Objecteurs de Conscience (MOC)

En 1981, arrive au pouvoir une majorité socialiste, plus favorable à une réforme du service civil, et porteuse d'espoirs. Les rencontres avec le pouvoir, mais aussi les actions se multiplient, afin d'obtenir cette réforme. C'est chose faite le 8 juillet 1983.

Les changements portent essentiellement sur les points suivants :

- Suppression de la Commission Juridictionnelle : le pouvoir discrétionnaire du ministère de la défense est limité à des questions de forme et de délai. Cette suppression a pour conséquence une quasi-automaticité du statut.
- Elargissement des motifs : il n'est plus nécessaire de justifier sa demande, une lettre mentionnant que l'on est opposé à l'usage personnel des armes pour « des motifs de conscience » est suffisante
- Elargissement des délais d'obtention : à n'importe quel moment avant l'appel, la demande est recevable (mais pas pendant le service militaire)
- Possibilité du retrait du statut aux objecteurs insoumis et déserteurs
- La durée ne change pas.

²³ Comité de Liaison des Objecteurs de conscience

Ces réformes ne satisfont pas les mouvements d'objecteurs, mais constituent la base de la législation jusqu'en 1997 et surtout ouvrent les vannes du service civil dans les associations.

En 1984, ils sont 1717, en 86, 2390, en 90, ils dépassent les 3000, puis de 91 à 95, les choses s'accélérent encore et passent de plus de quatre mille objecteurs en 1991 à plus de dix mille en 1995²⁴.

C'est alors que se dessine la réforme qui débouchera sur la suspension du service national dans son ensemble, et donc aussi celle du service civil des objecteurs. On voit comment, au fil des années, un modèle alternatif de service civil se dessinait, et on imagine comme la frustration a pu être grande lorsque l'armée, qui décidément, avait gardé la main, a décidé qu'elle n'avait plus besoin de tout cela :

« J'étais sur l'idée qu'à un moment on n'a plus besoin d'armée mais qu'on a besoin d'investissement collectif pour faire tourner un pays. Je ne sais pas quelle forme ça pourrait prendre, mais j'ai été déçu au moment de la fin du service militaire parce qu'il n'y avait plus d'objecteurs, plus de service civil, et parce que ça ne remettait pas en cause le principe de l'armée. Moi c'est pas service militaire que je voulais supprimer, c'était l'armée. Imaginer des militaires sans appelés, ça me semble encore plus dangereux » [entretien n°8]

²⁴ Ces chiffres sont tirés de l'article de Valérie Becquet, « Youth Civic and voluntary service in France », in *Youth civic service in Europe*, ed. Association of voluntary Service Organisations, 2005, p.33

Conclusion

Ce premier chapitre doit avoir amené le lecteur jusqu'au point où il peut plus aisément comprendre les enjeux et les intuitions de l'étude qui fait l'objet de la seconde partie. On devait y trouver les échos de ces préoccupations identitaires ainsi que des descriptions variées des processus d'engagement.

Dans d'autres circonstances, un tel chapitre aurait constitué un pur exercice, et on aurait renvoyé implicitement le lecteur au texte de l'étude en disant : « les objecteurs, c'est moi ». Mais ce n'est bien sûr pas exactement le cas puisque les répondants à l'étude imposent des propos qui ne me conviennent pas, et que par ailleurs, je n'ai pas rabattu mes préoccupations sur les leurs. Je n'ai tout simplement pas été objecteur, ni militaire, j'ai été, comme de bien entendu à l'époque pour moi, exempté de la question.

Tout ceci a son importance dans le cadre présent puisqu'il s'agit d'abord d'une réflexion à partir de ma propre pratique professionnelle. Parvenu à ce stade du texte, il importe de rappeler qu'il ne s'est pas agi jusqu'ici de présenter l'auteur de l'étude, mais bien de poser les éléments d'une réflexion sur l'engagement associatif.

En s'attachant à une situation particulière, qui plus est différente de celle qui nous occupait jusque-là, elle forcera le lecteur à opérer ce mouvement dont nous parlons tant, du particulier au général.

Elle l'y aidera aussi, en abordant pour commencer la question de ce qu'est la conscience, et on verra qu'il n'y pas loin à toutes sortes d'autres motifs de se laisser prendre à parti.

Deuxième partie : Qu'est-ce que la conscience ?

Cette seconde partie présente d'abord les motifs de l'objection de conscience. Nous discutons des questions pacifistes et des raisons personnelles avancées par les objecteurs. Les premiers chapitres rendent compte des positions antimilitaristes et des critiques du service militaire, avant que la fin du chapitre tente de montrer qu'il s'est agit aussi d'une critique sociale plus générale, qui a conduit très près d'une redéfinition de l'engagement – avant que la suspension de la conscription n'interrompe le processus.

Chapitre I - La question de la défense, mais « la défense de quoi ? »

Qu'est ce que la conscience des objecteurs ? Elle s'exprime sous différentes formes, et prend différents appuis. Nous laisserons entendre quelques voix. Mais il nous est apparu utile, pour les éclairer et les organiser, de recourir à un exposé des positions pacifistes plus général que ce qui peut être donné au gré d'entretiens sociologiques.

La position pacifiste, à partir de Simone Weil

Il nous semble en effet que la diversité des motifs d'objecter au service militaire peut se rapporter en définitive à la question de la défense, mais de « la défense de quoi ? »

La question est posée avec une tragique acuité par Simone Weil en 1937, alors que la guerre avec l'Allemagne nazie menace, et que l'Espagne se déchire depuis déjà une année. De tous côtés, on se prépare et on sacrifie tout aux nécessités de la défense. Le désespoir de Simone Weil ne vient pas de la crainte d'une défaite nationale à venir, mais du spectacle de la crispation générale. D'ors et déjà, et quelles que soient les victoires remportées par tel ou tel camp, elle constate que « *de longs mois de guerre civile ont peu à peu amené dans les deux camps un régime presque identique. Chacun (...) a perdu son idéal sans s'en apercevoir, en lui substituant une entité vide* ».

« Si on ose exposer devant un homme de parti l'idée d'une armistice en Espagne, il répondra avec indignation, si c'est un homme de droite, qu'il faut lutter jusqu'au bout pour la victoire de l'ordre et l'écrasement des fauteurs d'anarchie ; il répondra avec non moins d'indignation, si c'est un homme de gauche, qu'il faut lutter jusqu'au bout pour la liberté du peuple, pour le bien être des masses laborieuses, pour l'écrasement des oppresseurs et des exploités. Le premier oublie qu'aucun régime politique, quel qu'il soit, ne comporte de désordres qui puissent égaler de loin ceux de la guerre civile (...) L'homme de gauche oublie de son côté que, même dans le camp des siens, les nécessités de la guerre civile, l'état de siège, la militarisation du front et de l'arrière, (...) suppriment la liberté bien plus radicalement que ne ferait l'accession au pouvoir d'un parti d'extrême droite ; (...) Pour chacun des deux, la victoire de ce qu'il nomme encore son idée ne peut plus se définir que par l'extermination de l'adversaire ; et chacun des deux, si on lui parle de paix, répondra avec mépris par l'argument massue, l'argument de Minerve dans Homère, l'argument de Poincaré en 1917 : « les morts ne le veulent pas » (p.478)

Avant même la confrontation, l'essentiel est déjà perdu. En 1937, la position pacifiste est difficile à tenir, mais elle est encore la seule susceptible d'apporter la victoire – celle de la liberté comme celle de l'ordre. Simone Weil se résoudra à la guerre quelques mois plus tard, mais seulement quand elle sera déjà perdue, quand la militarisation des sociétés aura atteint un tel point qu'il ne restera plus qu'à chercher la défaite du pire, celle des nazis. Mais au moment d'écrire ce texte, elle tente encore de défendre la société à laquelle elle tient, celle qui n'est pas engagée par une décision irrévocable prise hors de tout contrôle, au nom des morts.

L'élan vers la guerre est performatif, plus on s'y prépare, et plus on s'y expose, puisqu'on cesse d'entretenir ce qui fait la vitalité des sociétés et ce qui leur permet de résister à la fatalité. Au contraire du fameux Clausewitz, Simone Weil ne considère pas que la guerre soit « la continuation de la politique par d'autres moyens », mais bien plus sûrement la fin de la politique : *« Si un jour les nécessités de la défense nationale font de la France un camp retranché où toute la nation soit entièrement soumise à l'autorité militaire, et si la France ainsi transformée rentre en guerre avec*

l'Allemagne, ces français se feront tuer, non sans avoir tué le plus possible d'allemands, avec l'illusion touchante de verser leur sang pour la démocratie ».

Jusqu'au bord du gouffre, il importe encore de déployer les énergies, au lieu de les concentrer, de refuser que les sociétés se focalisent sur les notions de puissance et de destruction, qu'elles ne deviennent des monolithes et qu'elles infèrent ce caractère à leur ennemi. Celui-ci ne l'est pas par nature, mais le devient, et peut donc aussi cesser de l'être si on trouve le moyen de décrier les adversaires : *« Il ne leur vient pas à l'esprit que la dictature a pu s'installer en Allemagne à la faveur d'une situation déterminée ; et que susciter pour l'Allemagne une autre situation qui rende possible un certain relâchement de l'autorité étatique serait peut-être plus efficace que de tuer les petits gars de Berlin et de Hambourg. »*

L'objection n'est pas une abstention

Les objecteurs que nous avons rencontrés ne se déclarent pas tous contre l'usage des armes, même si c'est bien ce motif qu'il leur a fallu donner pour obtenir le statut. Ce n'est pas que les objecteurs considèrent qu'aucune menace de guerre ne puisse plus surgir, ce n'est pas non plus qu'ils pensent qu'en cas de guerre, ils déserteraient ou se « planqueraient ». La question est plutôt de savoir si se préparer à la guerre n'est pas le plus sûr moyen de perdre ce que l'on voulait défendre : la maîtrise de sa vie, le développement de son intelligence, la liberté et les droits politiques.

« J'ai hésité, parce que pour moi, ce n'était pas évident. Je considère toujours d'ailleurs, mais bon, avec beaucoup de retenue, que face à certaines dictatures, la prise des armes... - puisque l'objection se positionne par rapport au port des armes, enfin l'objection officielle, le texte de loi par rapport auquel il fallait se positionner, posait la question sous cet angle-là, et considérant que la France en 88 (quand je me suis déclaré objecteur) - c'est toujours le cas maintenant - était loin d'être désarmée, le fait de se déclarer objecteur personnellement c'était pas... je ne menaçais pas la sécurité...

Donc j'ai conçu mon acte d'objection comme un choix de s'engager dans l'exploration de ce qu'on appelle les alternatives de défense. C'est ça qui me motivait

essentiellement parce que dire « non, il y a d'autres solutions que les armes », c'est gentil, c'est joli mais les autres solutions que les armes sont plus complexes à maîtriser, à mettre en œuvre. Donc à partir du moment où on fait le choix d'être objecteur, il faut encore plus faire d'efforts pour concevoir l'organisation de la défense. Et commencer par réfléchir à «défense de quoi, comment... ». Si on parle de république, si on parle de droits de l'homme, comment se mène le combat pour ces valeurs-là ? Justement sur le terrain de la citoyenneté, et pas avec des armes » [entretien n°1]

La conscription relève d'une décision collective, prise il y a longtemps. Certains objecteurs la contestent, mais ce n'est pas le cas de tous. Au contraire, nombreux sont ceux qui reconnaissent la légitimité de ce devoir, au même titre que le paiement de l'impôt, par exemple. Mais s'ils ne s'opposent pas absolument à l'usage des armes, et s'ils reconnaissent la légitimité du service, sur quoi repose leur refus ? En somme, qu'est-ce que la conscience ?

Cette question est d'autant plus importante que la suspension de la conscription en 1997 a suspendu du même coup la réflexion à ce sujet. Quant au code régissant le service national, il a toujours considéré l'objection comme un acte en conscience, autant dire conçu comme un choix individuel et non social, au motif précis d'un refus *personnel* de l'usage des armes. L'objection n'a donc jamais été considérée dans ce cadre comme une critique ni comme une alternative. Bien que des aménagements aient été acceptés au cours des années et au fil des luttes, les conditions d'effectuation du service en temps qu'objecteur de conscience ont toujours gardé un caractère punitif ou au moins de quarantaine. Comme si objecter était essentiellement un acte de retrait et d'abstention, une possibilité de faire exception qui ne mettait pas en question la règle.

Et pourtant, les objecteurs n'étaient pas réformés, et n'on pas cherché, généralement, à se faire exempter. En d'autres termes, il ne s'agissait donc pas d'échapper, ou de s'abstenir²⁵. Ils s'en défendent d'ailleurs au cours de multiples discussions avec un

²⁵ « j'avais un cousin qui avait aussi refusé le service militaire mais qui avait tout fait pour être exempté ou réformé et un copain qui avait fait très fort c'est-à-dire qu'au moment où on te demande l'incorporation, il a réussi à pisser dans son froc... Faut le faire parce que quand tu es devant quelqu'un, tu as 20 ans et tu t'obliges à te lâcher comme ça pour être réformé... c'était les deux seuls cas que je connaissais, et il était hors de question que je rentre là-dedans, je n'avais pas envie de

entourage soupçonneux²⁶. Pour la plupart, au contraire, l'objection est une action positive, l'occasion d'être utile ou de faire des choses intéressantes. S'ils mentionnent effectivement des motifs personnels (refus de recevoir des ordres, animosité vis-à-vis des militaires, etc.) on ne comprendrait pas ce qu'était ce mouvement si on négligeait la part de critique qu'elle comportait. Ce qui importait aux objecteurs, c'était bien souvent de faire un service national socialement utile. Au-delà des diverses expressions de motifs, on trouve nous semble-t-il un pacifisme en acte proche des thèses de Simone Weil : essentiellement, ne pas participer à la crispation de la société, en étant ennuyé, discipliné et embrigadé.²⁷

« Pour moi, l'objection de conscience, (...) ça reste aussi le côté négatif, c'est-à-dire ce papier comme quoi je m'engage à ne pas me servir d'armes, j'aime pas les armes, etc. Au bout d'un moment il était de plus en plus avéré que de plus en plus de jeunes faisaient l'objection de conscience parce que ça leur permettait de faire des choses intéressantes. Ce n'était même pas ne pas vouloir être en kaki. [Mais] la seule alternative que tu avais pendant un petit bout de temps par rapport au service national, c'était l'objection. J'ai regretté personnellement qu'il y ait ce côté philosophique, éthique qui ne me correspondait pas » [entretien n° 4]

En réponse à la question « défense de quoi ? », les objecteurs rencontrés au cours de cette enquête ont significativement répondu en exposant un peu leurs préventions contre l'institution militaire, et beaucoup les activités utiles auxquelles ils avaient été employés. Nous rendons compte de ces réponses en deux temps, d'abord le refus de participer personnellement à un embrigadement considéré à la fois comme dangereux et inutile, ensuite la décision de contribuer plutôt au développement social.

tricher, j'avais ma conscience, et j'étais clairement déterminé à ne pas obéir à qui que ce soit » [entretien 3]

²⁶ *« Mon grand père ne savait pas ce que c'était, c'est moi qui lui ai expliqué, je lui ai dit « tu vois, je rends service aussi. Je fais du boulot ». Il connaissait les objecteurs d'Algérie, mais pour lui c'était des déserteurs, pas des traîtres mais des déserteurs. Il y a eu deux trois repas familiaux assez chauds. »* [entretien 2]

²⁷ Les plus militants et les plus conscients de la question de défense armée mentionnent la possibilité de rejoindre des comités de soldats, mais les considèrent comme un échec et surtout comme un pur sacrifice. Peut-être même comme une impossibilité. Ils veulent le plus souvent se tenir éloignés de l'influence de l'esprit militaire.

Chapitre II - Face à l'ennui

En miroir de l'ennui qui leur était promis au cours d'une année de service militaire, ils ont décrit comment eux-mêmes se sont épanouis, comment ils ont pu échapper à une situation personnelle, sociale ou professionnelle peu engageante, comment ils ont pu aussi apprendre des choses laissées jusque-là hors de leur champ de préoccupation, ou rencontrer des gens qu'ils n'auraient pas croisés autrement.

Une année vide

« Ma décision était purement antimilitariste : je n'avais surtout pas envie de perdre un an à ne rien faire et l'image que je me faisais du service c'était un an vide. Une année très vide. Autant y aller pour 17 mois et faire quelque chose d'intéressant » [entretien n°7]

La perspective d'un an de manœuvres militaires et de caserne leur paraît particulièrement sombre, ou plutôt grise, de la couleur de l'ennui et de la perte de temps. Comme nous l'avons déjà noté, le refus de l'armée n'est pas toujours un refus de porter les armes, mais d'abord une répulsion vis-à-vis du mode de vie qu'elle propose. Cela signifie se couper du monde et de tout ce qui est en cours pour apprendre, éventuellement, diverses choses pendant le mois des classes. Mais ensuite ne reste plus que l'exercice et la discipline pour elle-même. Après, on ne fait plus qu'attendre.

La façon de passer le temps qui reste alors ne leur dit rien, et autant ils sont nombreux à sortir tout juste de la période des études, et mènent une vie sociale intense, autant la mauvaise réputation des distractions des militaires les effraye. Ils aiment faire la fête - et boire, éventuellement - mais pas pour tuer l'ennui. Il leur semble que le régiment, bien loin de faire d'eux des hommes adultes, va plutôt les maintenir dans des préoccupations adolescentes, dans l'irresponsabilité et la vanité, que leurs contacts

avec les « adultes » se feront sur un mode qui ne permettra pas réellement une maturation de leur part.

« Jusqu'à 17 ans je ne suis pas beaucoup sorti. Les bars, c'était après, quand j'ai été à la fac. Pour la première année de fac, je quittais mes parents, j'étais à la cité-U et là, j'ai pu mener un peu la vie, mais sans trop être intéressé par la vie étudiante. J'ai été assez vite adulte. Et à la MJC²⁸ ce qui m'intéressait c'était d'être avec des plus grands que moi, qui me faisaient confiance et m'ont accepté, de faire des choses pour le village et d'avoir une reconnaissance comme ça, d'un jeune, un peu rebelle avec mes cheveux longs mais (...) qui est responsable, qui s'investit, qui est à l'écoute des autres, pas le jeune « je casse tout ». De l'anticonformisme, mais aussi l'envie que tous ensemble on vive là et de participer à cette vie-là. Je participe plus par plaisir, et pour cette reconnaissance-là. Un an à l'armée, je ne voyais pas ce que j'allais foutre ni ce que j'allais apporter alors que deux ans dans l'éducation active à bouger et faire des choses avec d'autres, je me disais : « là, je serai plus utile » [entretien n°6]

Une année vide, ce n'est pas toujours ce qui arrive de pire, ce peut être, pour le réfractaire, une année de prison. Dès les premiers contacts avec l'institution militaire, lors des trois-jours, certains prennent conscience de ce que signifie l'obligation. Ils réalisent tout à la fois qu'ils ne s'habitueront pas et que l'armée ne les laissera pas partir. Elle les tiendra non seulement à l'écart de ce qui faisait leur vie, mais encore elle sera présente sans cesse. L'année à venir ne se présente donc pas comme un cours trop tranquille, mais comme un long affrontement fait de colères, d'énervement et donc sans doute de punitions.

« Donc ça s'est mal passé, ça c'est très mal passé parce qu'à la fois, je voulais me faire réformer, et de l'autre côté je ne voulais pas qu'ils me prennent pour un con - donc j'ai parfaitement réussi les tests. Mais il y a eu des mots, il y a eu des gestes. Et quand je suis sorti de là-dedans, j'étais apte. J'étais écoeuré et je ne savais pas ce qu'il fallait faire, je croyais qu'il fallait que je parte à l'armée et je me voyais faire mon année en taule. (...) Tu rencontres une espèce de conseiller d'orientation qui te demande ce que tu veux faire comme bataillon, la marine, machin, bidule. Et moi je lui

²⁸ Maison des Jeunes et de la Culture

ai dit « désolé, je ne ferai pas mon armée », et lui « alors il y a l'objection de conscience ». Mais moi, à ce moment-là, je n'avais pas de quoi entendre, j'étais tellement énervé, agacé, écoeuré que je suis parti comme un boulet. Et puis en y réfléchissant en rentrant chez moi, voilà, il ne restait que ça. (...) Donc je me suis dit tant pis, ça ne sera pas un mauvais moment à passer, il faut que je positive ça et que je le prenne comme une bonne expérience, que je profite de ces deux années pour faire un petit quelque chose » [entretien n°9]

Ce que l'esprit militaire empêche de faire

Ce qui rebute les objecteurs n'est pas seulement la peur du vide et de l'ennui. Ils portent en même temps une critique de l'institution militaire et des rapports humains qu'elle induit : l'obéissance, la hiérarchie, la discipline et la sanction. A cet égard, les positions des objecteurs vont de la curiosité un peu interdite²⁹ au rejet le plus catégorique. Il ne s'agit pas d'une crainte d'asociaux, ni d'une forme de couardise. Au contraire, les objecteurs vont effectuer deux ans de service, la plupart sans rechigner sur le principe, et à des postes où ils seront aussi des novices.

Mais ils auront choisi et avant de s'imaginer devoir obéir à des ordres au jour le jour, ils choisissent de ne pas se laisser aller.

Les positions pacifistes incitent à ne pas abdiquer, en rabattant, même pour une seule année, toute la vie sur un seul mode de fonctionnement, qui plus est orienté vers la seule considération de puissance. Avant que de se décider à objecter, ils s'effraient d'abord du consensus général autour d'eux concernant l'évidence du service militaire. Ce fait n'est plus questionné. Or la possibilité de plusieurs formes (service militaire, coopération, objection, etc.) signifie bien que ce n'est pas une pure contrainte, mais bien une question posée à chaque citoyen. D'autre part, ils voient partir des voisins et revenir des étrangers, qui rapportent avec eux des récits un peu incompréhensibles, comme venus d'un monde parallèle où d'autres valeurs ont cours.

²⁹ « j'ai un gros regret de ne pas avoir fait mon service militaire, j'aurais voulu voir ce que c'est, ça me paraît démentiel de vivre une vie de caserne, avec des gros cons, extraordinaire, loin... je comprends les mecs qui racontent leurs souvenirs, c'est une expérience, un peu comme un jeu de rôle » [entretien n° 7]

Or cela ne leur paraît pas inexorable puisque par ailleurs, ils disposent de points d'appuis qui leur rappellent qu'un choix reste possible, de faire son service ainsi ou autrement, d'en concevoir autrement les motifs et le sens.

« C'est aussi fortement teinté d'une conception de la société et des rapports humains qui ont fait que je ne me voyais pas porter des armes, être dans un système militaire où forcément... Je jouais au foot, j'avais des cousins plus âgés, tu vois, des choses assez classiques, où génération après génération, les gens font leur service militaire, où ils reviennent pour certains un peu cassés, pour d'autres, ils se glorifient de choses qui ne me tentaient pas trop, que je ne trouvais pas trop glorifiantes et dans ce réseau proche, tous parlaient faire leur service et moi, via le MRJC³⁰, et via une ou deux autres personnes, je trouvais un écho au fait que je ne le sentais pas de faire ça... Les convictions du refus de porter les armes et aussi de se dire qu'il y avait un vrai choix de vie, et je pense que le MRJC encore une fois a été très fort dans le fait de donner du sens à sa vie, de faire des choix lorsque des propositions pouvaient s'offrir à soi. Pour moi il y avait un vrai choix de vie, on a le choix de faire ci ou ça et mes convictions me portaient à faire une objection de conscience assez fortement. Et je ne sous-estime pas non plus, même si c'est moins latent que les rencontres avec le MRJC, dans mon parcours d'étude, bac littéraire, fac d'histoire et après IUFM³¹ pour devenir instit, tout au long de ce parcours d'étude, la lecture de tel ou tel texte marquant, en fac d'histoire certaines époques qui ont continué de fonder mon rejet d'un système »
[entretien n° 10]

Parmi ces points d'appui, pourtant, manquait le plus évident, celui d'une libre information sur les possibilités de choix, et particulièrement sur l'objection. Comme on l'a vu dans un extrait précédent, il arrive souvent que les jeunes appelés apprennent l'existence du cadre de l'objection de conscience au cours des trois-jours – à un moment où ils ne sont pas forcément sereins, puisque confrontés pour la première fois avec une nouvelle institution, particulièrement impressionnante³². Être informé ne

³⁰ Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

³¹ Institut Universitaire de Formation des Maîtres

³² « J'ai le souvenir des trois-jours, j'avais pas envie de faire le con, j'avais été confronté à l'institution scolaire, mais jamais pris à partie par des flics, ou des choses comme ça, et l'institution militaire, c'est un monde à part. Il y avait donc un côté initiatique parce que tu te retrouvais face à

signifie pas que l'on se décidera à objecter, même si des préventions vis-à-vis de l'armée sont ainsi autorisées et légitimées³³. Mais il est significatif qu'au fil des années, les choses finissant par se savoir, les jeunes aient été de plus en plus nombreux à choisir l'objection de conscience, même au prix de la double durée.

Toutefois, ce choix reste difficile à faire, d'autant plus que la question reste suspendue plusieurs années, entre la convocation aux trois-jours et l'appel effectif. Entre ces deux termes, beaucoup de choses peuvent changer, soit dans la vie des jeunes (notamment de nouvelles responsabilités, qui incitent à choisir plutôt le temps court du service militaire) soit dans leurs convictions. La pression sociale de l'entourage s'exerce tout ce temps et est susceptible de pousser au compromis ou d'affaiblir les convictions, avec l'idée de ne pas se faire remarquer, ou la lassitude d'être sans cesse sommé de se justifier. Alors certains, pour mieux échapper à cette « évidence » insidieuse et communément partagée, contraignent volontairement leur choix à venir en se déclarant le plus tôt possible.

« Mon objection était une opposition au principe militaire. A l'armée en tant qu'énorme machine avec ses codes, etc. C'était plus l'uniforme que l'arme. L'armée en tant qu'institution. (...) A 18 ans pile, deux ou trois jours après mon anniversaire, j'ai envoyé ma lettre. Aussi pour me provoquer moi : « aujourd'hui tu ne veux pas la faire, bah tiens, tu ne la feras jamais ! » [entretien n°8]

Ce que l'armée fait

une nouvelle institution. C'est bien d'avoir des étapes et que la société s'occupe de donner des sas, des étapes, des moments où on te dit que tu t'engages pour quelque chose. Ça permet de faire quelque chose, de savoir ce que tu fais au milieu de 60 millions de clampins. Mais le militaire, il y a peut être mieux pour faire du commun » [entretien n°7]

³³ *« c'était l'objet de pas mal de débats avec pas mal de gens et je pense que j'ai réussi à embarquer pas mal d'autres gens dans le choix de l'objection ou du moins d'un service civil, ce qui était pour certains le plus loin qu'ils pouvaient aller dans le refus des armes » [entretien n°10]. Et encore : « Donc je reçois ma lettre des trois-jours, je vais à Lyon, le sergent instructeur dit : vous avez tel choix tel choix, la gendarmerie, l'armée de l'air, etc. et vous avez objecteur de conscience, qui veut être objecteur de conscience ? Et il y a un truc marrant c'est que sur 70 personnes, je me suis retrouvé seul à lever la main. J'ai regardé autour de moi et personne ne levait la main. Et donc pendant un jour et demi, j'ai été pris en exemple « les gens comme monsieur, qui veulent être objecteur de conscience, gnah gnah gnah »... Et il s'est trouvé que pendant la pause clope à midi, un gars est venu me voir et m'a dit « moi aussi je voudrais faire ça mais je n'ose pas le dire ». Je lui ai dit « mais vas-y faut le dire, tu peux être objecteur, on sera deux, au moins » Donc il l'a dit » [entretien n° 2]*

« Il y a toujours autre chose à faire » est en somme la raison principale des objecteurs. L'armée retranche de la vie, empêche qu'on en conserve la maîtrise, elle accapare. Et précisément, poussé à l'extrême, cet accaparement par l'armée, c'est la mort. Il n'est pas possible, en effet, de négliger ce à quoi cette institution-ci est destinée, ni ce qu'elle est sensée faire. La critique des objecteurs ne porte pas seulement sur la manière de faire, ni sur le fait d'être obligé par une institution sociale³⁴ – ils sortent bien de l'école, par exemple, quoique quelques-uns lui reprochent aussi des tendances autoritaires. Mais l'armée est essentiellement destinée à faire la guerre.

« Il y a bien une armée, il faut bien se défendre si on est attaqués, il n'y a qu'une seule chose sur laquelle les associations d'éducation populaire auraient pu se mettre d'accord, à l'interne comme ensemble, c'est qu'une armée n'est faite que pour se défendre. Sauf que le fait colonial - qui, lui, n'est traité par personne, même pas dans l'éducation populaire - interdit de penser ça. Puisque de fait l'armée sert bien à attaquer lorsqu'on colonise. Donc ce principe généreux ne peut pas être pensé puisque le fait colonial l'interdit. Donc au bout du compte, il n'y a pas de position, de réflexion sur l'armée elle-même mais juste sur les différences de pédagogie et sur comment on pourrait être pédagogue avec la jeunesse. Mais on ne dit pas pour apprendre quoi » [entretien n°11]

Cette conviction, que la préparation de la guerre ne peut pas avoir en elle-même de limites, est le point de rupture des pacifistes. Pour eux, il n'y a qu'une duperie, une illusion dans laquelle on reste libre de donner, à considérer que les buts de l'armée sont subordonnés à la politique. Ils considèrent au contraire, comme Simone Weil citant le Dr Knock de Jules Romain, qu'« au dessus de l'intérêt du malade et de l'intérêt du médecin, il y a l'intérêt de la médecine »³⁵. Pour les pacifistes, disposer de l'instrument pousse inexorablement à s'en servir, quelles que soient les justifications extrinsèques qui seront données. L'armée porte en elle-même sa propre justification, indépendante des nuances et autres débats quant à son usage circonstancié.

³⁴ « Je n'étais pas rebuté par le caractère obligatoire à la condition qu'on le découple du ministère de la Défense et de l'armée, ce qui s'est passé car on avait à faire aux Affaires Sociales. J'étais d'accord. C'était du temps donné pour l'intérêt général » [entretien n°12]

³⁵ Jules Romain, Knock ou le triomphe de la médecine, acte II, scène VI. Simone Weil cite de mémoire, concentrant plusieurs répliques en une seule, op.cit, p.484

« Si on analysait de cette manière tous les mots, toutes les formules qui ont ainsi suscité, au long de l'histoire humaine, l'esprit de sacrifice et la cruauté tout ensemble, on les trouverait tous sans doute pareillement vides. Pourtant toutes ces entités avides de sang humain doivent bien avoir un rapport quelconque avec la vie réelle. Elles en ont un, en effet. Il n'y avait peut-être à Troie que le fantôme d'Hélène, mais l'armée grecque et l'armée troyenne n'étaient pas des fantômes ; de même, si le mot de nation et les expressions dont il fait partie sont vides de sens, les différents Etats, avec leurs bureaux, leurs prisons, leurs arsenaux, leurs casernes, leurs douanes, sont bien réels. (...) C'est le nuage des entités vides qui empêche non seulement d'apercevoir les données du problème, mais même de sentir qu'il y a un problème à résoudre et non une fatalité à subir. Elles stupéfient les esprits ; non seulement elles font mourir, mais, ce qui est infiniment plus grave, elles font oublier la valeur de la vie »³⁶

Cette stupéfaction des esprits est un engrenage dans lequel les pacifistes refusent de se laisser prendre, assurés qu'ils sont de perdre la partie, peut-être de se perdre eux-mêmes. En s'abstenant de participer, ils réfutent les débats portant sur le bon usage de l'armée. Des débats qui donnent le vertige :

« Objectivement si on prend l'état de la société française, tous les mythes qui se sont construits sur la résistance et sur la libération, plus le fait colonial après, il y a une sorte d'obligation à ne pas penser. Parce que si tu commences à penser ça, en terme de conquérant, de colonisateur, tu t'engages dans quelque chose dans lequel tout le monde aura peur » [entretien n°11]

Cette « obligation à ne pas penser », ou plutôt la mention de cette peur de penser permet de comprendre à quel point l'armée ne peut pas reconnaître la critique des objecteurs, même si par ailleurs elle peut faire montre d'une volonté d'autocontrôle, voire d'autocritique, mais le plus possible en ses propres termes. Quant aux objecteurs, elle considère qu'il vaut mieux, en effet, qu'ils s'occupent d'autre chose. Si les objecteurs hésitent parfois, c'est que le mythe du rôle des conscrits en Algérie les tente, et que tout particulièrement, ils craignent une armée dont on ne saurait rien, et dont nul intrus ne viendrait plus gêner les manières.

³⁶ Simone Weil, op.cit, pp 483 et 485

Mais ceux qui ont opté finalement pour l'objection ont considéré qu'un tel contrôle était fondamentalement illusoire, et qu'il leur reste le choix de jouer en sachant, ou de ne pas jouer. Certains ont payé pour le savoir.

« En plus j'avais déterminé que mon arrière-grand-père avait fait 1870, et 14-18, était mort en 17 à la bataille de la Lorette, mon grand-père avait fait 14-18, avait perdu trois doigts, enfin traumatisé, tout le bordel, 39-45, mes oncles, mon père, l'Algérie, l'Indochine... J'avais dit c'est bon, la famille, on a donné, en plus c'est mon tour maintenant, donc je vais dire « moi, je ne joue pas ». Je suis allé aux fameux trois-jours complètement dans cet esprit là » [entretien n°9]

Chapitre III - Sortir de l'ennui

Au moment où la question leur est posée, les jeunes sont eux-mêmes en pleine période de transition de l'école au monde du travail, à l'orée d'une autonomie vis-à-vis des parents, au début de l'exercice des droits politiques de l'adulte.

Dans ces circonstances, la forme que prendra leur service ne peut dépendre seulement de leur attitude vis-à-vis de l'armée et de l'esprit militaire. La décision dépendra aussi de l'envie de suivre l'avis de certaines personnes, et d'en contrarier d'autres, elle sera nourrie des expériences institutionnelles passées, auxquelles on manifestera sa critique par la décision d'objecter.

La fin du mutisme et l'affirmation de soi

Pour la première fois, très souvent, leur avis leur est demandé. Pour ceux qui deviendront objecteurs, c'est l'occasion de refuser des fonctionnements qui leur déplaisent, notamment lorsqu'ils estiment avoir déjà largement subi l'autorité que l'armée leur promet.

« Parce que j'avais fait 10 ans de scoutisme, j'avais marché au pas, j'avais crapahuté, je savais ce que c'était que l'armée, même avant d'y être. Pendant les trois jours, quand j'ai dit à un sous-lieutenant que j'avais fait 10 ans de scoutisme, il m'a

dit : « mais quand on a fait 10 ans de scoutisme, on ne fait pas objecteur ! ». Ben si, justement, pour moi l'armée je l'ai faite. Et après parce que j'avais pas envie de me faire chier au 92^{ème}³⁷, alors que j'avais une place en tant qu'objecteur à l'hôpital de St Flour. Et puis bon, j'étais punk, aussi. Donc j'avais une coupe qui m'intéressait bien, j'avais pas envie qu'on me la ratiboise » [entretien n°2]

C'est aussi l'occasion de sortir du monde de l'école, le seul qu'ils aient connu jusque-là, pour certains. Si l'armée est impensable pour des motifs idéologiques, l'objection a en plus l'avantage de proposer un accès au monde du travail, c'est-à-dire d'autres enjeux et d'autres modes de fonctionnement.

Les étudiants de longue haleine ont l'impression de manquer la vraie vie en restant à l'Université, en y étant depuis toujours, semble-t-il. D'autant plus s'ils ont le sentiment insupportable de n'être qu'exactly à la place que les mécanismes de la reproduction sociale leur destinaient.

« je suis allé jusqu'au bac parce qu'en tant que fils de prof, j'avais des facilités aux examens, agréable, souriant, aucun travail personnel. Donc je voulais abandonner ça et travailler, moi ce que je voulais c'était travailler et le seul milieu un petit peu professionnel que je connaissais c'était celui de l'animation, donc c'est celui dans lequel je me suis lancé derrière. Mais si j'avais eu des amis ou de la famille à Auchan, peut-être que je serai allé à Auchan, le but du jeu c'était de quitter ce milieu universitaire pour aller dans celui du travail. Sans vraiment de conviction... sauf me barrer de l'école. Ensuite, vu mes activités associatives... l'animation coulait de source » [entretien n°8]

C'est là un ennui particulier, celui d'être occupé à des choses dont toute saveur est gâtée par une trop grande évidence, et celui d'être un élément sans aspérité d'une grande machine sociale³⁸. Cet ennui est d'autant plus vif que la question posée est

³⁷ 92^{ème} Régiment d'Infanterie

³⁸ « j'étais vraiment très réactionnaire à l'école, persuadé que les profs enseignent pour les fils de prof, c'était mon analyse, comment ça se fait que j'ai eu le bac alors que j'ai pas fait mon travail à la maison depuis la 5^{ème} ? je voyais des relations à moi qui travaillaient beaucoup et qui n'arrivaient pas à s'en sortir, donc vision super noire, l'école ça ne sert à rien, ça ne permet pas aux gens d'être autre chose que fils de leurs parents » [entretien n°8]

d'ordre citoyen, et qu'elle marque l'accès aux droits politiques de l'adulte. En effet, encore aujourd'hui, les jeunes entre 18 et 25 ans franchissent les étapes essentielles entre l'adolescence et l'âge adulte (décohabitation, premiers revenus...) mais dans les circonstances d'alors, la question du service national leur était posée par tout le monde. Il ne s'agissait pas seulement d'avoir une idée sur la façon de mener sa vie, de trouver tel ou tel type de travail, etc., mais de répondre à la question posée sous de multiples formes, et par toutes les sortes d'entourage. Et il s'agissait donc, en retour, de se positionner, soi, vis-à-vis de tous.

Les raisons d'objecter ne peuvent donc pas être en seul rapport à la question de l'armée mais bien au-delà, un nœud de réponses à une situation complexe. L'armée rebute ou révolte, mais il y a surtout d'autres choses plus intéressantes à faire, et aussi d'autres questions personnelles à régler. On attendrait à tort de la part des objecteurs l'expression pure de motifs idéologiques : même s'ils peuvent concevoir très clairement leur opposition à l'armée, il se mêle toujours à leurs raisons des considérations sociales plus générales – et aussi de l'estime de soi. C'est pourquoi le récit des réflexions de l'époque n'a jamais l'univocité d'un discours idéologique ferme.

« Je ne me voyais pas porter un uniforme ou des armes, mais je ne sais pas trop pourquoi, je ne me voyais pas comme tous les autres. C'est peut-être le fait d'être différent qui m'a porté à l'objection, je ne me voyais pas au milieu des crânes rasés, j'avais les cheveux longs, c'était une période un peu rebelle, soft, vis-à-vis de ma famille, ma manière à moi c'était les cheveux longs. Il y avait l'antimilitarisme, mais je ne sais pas trop ce qui a déclenché ces opinions. Au service, j'avais peur de perdre mon temps un an, mais l'objection était aussi une manière de concrétiser un peu la rébellion. Quand je l'ai annoncé à mes parents, ils ont sursauté, en ayant l'air de dire « c'est quoi cette secte ? », ils ne savaient pas ce que c'était. C'était une manière d'acquérir de l'autonomie : personne d'autre ne va me dire ce que je vais faire, c'est moi qui vais choisir. Une autonomie aussi puisque je partais à 100 km, je quittais mes parents » [entretien n° 6]

Dire non, à ce moment-là, c'est s'affirmer non seulement vis-à-vis de ses parents, et s'émanciper ainsi symboliquement de la tutelle des adultes, mais aussi prendre acte de l'avis des pairs ; prendre sur soi de manifester un désir d'affirmation commun aux autres jeunes adultes, et notamment au nom de ceux qui ne le peuvent pas – particulièrement des filles

« Ça aurait été un peu la honte de faire l'armée. Parce qu'il y a ça aussi, je ne fais pas de choix, je laisse courir. La démarche était très importante, pour moi, aux yeux de copains, de copines, un côté un peu « je me prends en main ». Et l'occasion de mettre en action des valeurs qu'on a pu invoquer les années précédentes, ce qu'on peut dire quand on est ado et plus tard, que l'armée et la guerre, c'est pas bien. [J'avais par exemple] une copine, pas mal de copines pour qui c'était le choix de l'homme éclairé, un côté cohérent, avec de la valeur (morale) ajoutée. » [entretien n°7]

Si tous les jeunes du même âge doivent se poser la question de devenir adulte, le service national est l'occasion de placer cette question sur un plan symbolique, de lui donner une valeur citoyenne. Objecter, et donc rejoindre une association, ce peut être une façon d'accéder au travail, quoique dans des circonstances particulières. Mais c'est aussi plus que cela du fait que la question posée l'est par la société en tant que telle. On ira travailler, mais avec la possibilité rare de choisir un peu, c'est-à-dire en échappant pour cette fois au conformisme du travail « qui forme la jeunesse » et à l'utilitarisme, qui incite à entamer ou poursuivre une carrière.

« J'étais plutôt fier. C'est un peu par fierté que j'ai demandé le statut très tôt. Je ne voulais pas chercher une solution alternative, type être animateur à l'armée, je ne voulais pas participer à la machine militaire, même si c'est pour s'occuper des gamins des militaires. C'était une façon d'affirmer quelque chose, et puis il y a plein de trucs symboliques, auxquels je suis attaché, le fait qu'on n'ait pas le droit d'entrer dans une caserne, le fait que ce soit une peine et pas un truc de remplacement... Le statut d'objecteur m'allait aussi, et quand il y a eu disparition du statut d'objecteur je me suis dit « merde, il n'y aura plus d'objecteur de conscience... ». Pas en tant que salarié d'appoint mais en tant que principe de tampon sur ton passeport. Ce n'était

pas une démarche militante, parce que je n'allais pas changer le monde en faisant un objecteur de plus, mais par rapport à moi, c'était une façon d'affirmer les choses et je n'ai pas eu de questionnement de statut parce qu'autour de moi, les gens étaient plutôt sur ce positionnement-là » [entretien n°8]

Le service est une occasion unique de prendre position en tant que citoyen. Le fait qu'il soit obligatoire fait que même si le citoyen a d'autres devoirs, à propos de celui-ci, il doit prendre position. D'autres attributs peuvent être négligés, comme le vote, par exemple, mais on ne peut s'abstenir vis-à-vis du service national. Quelle que soit le comportement citoyen qui sera adopté par la suite, le fait d'avoir objecté reste comme un acte, un point d'appui dont on se souvient parce qu'il manifeste la possibilité d'agir et de donner son avis. Et de l'assumer sur une longue durée et dans l'action – d'agir effectivement pour contester et participer à construire autre chose. Un souvenir marquant parce que pour la première fois, pour la seule fois peut-être, on a réagi face au spectacle ennuyeux d'un monde qu'on n'approuve pas.

« J'ai l'impression que ce que j'ai fait en tant qu'objecteur, l'engagement, si je ne l'avais pas fait, je m'en voudrais, vu ce que je pense maintenant quand j'ouvre un journal ou la télé, c'est le bordel, je me dis « t'aurais pas fait objecteur - c'est pas le problème de ne pas avoir fait l'armée, c'est le problème d'être 29 mois objecteur, ça représente beaucoup de choses - tu as dit non à un truc, même si c'est un petit non, que tu as le droit de le faire... tu l'as fait et tu as bien fait » [entretien n°2]

Se déprendre d'un avenir professionnel tout tracé

L'appel du service national intervient à un moment où, pour beaucoup, se dessine déjà une carrière. Leurs études sont achevées, ils ont eu quelques contacts avec le monde du travail auquel ils sont destinés, et disposent maintenant d'une bonne perspective quant à ce qui les attend.

Or d'une part cette carrière peut leur sembler finalement peu engageante, mais d'autre part ils ont acquitté des coûts d'entrée déjà élevés – par exemple, de longues années d'études. Ils se sentent donc engagés, quoique sur la base d'un choix de cursus fait il y a longtemps, et sans avoir eu l'occasion d'envisager d'autres options.

Autour d'eux, tout peut être parfaitement bien organisé, et alors le service semble surtout un obstacle, une perte de temps : pressé de commencer dans une carrière, avec la promesse qu'on n'aura plus envie de regarder en arrière, on est plutôt tenté de faire une année de service militaire, quelle qu'en soit la pénibilité. Mais on peut aussi s'apercevoir brutalement que certains aspects d'un métier que l'on pensait aimer et désirer vont prendre un pas insupportable. Alors il faut trouver d'autres appuis pour renoncer non seulement à ce métier, mais au monde qui lui était attaché. Dans ce cas, deux années de service civil peuvent être une occasion inespérée de reconsidérer l'agencement des choses : ce que l'on veut faire et ce qui est inacceptable, quelle vie on veut mener, avec combien d'argent et en travaillant de quelle façon.

Le monde de la production et de l'industrie est le premier visé par les critiques. Particulièrement bien organisé et attractif, il rebute malgré tout. Et au premier chef par son utilitarisme froid :

«Je m'étais confronté au monde du travail dans cette filière-là, où j'avais vu que ça se heurtait à ma propre éthique, qui était d'aider les gens. Je faisais de la robotique, et pour moi c'était pour ça. Et puis aussi parce que c'était très amusant, les petits robots, tout ça, c'était rigolo. Mais le jour où tu te retrouves sur un poste de travail devant une meuf qui a fait ça pendant 25 ans, c'est-à-dire à peu près ton âge, pour savoir si une machine automatisée (...) est rentable, à la place d'une nana qui fait ça avec un pistolet automatique (...) Bref. Je me suis retrouvé devant cette meuf, à la chronométrer, à noter ses gestes... t'aurais vu le regard ! Ça, ça a été un des fondements de mon engagement dans le monde associatif. En tout cas, un fondement pour laisser tomber l'autre, le côté industrie, ça a été ça. Pourtant j'étais bien, j'avais mon bureau, un petit bureau d'étude, j'avais deux mecs qui s'occupaient de faire mes machines d'essai, qui étaient là uniquement pour ça, je n'étais pas en chaîne, évidemment, c'était du bonheur. J'étais payé peut être 2 – 3 fois ce que je suis payé même maintenant, donc ce n'était pas une histoire d'argent. En plus c'était pas l'argent qui m'intéressait, et heureusement que ça ne l'est toujours pas d'ailleurs... Quand je croise mes potes de promo, moi je me trimballe dans une poubelle défoncée et eux ils ont déjà acheté leur baraque, ils ont des belles bagnoles, ... Tant mieux pour eux, ils ont choisi, moi j'ai choisi aussi et je ne regrette pas trop. Un petit peu, on va

dire, surtout quand je galère, mais pas trop. Parce que je me suis enrichi personnellement un milliard de fois plus qu'eux en restant dans leur taff'. (...) A 23 ans si je n'avais pas eu cette objection de conscience, je ne serais pas allé bosser dans le social, de toute façon, je ne serais pas allé bosser tout court » [entretien n°9]

Hors de l'obligation imposée par le service national, devenant en l'occurrence plutôt une occasion qu'un obstacle, les choses ne sont pas organisées pour permettre l'expérimentation d'autres métiers ou d'autres façons de faire. Il est trop coûteux de renoncer à suivre sa carrière, à laquelle on a déjà beaucoup sacrifié, pour chercher plus que de la simple information sur les problèmes sociaux, ou pour s'engager dans leur résolution. Informés, faiblement sollicités, surtout relativement à la force d'attraction du cursus dans lequel ils sont pris, ils doivent pour s'engager faire appel principalement à une force de conviction personnelle – et en maintenant très probablement cet engagement au second plan, sans pouvoir y investir ce qu'il faudrait non seulement pour obtenir des satisfactions, mais aussi pour comprendre réellement la situation. L'objection, c'est-à-dire plutôt le service civil, sont un cadre qui permet justement cela, encourageant une inclination personnelle et l'autorisant en la rendant moins coûteuse aussi pour l'association accueillante.

« ... [je peux me dire que] les énergies renouvelables, ce côté environnement, ça m'intéresse, mais je ne sais pas par quel bout l'attraper. Tu peux l'attraper par : « je connais telle association qui milite là-dedans, je vais faire du bénévolat », et tu peux l'attraper aussi, puisque tu as cette chance-là quand tu es objecteur, en disant ça ne va rien leur coûter, je vais squatter chez eux, et puis au lieu de le faire le soir, le week-end etc., ça va être mon activité, et puis après, ça me plait ou pas, ce n'est pas obligé ... ça me permet d'expérimenter. C'était ça qui était intéressant, ça pouvait permettre à pas mal de gens de se tester dans la vraie vie, des goûts qu'il pouvait avoir, des sensibilités, des aspirations, et après éventuellement voir s'ils pouvaient en vivre, mais ça c'est l'étape encore plus loin. Maintenant en fait, quand tu regardes bien, les mecs sont étudiants, ils ont leur cursus, ils ont leurs trois-jours, pendant lesquels ils passent des examens, peut-être un jour, ou une semaine, mettons, on leur dit : « ça fonctionne

comme ça », ils se rendent compte, s'ils ont un cursus universitaire, que des gens ne savent pas lire, qu'il y a des problèmes de toxicomanie... c'est très intéressant, c'est du brassage, voilà, et après qu'est-ce qu'ils en font ? Ils ressortent et on leur dit qu'il faut aller sur le marché du travail, commencer. S'ils ont eu la démarche avant, de tester sous forme de stages, ou pour revenir sur le monde associatif, s'ils sont déjà actifs dans des associations, peut-être qu'ils iront, mais sinon, le cursus... » [entretien n°5]

Sans cette occasion d'un choix contraint, où trouve-t-on les raisons de renoncer à tout ce que l'on commence à accumuler au gré d'une vie de professionnel bien rémunéré ? Car en réalité, à 20 ans, les jeunes sont déjà en mesure de toucher les premiers bénéfices de leurs années de formation³⁹. Or s'ils sont tentés par un engagement associatif et des activités d'utilité sociale, non seulement cela équivaut à une reconversion, c'est-à-dire un nouveau départ à zéro, mais de plus, ces métiers sont souvent économiquement peu engageants. On peut se demander si le service civil n'a pas l'avantage, dans cette situation, non seulement de rendre la reconversion moins coûteuse, mais encore de se présenter à un moment où on n'a pas encore trop à perdre, où, s'il faut vivre chichement, on s'y résout d'autant plus facilement qu'on n'est pas encore trop avancé dans la routine et le confort. On hésite à qualifier cela d'« avantage », puisqu'on pourrait tout aussi bien considérer qu'il s'agit surtout de demander aux jeunes un sacrifice que les plus âgés ne veulent plus consentir.

« A l'époque je ne sais pas si ça ne me posait pas de problème, c'était un passage obligé sur lequel bon gré mal gré, j'y allais, je n'ai pas souvenir des sentiments qui m'animait à l'époque, mais avec le recul, j'ai trouvé cette période vraiment intéressante parce qu'elle me permettait d'expérimenter des trucs. D'essayer des voies

³⁹ Comme on le voit dans l'extrait suivant, les choses sont déjà organisées pour que le début de la carrière se passe bien : étapes claires, réseau d'entraide, idéologie fonctionnelle et salaires adaptés. Si malgré tout on émet quelques réserves, on espère se débrouiller pour trouver une place acceptable – mais on se demande où le jeune ingénieur pourrait trouver un appui pour sortir du système « *Les jeunes ingénieurs commencent leur carrière à Paris, dans une grosse boîte, payés tant, avec des échelons, des bidules, là il y a les confrères, là il y a les anciens de la promo, l'association des anciens élèves...j'étais baigné là-dedans, même si je sentais bien que ça ne m'allait pas bien. Avec d'autres collègues, on sentait que ça n'était pas notre truc, mais une fois que tu es diplômé, tu vas chercher du boulot, à un moment où à un autre, si jamais tu n'as pas de service national, et a priori je pense que je serais allé plutôt là-dedans, dans une grosse boîte, en me disant que j'arriverais bien à essayer de voir là où ça m'intéresse le plus.* » [entretien n°5]

sur lesquelles sinon je ne serais jamais allé. Je pense que c'est beaucoup plus difficile quand on se retrouve dans la vie active, d'un coup, il y a le salaire qui tombe, en admettant que tu sortes des études, tu trouves un boulot, au lieu d'avoir 2000 balles par mois tu en as quinze, tu commences à mettre un crédit pour acheter un appart ou prendre un train de vie qui fait que tu perds un peu des notions de la réalité, et après la prise de risque devient beaucoup moins importante, parce tu te dis : « je gagne tant par mois, je suis en train de bosser dans le pétrole, le solaire m'intéresse, bon demain je vais dans le solaire. Oui mais attends, comment je fais, je ne peux pas payer mon abonnement à Canal +, je ne peux pas payer mon truc, mon bidule, il faut que je me sépare de tout ça, il faut élaguer ». Quand tu n'as pas eu, tu ne peux pas dire que ça te manque. Avec le recul, encore une fois, d'avoir pu tester différentes choses, ça m'a permis de dire : « finalement, c'est dans cette voie-là que j'ai envie de bosser, ou de militer, ou en tout cas d'orienter mes choix » [entretien n°5]

Sans cela, ne restent que les choix de regretter de ne pas mieux faire, ou bien de s'engager sans être payé, en militant « en plus », bénévolement. Les jeunes objecteurs ne souhaitent pas avoir à choisir. Engagés au nom d'un refus citoyen, ils espèrent trouver au cours de cette expérience la possibilité de bien faire les choses tout en étant payé pour. Encore une fois, cet espoir vient souvent en conclusion d'une critique de l'industrie, comme paradigme de la technique privée de sens. Cette fois, pourtant, ils ne s'apprentent pas à signer un contrat de travail, mais se trouvent engagés au nom de la société, au nom de l'utilité sociale. Cela les autorise à revenir sur les compromis qu'ils ont pu faire avec l'éthique et à revaloriser les notions de sens du travail et qualité des relations. Plus, en les sommant de se mettre au service du progrès social, la société réitère à leurs yeux ces valeurs.

C'est ainsi que pour la première fois depuis longtemps, ils ont la possibilité de rehausser leurs exigences en matière de travail. C'est l'occasion par exemple, de rechercher des modes de fonctionnements sains, de nouveaux rapports au travail et à l'argent. Si la tâche technique, quelle qu'elle soit, continue à les intéresser, cette expérience leur permet de tester d'autres agencements de priorités, puisqu'ils vont, a priori, travailler pour peu d'argent avec des militants – et que de toute façon, eux-mêmes sont dans une posture volontariste.

« Tout le monde est conscient qu'il faut de l'argent pour vivre mais on n'est pas obligé d'en avoir pour se cacher derrière, dans le fait de vivre il y a le fait de pouvoir consommer, mais c'est aussi du temps libre, des conditions de travail, et c'est des facteurs à mettre au premier plan, et la paie vient après. Ce sont des choses que je pouvais peut-être avoir intuitivement, mais qui ont été nourries par ces expériences-là » [entretien n°5]

Un peu détachés de la pression utilitariste de la carrière, ils pensent aussi s'engager dans des domaines qu'ils ne connaissaient pas auparavant, qui leur semblaient étrangers, voire fermés. Tout d'abord, un large champ d'activités leur est ouvert. Tous ceux qui déclarent avoir réellement préparé leur service civil disent avoir hésité entre s'engager pour faire autrement ce qu'ils connaissent déjà un peu (par exemple, l'animation, ou bien l'ingénierie rurale), ou bien découvrir autre chose : le théâtre, la sculpture mais aussi les échanges internationaux ou telle question sociale. C'est là une occasion que l'on craint unique, et que l'on se doit de consacrer à ce qu'on n'aura jamais plus l'occasion de faire. C'est l'occasion de nourrir pendant deux ans une part de soi qu'on s'était résolu à négliger.

Mais précisément, cette possibilité, même si elle apparaît alors devoir être unique, surgit pour la première fois et se maintiendra pendant deux années. Puisque le service est exigé de tous les hommes, cela signifie qu'a priori, toutes les places proposées le sont à tous, quelque soit le métier qu'ils exerçaient jusque-là. C'est, symboliquement, dire à chacun que quoi qu'il fasse, il se mêlera de ce qui le regarde.

Ainsi, ceux qui découvrent qu'ils sont légitimes à travailler – ou militer – pour des causes qui leur semblaient appartenir essentiellement à d'autres, comme, par exemple, dans une association d'entraide, ou même d'auto-support entre personnes handicapées. Sensibilisé, dit celui-ci, comme tout le monde, peut-être disposé à aider, ne serait-ce qu'en estimant qu'une part de ses impôts revient à cette cause, il réalise très vite que donner du temps le marque et l'intéresse, et que puisqu'il est ingénieur, il ne construira tout simplement plus de bâtiment « mal fichu pour les handicapés »

« Il n'y aurait pas eu cette obligation, je n'aurais jamais connu le monde du travail chez les handicapés, par exemple, c'est un truc assez hallucinant, les difficultés qu'ils

peuvent rencontrer, d'accessibilité... même s'il y a des campagnes de sensibilisation, le fait d'être tout le temps en contact et pendant longtemps, ça t'amène à découvrir d'autres personnes, que tu n'aurais jamais rencontrées autrement. Des personnes en dehors de la sphère familiale, professionnelle, culturelle ou même militante, que tu peux avoir par ailleurs. Handicapés » [entretien n°5]

Beaucoup s'aperçoivent aussi que d'autres choses sont possibles que le métier dans lequel ils s'engageaient. Cette période, quelle que soit sa durée, va interrompre un cours qui les menait tout droit à un but, alors qu'ils souhaitaient peut-être en poursuivre plusieurs à la fois. S'ils choisissent l'objection de conscience, cette interruption durera deux ans, ce qui les expose à ce que le cursus soit sérieusement relativisé, et perde non seulement de son efficacité (qui tient en partie à son élan) mais aussi de son évidence.

« Si jamais il n'y avait pas eu cette obligation-là, sortant des études, j'avais fait un stage juste avant chez Rhône-Poulenc, je suis sûr que j'aurais envoyé un CV chez Rhône-Poulenc. Et là, je ne sais pas ce que je serais devenu. Mais je pense que ça aurait été énormément plus compliqué. Plus difficile. (...) Je pense que j'aurais viré plus con que je ne peux l'être » [entretien n°5]

Cette occasion repousse un peu le spectre du renoncement, celui de se livrer à un métier dans lequel on sera mal à l'aise, et d'abandonner en plus des intérêts dont on ne pourra pas faire profession. L'ennui dans lequel se trouvent les jeunes à ce moment est provoqué par la perspective de mal faire son travail, parce qu'on en désapprouve les objectifs – ou que l'on s'en désintéresse – ou les façons de faire – par exemple, les relations de travail ou à l'argent. Mais de part la posture citoyenne qu'ils adoptent en objectant contre le service militaire, et du fait qu'ils se trouvent symboliquement libres de choisir où s'investir, ils peuvent provisoirement réunir un projet professionnel (car de fait, ils choisissent rarement une activité totalement nouvelle) et un projet personnel.

« J'aurais pu me dire il faut que je me trouve un job alimentaire et partir en usine, et dire : « ok, on va faire deux choses, il y a le travail et il y a la vie à côté, deux mondes qui ne vont pas se côtoyer », alors que là il y avait moyen de faire un tuilage entre des

aspirations des choses qui me plaisent - musique, jeunes, problèmes éducatifs. Entre des intérêts pro et des intérêts persos. C'était super riche » [entretien n°7]

De nombreux jeunes, confrontés à la sombre perspective de métiers ennuyeux, ont considéré l'objection comme une vraie chance. Pour ceux-ci, ce n'était pas un obstacle ou un temps qui leur était enlevé et qu'ils devaient retrancher de leurs plans d'avenir. C'était au contraire une nouvelle occasion, qui plus est surgissant au début de leur vie d'adulte, de redéployer les possibilités. Non seulement en agençant différemment les priorités, mais encore en s'introduisant dans d'autres carrières et d'autres activités, au moment où leur avenir paraissait bloqué. Certains s'apprêtaient à renoncer beaucoup, à des convictions ou à des centres d'intérêts, d'autres ne trouvaient tout simplement pas de place.

L'accès au marché du travail, par exemple, leur semble très difficile, à moins d'être, à la manière des jeunes ingénieurs que nous avons vus, dans un parcours solide, bien entourés, bien soutenus et bien aidés, mais un prix d'une sélection sociale forte, qui s'apparente à une transmission et met le jeune dans une position d'apprentissage de ce qui est déjà là – une position de mineur. Mais si ces jeunes ont eu quelques « accidents de parcours », qui peuvent tout aussi bien, dans une logique fonctionnelle, n'être que la fréquentation de mouvements de critique sociale, ils se trouvent fragilisés et le marché de l'emploi et la course au diplôme deviennent très durs.

Le service national s'adresse au contraire aux adultes et, s'ils objectent, les envoient travailler essentiellement dans le monde associatif. Pour ceux qui se voient mal partis dans le monde de l'entreprise, soit parce qu'ils ne l'acceptent pas, soit parce qu'ils ne sont pas qualifiés, c'est l'occasion d'un pas de côté, dont ils espèrent qu'il leur évitera l'ennui ou, tout simplement, l'échec.

Pour beaucoup, arrivés à l'âge de la conscription, il s'agit d'abord de se « caser » quelque part. Ils ouvrent pour cela le livre où sont recensés, par ordre alphabétique et par secteur d'activité, tous les organismes agréés pour les accueillir, ou bien activent des réseaux d'anciens pour déterminer ce qu'ils vont faire. Une fois qu'ils auront ainsi rejoint une association, seront-ils pour autant engagés auprès d'elle ? Il semble que même si les récits qui nous ont été faits donnent d'abord beaucoup de place au hasard,

à l'errance et à l'opportunité, on puisse en réalité affirmer que l'objection est bien un engagement, vraiment pas un devoir dont on s'acquitte bon gré mal gré, mais un choix. Sans trop le savoir eux-mêmes peut-être, en tout cas sans toujours le présenter de cette façon, ils font le choix d'un certain recentrage sur soi, alors qu'ils sont en butte à un environnement contraignant, à une société directive et tout à la fois libérale, prônant plutôt de se jouer des obstacles que de les affronter.

« L'objection de conscience c'était un choix, un vrai choix. Tu ne fais pas l'armée, tu fais l'objection en sachant ce que ça implique au niveau éthique et philosophique, tu ne t'engages pas là-dedans n'importe comment. Tu as déjà une idée, non pas de ce que tu veux faire en terme de métier, etc., mais que l'armée ou le monde de l'entreprise ne sont pas forcément faits pour toi alors que le secteur associatif, qui employait beaucoup d'objecteurs, quasiment la majorité, était fait pour toi, que c'est là-dedans qu'il fallait que tu ailles. C'était un choix, c'était un vrai choix. Ça tient de là, le fait que les objecteurs étaient des gens très volontaristes... enfin je me considérais comme ça, et les gens avec qui j'étais objecteur étaient comme ça, très volontaristes, très volontaires. Ils n'avaient pas de mal à se fondre dans la peau d'un vrai pro, comme s'ils étaient embauchés comme tels, parce qu'ils n'étaient pas là par hasard, ils n'étaient pas là parce qu'on leur avait imposé d'être là, ou parce qu'on leur avait dit : « tiens, c'est bien que tu fasses ça » [entretien n° 4]

La nécessité d'essayer quelque chose

Nous ne voudrions pas laisser croire que tous les objecteurs se trouvent à l'orée d'une carrière. Au contraire, beaucoup d'entre eux sont dans l'incertitude de leur avenir, et dans la précarité professionnelle. Les deux ans du service en tant qu'objecteur leur donnent alors très concrètement l'espoir de s'installer pour la première fois dans une activité à long terme. Cela signifie d'abord un nouveau rapport à l'argent, puisque la solde, éventuellement complétée jusqu'au niveau du SMIC par l'association accueillante, si elle reste faible dans tous les cas, est au moins assurée d'être régulière. Cela signifie aussi qu'ils peuvent espérer mener des tâches au bout, qu'ils ont le temps

de comprendre le fonctionnement de qui les accueille, et d'espérer participer de plein droit aux activités⁴⁰.

Sous cet ordre, nous avons vu que l'on pouvait considérer que, pour ceux qui renoncent à une carrière qui leur déplaît, cela pouvait aider à « abaisser les coûts » d'une reconversion. On peut considérer de la même manière que pour ceux qui n'ont aucune perspective d'emploi, cela donne une première expérience. C'est en effet un attribut de l'adulte que d'accéder à un emploi, mais est-ce bien là pour autant l'objet du service national ?

Il est pourtant nécessaire d'en parler parce que les jeunes sont souvent, alors comme aujourd'hui, dans une position d'accès difficile au marché du travail, et à tout ce qui y est attaché. Qu'ils aillent au gré d'emplois précaires ou que l'option industrielle se soit refermée, ils n'ont souvent guère d'idée de ce qu'il s'agit de faire, et projettent surtout d'attendre. C'est donc pour eux un peu une opportunité, mais surtout une nécessité d'essayer quelque chose. Sans cette obligation, ils prendraient un travail, et cela ne leur paraît guère moins obligatoire.

En effet, il n'est pas contestable que l'accès aux protections sociales et, en général, à l'autonomie, reste attaché au travail⁴¹. Vu sous cet angle, le service n'est plus tellement un devoir du citoyen vis à vis de la société, c'est surtout un droit, celui de demander de l'aide lorsqu'on est confronté à une forte exigence non seulement de qualification, mais surtout de mobilité, c'est-à-dire lorsqu'on a suivi un cursus qui ne débouche pas, ou bien lorsqu'on veut – lorsqu'on doit – en changer.

⁴⁰ « *J'avais vraiment cette attente d'avoir un travail quotidien des missions, etc. et de partir de ces bouts de machins que j'avais avant* » [entretien n°8]

⁴¹ « Face à ce que l'on présente parfois comme un champ de ruines, il faut rappeler quelques évidences : même si elles sont fragilisées et menacées, nous sommes toujours dans une société entourée et traversée de protections (voir le droit du travail, la Sécurité sociale) ; même si le rapport à l'emploi est devenu de plus en plus problématique, le travail a conservé sa centralité (y compris, et peut être surtout, pour ceux qui l'ont perdu ou sont menacés de le perdre, voir les enquêtes sur les chômeurs et les précaires) ; même s'il n'est plus quasiment hégémonique, le rapport travail-protections est toujours déterminant (près de 90% de la population française en comptant les « ayant-droits » est « couverte » à partir du travail, y compris dans les situations de hors travail comme la retraite et partiellement le chômage) », R.Castel, *L'insécurité sociale*, p.80

Ce n'est pas l'objet premier du service national, mais il se trouve que les temps coïncident, celui où on demande au jeune de donner, et celui où il cherche à accéder au monde, notamment par le biais de l'emploi⁴².

Pour les jeunes répondants, en tout cas, la question ne peut pas être dissociée. Si tous, ou presque, déclarent avoir trouvé, au cours de cette expérience, des motifs de satisfaction, et de la découverte, il apparaît clairement que cela ne venait pas à la place d'un autre projet. L'opportunité d'une bifurcation, dont nous avons longuement parlé doit être relativisée en ce sens que dans bien des cas, ils se trouvent perdus et s'intéressent volontiers à ce qu'on leur propose, parce qu'en fait il s'agit surtout d'une opportunité qui va peut-être marcher. Ce qu'ils veulent faire, pourquoi ils objectent, pourquoi ils rejoignent telle association plutôt que telle autre ? Ils ne se posent pas tant de questions sans y mêler de légitimes préoccupations utilitaristes.

« Je me suis retrouvé dans une situation un peu particulière, premièrement parce que je vivais auprès de mes parents et que mon père est militaire de carrière, et qu'il pensait vraiment que je ferais le service militaire et qu'à partir du moment où j'ai du lui expliquer que dans le cadre de ma carrière, il était vraiment très important que j'ai ce travail, parce que je considère ça comme un travail, plus qu'un... que ce travail au krij-Montpellier, que 20 mois passés là-bas c'était vraiment me mettre sur les rails du fameux defa, dont il ne savait absolument pas à quoi ça pouvait correspondre, pour moi c'était très très important, j'ai failli me faire foutre à la porte à cet instant là, mais bon, il a accepté en serrant les dents et quand j'ai pu me payer ma première voiture, avec l'argent de l'objection de conscience, finalement il a vite laissé tomber » [entretien n° 4]

Ce flou et ces préoccupations n'apparaissent pas tellement dans les entretiens, elles sont comme effacées par le fait que, au cours d'une discussion dix ans après, non seulement ils infèrent du sens à ce qui n'en n'avait pas tant (pour les nécessités de la

⁴² « J'ai fait l'objection à Montpellier tout simplement parce que j'ai dû partir de Clermont-Ferrand faute de moyens, aucun moyen de vivre ici, j'ai eu le BEATEP en octobre 95, je crois, et je me suis retrouvé sans rien, c'est pas les travaux d'animateur bafa qui peuvent te permettre de vivre beaucoup ici. Donc j'ai du rejoindre mes parents pour vivre avec mes parents à Montpellier, et s'est posée à cet instant la question du service » [entretien n° 4]

mise en récit, et pour donner satisfaction à celui qui pose la question, pour la première fois depuis, et peut-être le seul à avoir jamais demandé quoi que ce soit à ce propos) mais encore cela à pu prendre, au cours des deux années, un sens qu'il n'était pas possible de voir avant. Si tous se montrent satisfaits, c'est aussi – et peut-être très essentiellement - parce que de toute façon, quelque chose est arrivé, pendant deux ans de leur vie. Il en serait de même, certainement, avec les récits du régiment. En tout cas, il nous semble qu'une lecture imprudente et superficielle de ces récits ne peut nous renseigner sur les affres de l'époque, et que ceci doit aussi nous alerter sur les avis que les « adultes » peuvent avoir aujourd'hui à ce sujet.

Si nous avons bien décrit la situation précaire de ces jeunes à l'époque, et si nous rappelons qu'ils sont confrontés à un marché de l'emploi qui leur demande, à ce moment-là de leur parcours, un nouvel effort d'adaptation, nous proposons de reconsidérer la question du choix qu'effectue l'objecteur. Sous cet aspect, son seul choix est d'avoir tenté de mettre fin au cours des choses - au lieu de faire l'armée, ce qui interrompait ses tentatives d'insertion une année, ne changerait rien à sa situation sociale concrète mais suspendait les problèmes, l'objecteur fait bien le choix d'essayer quelque chose.

Mais ce serait trop lui demander que de justifier d'un projet. En effet, non seulement il manque d'informations et en général de presque toutes ressources pour se projeter dans le futur, mais encore il est doublement obligé, par la loi d'abord, et par la nécessité ensuite. D'une certaine façon, cela conduit à considérer que cela double aussi ses droits. En effet, la société lui demande d'une part de lui donner du temps, tout en s'étant organisée pour attacher l'essentiel de ce qui permet l'autonomie au travail. Elle se doit donc non plus de faire reposer la responsabilité du bon déroulement du service de l'objecteur sur lui-même – ce qui serait un marché de dupes⁴³ – mais bien de se

⁴³ Parlant de l'insertion, R.Castel note que « dans toutes (les) nouvelles procédures, il s'agit de passer de la consommation passive de prestations sociales délivrées d'une manière automatique et inconditionnelle à une mobilisation des bénéficiaires qui doivent participer à leur réhabilitation » ce qui passe par une « activation des personnes concernées ». Et bien que saluant ce qui, dans cette démarche, promeut une « mobilisation des bénéficiaires » et une « prise en compte (des) situations particulières » et « des individus singuliers », il critique le fait que « ces intentions respectables sous-estiment la difficulté et souvent l'irréalisme qu'il y a à en appeler aux ressources d'individus qui manquent précisément de ressources ». Cela nous paraît pouvoir être rapproché de la question qui nous occupe, en cela que, quoiqu'en l'absence de toute information ou presque – celle-ci reposant sur les

mobiliser effectivement pour s'assurer que ce n'est ni une mesure de relégation – de quarantaine ou de sous emploi⁴⁴, voire de travail forcé – ni seulement une bouffée d'oxygène qui les occupent en améliorant à la marge leur condition.

Au contraire, la situation concrète des jeunes appelés empêche d'en rester à une vision unilatérale des choses, et de se contenter de considérer qu'il est normal qu'ils donnent à la société de leur temps. Que ne le demande-t-on à tous, si ce n'est au motif que cela est supposé coûter moins à la jeunesse, puisqu'elle a moins à perdre ? La question réellement posée à la société qui les oblige ainsi est celle du sens qu'elle donne à ce service. Ce peut être un réel effort d'accueil de nouveaux citoyens, ou bien une politique de grands travaux, à vertu occupationnelle, dont ils sortiraient aussi démunis qu'avant.

Faute de cette réflexion suffisante sur le sens de ce service, certains objecteurs ont retrouvé dans les associations qu'ils ont rejoint l'ennui auquel ils cherchaient précisément à échapper : l'autorité, l'inutilité. Pour eux, et bien qu'ils en aient tiré des leçons et beaucoup d'amertume, il n'y a pas eu de rupture avec le sentiment de vacuité, et le temps a passé lentement.

Un engagement devenu peu à peu illisible ?

Ce que nous venons de voir dans ce chapitre permet de comprendre comment, avec l'accès au statut devenu quasiment automatique à partir des années 80⁴⁵, les appelés ont été de plus en plus nombreux et les motifs de plus en plus divers, au fil des années

seuls objecteurs eux-mêmes, et en aucun cas sur l'Etat – on suppose que parce qu'il prend position contre le service militaire, l'objecteur a un projet, dont le succès relève essentiellement de sa compétence. Cela renvoie au fait que l'objection a toujours été considérée comme un acte personnel, et non comme une question sociale, alors même que de plus en plus de jeunes s'en saisissaient, et pour des motifs de plus en plus divers – et notamment avec des préoccupations d'insertion.

⁴⁴ On note d'ailleurs qu'ils se retrouvent de fait souvent dans des milieux professionnels où la précarité est courante. Voici l'exemple, certes un peu particulier, d'une association de personnes « *on pouvait être vus comme de la main d'œuvre à pas cher, à des moments, mais ça n'était jamais dit, et puis on avait des ressemblances de contrat : les personnes que je côtoyais dans les CA pouvaient être salariés dans des CAT, des fois c'était limite esclavage, ou étaient embauchés dans des administrations ou dans des entreprises mais dans le cadre des emplois protégés, donc n'étaient pas dans un milieu complètement ouvert. Enfin on avait tous des contrats un peu bizarroïdes* » [entretien n°5]

⁴⁵ loi n° 83-605 du 8 juillet 1983, modifiant le code du service national,

et jusqu'à la réforme du service en 1997. Le maximum est atteint dans les toutes dernières années, avec plus de 10 000 objecteurs en 1995.

Cela se remarque notamment dans les récits des trois-jours, au cours desquels, auparavant, les objecteurs passaient pour des originaux. En 1994, les choses avaient changé :

« Je ne me sentais pas du tout en marge pendant les trois-jours, il y avait un paquet de monde qui se déclarait, j'avais pas l'impression d'être marginal. Mais c'est marrant parce qu'à une époque, c'était vraiment le mouvement, le truc, le geste hyper fort symboliquement. Mais là c'était banalisé » [entretien n°7]

L'objection est donc devenue peu à peu une option dédramatisée, sans doute du fait de la reconnaissance sociale et notamment celle de l'Etat qui, en simplifiant la procédure, et en éloignant de plus en plus les objecteurs du ministère de la Défense, a du même coup reconnu un peu mieux la légitimité de la démarche. C'est aussi certainement un résultat du travail des objecteurs eux-mêmes, qui ont, au cours des années, réussi à faire admettre comme normale une démarche plutôt scandaleuse à l'origine. Enfin, c'est sans doute aussi parce que l'armée elle-même est devenue plus discrète, moins au centre des débats, et pour ainsi dire une étrangère plutôt qu'une ennemie directe. Il lui reste essentiellement les attributs de l'autorité, mais elle est moins perçue comme un pivot essentiel de la société. En même temps qu'elle semble se faire plus discrète, s'affaiblissent aussi les réflexions sur la défense et notamment sur les alternatives. Avant même que d'autres préoccupations plus immédiates ne surgissent, l'armée sort des esprits.

« J'étais passé complètement à côté de ce genre de question, et même encore aujourd'hui... Je trouve que le budget militaire est quelque chose d'hallucinant, après, est-ce qu'il faut qu'il y ait ou non une armée... Je ne m'étais pas posé la question, il y avait ce côté très négatif, l'armée, bourrin, vilain, pas beau, con, violent, toute cette image-là, mais par contre l'imagerie patriotique ne m'a pas frôlé un instant, parce qu'il y a 10, 15 ans, quelqu'un qui parlait positivement de la France, c'était tout de suite d'extrême droite, enfin... la fibre patriotique, ça ne me parlait pas, c'était tout de suite nationaliste. D'ailleurs j'ai toujours un peu cette sensation. » [entretien n°7]

Quoiqu'on puisse penser de cet « évanouissement » du débat sur l'armée, ce qui compte pour notre propos est que le service civil soit devenu, dans les dernières années, si « facile ». Non seulement, comme nous avons essayé de le montrer, les motifs des objecteurs se sont diversifiés, et sont devenus moins directement politiques, mais encore la simplification de la procédure a fait qu'il n'y avait plus à innover, à aucun moment du parcours – et ceci concerne aussi les associations accueillantes.

Ce qui nous paraît intéressant est qu'ont pu s'exprimer alors beaucoup plus clairement des préoccupations d'insertion sociale, au sens le plus large. Un nouvel agencement a pu voir le jour entre les éléments d'une prise de position politique et morale, et des réflexions sociales et économiques. L'objection est devenue de plus en plus un engagement qui mêlait ces deux types de préoccupations, sans plus dissimuler les secondes pour mieux faire valoir leur combat pour les premières.

Passé le temps de l'antimilitarisme, venait peu à peu celui du service civil et de l'utilité sociale. C'est finalement la question même de l'engagement qui s'est modifiée. En effet, les jeunes objecteurs ont cherché, et parfois trouvé, des façons de mêler des préoccupations professionnelles et militantes, d'essayer des façons de faire qui leur permettent de travailler dans de bonnes conditions à des questions qui les intéressent, et pour lesquelles de toute façon, ils auraient milité – ou voulu le faire. Ces bonnes conditions sont d'abord dépendantes de la durée, au contraire des missions courtes qu'ils avaient souvent connues ; elles sont aussi des manières de travailler qui ne sacrifient pas à l'illusion disciplinaire ; et enfin un rapport adulte à l'apprentissage et à l'acquisition de compétences.

« A partir du moment où le droit à l'objection était reconnu, ça ne servait à rien de continuer à fonctionner comme ... dans une guerre de tranchées. Il faut à ce moment-là rentrer dans le partenariat institutionnel, sans vendre son âme, mais développer à fond tout ce qui était possible, la formation des objecteurs, le travail sur les objectifs généraux du service civil, la cohérence entre l'objection et le service civil, la formation des associations qui accueillent, des personnes qui accompagnent les objecteurs, etc. » [entretien n°1]

Certes, il ne s'agissait plus de se battre pour sortir de l'ombre, mais la disparition du service national a fait que le travail de redéfinition de l'engagement s'est lui aussi interrompu. La reconnaissance institutionnelle, et au-delà, sociale, ouvrait le champ d'une réflexion sur ce qu'est vraiment l'engagement, enfin soulagée un peu de l'illusion de la gratuité pure. Jusque-là, en effet, on pouvait bien considérer que citer la cause pour laquelle on s'engageait suffisait à clore le débat. Il suffisait donc, sans doute, d'une lettre-type envoyée à l'administration. Mais ils se sont battus, en plus, pour faire des choses, ni n'importe lesquelles, ni n'importe comment ; envoyés dans les associations, ils ont redéployé leur engagement en faveur d'autres causes, dans des exigences de sens et des façons de faire.

La moindre primauté des motifs idéologiques au cours des dernières années du service national apparaîtrait-elle comme une dilution ? Ou bien amène-t-elle à reconsidérer l'engagement pour en faire un peu moins une proclamation et un peu plus une action ? L'effacement de la question militaire a mis au jour d'autres critiques, mais elles sont relativement moins soutenues par un discours clair, puisqu'elles procèdent de plusieurs logiques d'action, et brouillent les sphères considérées comme étanches du privé et du public, du singulier et de l'universel, du professionnel et du loisir, du militantisme et de l'attentisme, du don et de la rétribution, de la contestation et de la docilité, de l'intégration et de la marginalité.

La position particulière des objecteurs dans les associations tient au fait qu'ils ont dû répondre à une question à tiroir – d'abord, l'antimilitarisme, puis l'utilité sociale. Cet entre-deux les a conduit à proposer une nouvelle acception de l'engagement, comme une exigence de concilier travail et estime de soi, trop souvent perçus comme antinomiques, et une nouvelle alliance entre l'affirmation de sa personnalité, une volonté d'épanouissement individuel et un fonctionnement collectif. La nouveauté tient surtout au fait que ces agencements soient devenus légitimes, alors qu'ils étaient auparavant plutôt tus au profit de la proclamation idéologique.

Mais la suspension de la conscription a interrompu tout cela. L'adversaire disparu, et peut-être en partie vaincu (s'il est vrai que l'esprit militaire devenait de plus en plus étranger aux jeunes appelés) on a considéré qu'il n'y avait plus à continuer la lutte. Les

associations, et la société plus généralement, étaient largement restées sur le mythe de l'antimilitarisme, voire sur l'idée que le service civil était en effet une exception à la règle militaire. Elles n'avaient pas construit d'autres bases et n'ont pas su passer le cap en demandant que si la référence militaire disparaît, ce soit pour que le service civil puisse prendre toute sa place. La suspension s'est passée comme si tout le monde se réjouissait d'abord de la suppression d'un obstacle ennuyeux, bien que ne soient résolues ni la question pacifiste, ni la question citoyenne.

Pourtant, la question de « la défense de quoi ? » avait avancé, puisque les gens se préoccupaient de faire des choses utiles et de nourrir la vitalité de la société au lieu de se laisser fasciner par des moulins

Transition : la leçon d'une situation à la limite

Nous avons dit que les objecteurs ne remettaient pas en cause le principe du service. C'est pourtant bien le cas de certains jeunes, et pour eux, la logique voulait qu'ils s'insoumettent. Mais d'autres responsabilités les rattrapent parfois.

Dans le long extrait qui suit, nous donnons le récit d'un de ces objecteurs en situation limite, c'est-à-dire tout d'abord absolument opposé à toute obligation venue de la loi, mais par ailleurs engagé dans d'autres enjeux au point de l'amener à ce qui devient alors un compromis difficile : l'objection de conscience.

Comme nous le verrons, son principal motif pour refuser le service – sous quelque forme que ce soit – tient au fait qu'il ne veut rien faire qui soit obligatoire de par la loi. Par rapport aux autres objecteurs rencontrés, il s'agit donc d'une position différente, et plus radicale. Mais cette position limite fait voir d'autant mieux ce qui se pose à tous, sous des formes plus diluées.

D'abord, elle est l'occasion de rappeler que l'objection est aussi un compromis entre l'individu et la société, et non pas une démarche volontaire, ni une obligation stricte (ce qui serait le cas s'il n'y avait que l'armée ou la prison). Ce compromis a été obtenu par les mouvements d'objecteurs eux-mêmes comme une concession historique. Il reste qu'il s'agit d'une question posée fermement par la société à chaque individu (mâle), qu'il parvienne à saisir l'occasion comme une opportunité heureuse ou qu'il la subisse comme un obstacle intempestif. En rappelant qu'il s'agit d'un compromis, nous voudrions attirer de nouveau l'attention sur le fait qu'il s'agit aussi d'un rapport de force entre l'individu et la société, et que c'est bien en ce sens que la question est posée : l'adhésion de l'individu au principe de sa participation à la société ne change rien au fait que c'est bien cette dernière qui porte la responsabilité de la contrainte.

Si nous insistons sur ce point, ce n'est pas en oubliant que d'autres théories politiques sont possibles, et notamment celle qui a d'ordinaire la parole, pour considérer que l'individu a toujours déjà signé un contrat social, et qu'ainsi, il ne fait que donner un peu en retour de ce qu'il reçoit sans cesse. Mais d'une part cette vision du monde, pour

être dominante, n'est pas absolument incontestée, et d'autre part, elle affronte la position individualiste dans une dynamique dialectique, ce qui signifie que les deux sont probablement présentes à la fois chez tous les appelés. La position limite qui suit en donne un bon exemple.

D'autre part, et en lien avec ce que nous venons de dire, ce récit nous amène à la question qui sera largement traitée en deuxième partie : quelle vision la société a-t-elle de sa jeunesse ?

Elle l'oblige, ou plus précisément, elle l'appelle à participer à un monde déjà là, et la question que nous posons est de savoir dans quelle mesure elle agit en considérant qu'il faut la former afin qu'elle puisse prendre des places dans ce qui existe déjà, ou bien si elle l'accueille de façon à ce que le passage à l'âge adulte soit aussi l'occasion de faire bouger les choses, et qu'elle s'efforce de faire en sorte que les jeunes puissent définir eux-mêmes les places qu'ils occuperont, et non reprendre celles qui leur sont laissées par leurs aînés – non seulement celles qu'il faudra prendre quand ces « aînés n'y seront plus », mais aussi celles qui restent et qu'ils veulent bien laisser.

Voici donc un long extrait d'entretien, qui permet en outre de voir comment s'articulent dans un récit de nombreux éléments dont nous avons déjà parlé.

« Quand j'ai eu 18 ans en 87, le jour de mes 18 ans, j'ai envoyé la lettre type : « pour des motifs de conscience, je veux être objecteur de conscience ... » Je ne pouvais pas le faire avant parce que je n'avais pas le droit et le jour de mes 18 ans, c'était vraiment en opposition avec ma famille et en opposition avec un système qui t'obligeait à être incorporé.

Donc le service militaire était au courant que j'allais faire ça. J'ai été appelé pour faire mes trois-jours juste après le bac, alors que j'étais déjà à moitié à la fac. J'ai hésité parce que tu n'es pas obligé d'y aller quand tu es objecteur et j'y suis allé pour faire de la pub pour l'objection de conscience. Distribuer des tracts. On restait une nuit, à l'époque : j'ai fait le mur et je suis rentré le matin par la porte... et on m'a proposé d'être officier pour sortir de l'objection ! Et après, quand j'ai vu tout ça, je n'avais même plus envie de faire l'objection, c'est-à-dire qu'entre 88 et 93, j'étais dans un cadre d'insoumission, avec des manifs pour l'insoumission, sans le dire

officiellement, sans faire de lettre disant « je ne veux plus être objecteur », c'était dans ma tête.

J'étais décidé encore avant. Depuis le collège j'avais cette motivation de ne pas toucher à des armes, de ne pas jouer à la petite guerre avec mes amis, j'adorais ça quand j'étais gamin, mais c'était impensable que je puisse apprendre à faire la guerre, c'était impossible. J'ai fait mes premières virées en stop à la fin du collège ou au début du lycée pour aller dans des manifs d'insoumis à Laval, suivre les choses de très près avec les insoumis en question ... vraiment je suis dans ce contexte-là, et en opposition avec le cadre familial où si tu ne fais pas l'armée tu n'es pas un homme, en opposition avec le cadre social du village, un petit village où tout le monde a fait le service militaire

La deuxième chose, c'est qu'il était impossible qu'on m'oblige à faire quelque chose. J'étais déjà en gros conflit avec ma famille, avec l'autorité parentale ou scolaire ou sportive, je jouais au foot à l'époque, on m'obligeait à faire des trucs dont je n'avais pas envie, j'étais en cadet national quand j'étais au lycée et déjà c'était une réelle difficulté d'accepter l'autorité et qu'on me dise ce que je dois faire. Pour moi, j'avais du libre choix et je devais pouvoir faire mon propre choix. Et après, forcément, être dans une discussion avec d'autres, mais pas être obligé à faire. Et je ne comprenais pas que l'Etat et un ministère puissent me dire « il faut que tu partes un an apprendre à faire la guerre », c'était inconcevable.

C'était le fait qu'on m'impose quelque chose qui me dérangeait, je ne comprenais pas... Si on m'avait proposé : vous avez la possibilité d'être pendant deux ans au service d'une association, vous avez plein de choix possibles, ça peut être dans le sanitaire et social, dans le médico social, dans l'environnement, dans la culture, dans l'humanitaire... j'aurais tout de suite dit oui, parce que c'était payé chaque mois, même si ce n'était que 2500 francs, à 20 ans, pour moi c'était l'Amérique, c'était vraiment super, nourri logé... Mais qu'on me l'impose, que ce soit l'Etat ou qui que ce soit d'autre, pour moi ça ne correspondait pas à un principe fondamental qui est de toujours respecter le choix de l'autre, même si tu n'es pas d'accord et que tu peux discuter avec cette personne, toujours respecter le choix. Et ne jamais lui imposer... et

aujourd'hui je fais de l'accompagnement à la création d'activité, je ne vais jamais dire à un moment à la personne de faire comme ci comme ça, ça ne m'arrive jamais.

Quand j'avais quinze ou seize ans et même à dix-huit ans, j'étais plus à faire un club des droits de l'homme, une radio libre... mon temps principal à dix-huit ans c'était de faire la fête avec les copains, c'était pas dans des causes, sauf : « touche pas à mon pote », des manif anti-Devaquet... mais je n'avais pas cette conscience du collectif, réellement, et je ne sais pas si je l'ai encore parce que vu ce que représente l'Etat, j'ai des difficultés à l'avoir : quand on m'envoie le papier pour faire ma déclaration d'impôt et que je vois comment est utilisé l'argent public, récolté par rapport à la défense et à la sécurité intérieure, des fois je n'ai pas envie de payer mes impôts. Pas envie de payer cette part d'impôt en tout cas. Elle a des limites aussi cette organisation collective.

En 92, quand j'ai appris que j'allais être papa, dans ma tête tout un processus s'est mis en place. Ça n'a pas été évident, psychologiquement, puisque comme j'étais dans cette décision d'être insoumis et d'aller jusqu'au bout, il a fallu que je revienne en arrière sur mes convictions et que je fasse des compromissions, puisque j'acceptais de faire ces deux ans d'objection, vingt mois exactement. Il le fallait pour trouver un compromis avec [ma compagne], avec moi-même, avec le fait de pouvoir élever cet enfant dans des conditions de liberté, même s'il n'y avait pas trop de risque, mais on allait être emmerdés, clairement : financièrement, humainement, judiciairement. Il y avait des attaques du tribunal, je commençais à être emmerdé par la justice, j'ai reçu un papier comme quoi on allait venir me chercher pour faire mon service militaire, juste à ce moment-là, en avril-mai 93, [mon fils] avait un mois ou deux. On a commencé à flipper, puis je me suis bougé le cul et dans l'été, j'ai trouvé une association dans laquelle j'ai commencé réellement mon objection, en octobre 93 »
[entretien n°3]

Ce récit parle de lui-même, mais nous voulons souligner quelques éléments. Tout d'abord, le fait qu'il s'agisse d'une démarche publique : dans son cas, il ne s'agit pas d'éviter l'obstacle, mais bien d'une critique radicale, adressée tout à la fois à l'armée, bien sûr, mais aussi à tout son entourage familial et de voisinage. Le contact avec les

trois-jours semble lui faire comprendre que l'objection est bien considérée par l'armée comme une option du système, encore une fois : une exception possible qui ne remet pas en cause la règle de la conscription.

Nous avons cité plus haut une reformulation en temps de guerre de la fameuse expression de Marx : « le mort saisit le vif », qui se rapporte au fait que la société a « toujours déjà » opéré des choix qui obligent l'individu ; nous voyons ici, poussé à l'extrême, le refus de cet argument « les morts ne le veulent pas », puisqu'il n'a pas du tout conscience que la loi de la conscription peut aussi être considérée comme une décision collective antérieure, et qu'elle tire de là sa légitimité. Mais lui, qui se trouve occupé à beaucoup d'autres choses, politiques autant que sociales, ne reconnaît plus de légitimité dans cette vieille décision devenue plutôt coutumière, ni re-justifiée ni même plus discutée depuis bien longtemps.

Tout ceci fait que sa prise de position semble l'intuition de l'échec historique de l'objection, si on considère qu'effectivement, toutes les critiques des objecteurs ont été balayées en dernière instance par les militaires, restés maîtres de la suspension de la conscription – et donc aussi de sa branche exceptionnelle qu'était l'objection de conscience.

Mais cette position reste aussi limitée sur ce point de l'échec historique : d'abord, des choses ont été faites, par lui et par l'ensemble des objecteurs, qui ont effectivement contribué à la cause pacifiste, et peut-être au recul de l'influence de l'esprit militaire ; ceci n'a pas été effacé par la suspension du débat.

Ensuite, des compromis ont été nécessaires, pour lui comme pour de nombreux autres, qui ont renoncé à leur autonomie pour deux ans, si ce n'est, comme lui, à leurs convictions. Quand nous disons nécessaires, nous entendons bien qu'il a dû renoncer à une position radicale sur cette question au nom d'autres engagements. Que ceux-ci, en l'occurrence, aient été familiaux, ne les privent pas de la légitimité à intervenir. C'est bien sur la pluralité et l'interpénétration des motifs et des préoccupations au sein de la personne que nous allons adosser la seconde partie, comme nous l'avons déjà fait dans la première.

Nous gardons toutefois son avis selon lequel la partie était biaisée depuis le départ, du fait de la référence et l'initiative gardée par les militaires. Les effets de ce biais, qui fait que les objecteurs ont pu faire des choses intéressantes au sein des associations mais en y étant fondamentalement obligés, se retrouvent partout. Les objecteurs ont du s'engager pour des causes ou des actions à partir d'une position relative à la défense, voire à l'autorité, mais tenter ensuite un transfert de leur engagement pour le reporter sur l'objet de l'association accueillante. Ce mouvement leur a donné une position particulière : sincères et distants, d'accord avec l'objet social de l'association et pour reconnaître son utilité sociale, mais sans y être venus directement. La seconde partie tentera d'étudier ces deux questions : quel engagement sera le leur ? Et encore : en tant que jeunes, nouveaux arrivants, quels adultes doivent-ils être ? Ceux qui apprennent et comprennent ce qui est toujours déjà là, ou bien ceux qui doivent suivre leur propre voie ? Doivent-ils trouver leur place ou bien modifient-ils la structure rien qu'en étant là ?

Troisième partie : le transfert d'engagement

Nous abordons dans cette seconde partie l'arrivée et le séjour des objecteurs dans les associations. La question principale est de suivre comment ils vont passer d'une position vis-à-vis de la défense à un éventuel engagement pour la cause portée par l'association. Dans de ce que nous appellerons ce transfert d'engagement, se joue à la fois un nouvel agencement des différentes sphères de la vie de la personne, ainsi que les capacités de l'association à les accueillir toutes à la fois. Dans un premier chapitre, nous voyons donc ce que sont ces nouveaux venus, avant d'étudier la position des associations et de proposer dans un troisième chapitre une nouvelle définition de l'engagement.

Chapitre I - L'arrivée dans les associations de nouveaux venus

Un accueil en confiance

Les objecteurs arrivent toujours dans les associations de manière un peu intempestive. Ils ne sont pas appelés par elles pour leurs compétences, ni parce qu'ils partagent d'emblée l'ensemble de leurs idées et leur positions.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, les objecteurs viennent d'une question particulière, celle du service militaire ; c'est en fonction de celle-ci que, dans un second temps, ils vont rejoindre une association. Même s'ils sont supposés sympathiques, il n'en reste pas moins que les deux partenaires sont étrangers l'un à l'autre. Les relations de départ ne peuvent être ni celles de l'accueil d'un nouveau militant, qui rejoint les associés parce qu'il est un pair, préoccupé ou concerné par le même objet qu'eux, ni celles d'un nouveau salarié, avec qui on peut au moins partir d'un accord sur les tâches à accomplir.

Le jeune objecteur ne peut être que réputé sympathisant, mais pas, en principe, partager une histoire ou des expériences communes. De son côté, lui-même ne peut comprendre d'emblée à qui il a affaire.

Les débuts de la relation sont donc emprunts d'une certaine prudence, qui se manifeste souvent par l'octroi d'une confiance réciproque. S'il est impossible de se connaître, et donc aussi de se sélectionner ou de s'élire, on s'accorde l'un l'autre le bénéfice du doute. Car bien entendu, les deux sont aussi contraints, l'un parce qu'il doit effectuer son service, l'autre parce que repousser le nouvel arrivant est moralement impossible.

Les deux extraits suivants se font écho sur ce point :

«Beaucoup sont venus envoyés par la DRASS, ou par une autre asso, mais sans savoir du tout qui tu es. C'est une population pas obligatoirement très accro à l'organisation, aux délais etc. Donc en permanence un certain nombre de jeunes se retrouvaient hors délai ou à la limite du délai pour ne pas partir à l'armée et demander leur objection. Donc ils ne se mettent pas dans une situation de choix de lieu, mais dans une situation de « démerdez-moi ça dans les douze heures, il faut la signature en bas ».
[Responsable associatif, entretien n°11]

« Donc je rappelle la DRASS, et elle me dit : « il n'y a qu'une association, que je connais, téléphonez lui, ils vous prendront sûrement. J'appelle, [le directeur] me donne rendez-vous et me dit « voilà, de toute façon on ne va pas y aller par quatre chemins, faut qu'on te prenne - il m'a tutoyé tout de suite - il faut qu'on te prenne sinon tu vas avoir de gros problèmes, ça peut aller jusqu'à la prison à Lyon »
[objecteur⁴⁶, entretien n°2]

Le principe du service civil n'emporte pas non plus qu'ils disposent de compétences particulières, et les incite même souvent à bifurquer sur des activités nouvelles. Alors à quoi va-t-on les employer ? D'autant plus qu'eux-mêmes sont perdus lorsqu'ils commencent : non seulement leur vie vient de changer brusquement⁴⁷, mais surtout ils

⁴⁶ A ce moment-là, il a quitté le poste qu'il occupait précédemment, et se retrouve donc plutôt déserteur de fait.

⁴⁷ « J'habitais à Montpellier, et après, faute d'argent, je suis allé à St Flour, chez mes parents. Ma mère m'a dit : « tu vas être objecteur, donc tu vas toucher des sous, alors tu n'habiteras plus à la maison » (...) J'allais à l'hôtel, le matin j'allais bosser à l'hôpital, j'étais objecteur, voilà, c'était la

ne comprennent pas encore les règles du jeu. Chacun donc se trouve d'abord plutôt d'accord pour qu'ils s'occupent de choses assez techniques.

« Avec le recul je pense que je n'étais vraiment pas bon, en fait il fallait animer un certain nombre de groupes de travail de personnalités relativement fortes. Les véto qui avaient pas mal fondé ces groupements-là avaient la cinquantaine, donc de la bouteille. Quand ils ont fondé ça, tout le monde pensait qu'ils allaient se casser la gueule donc ils ont du se bagarrer, et en réunion, ils ont encore l'habitude de se bagarrer. Moi j'étais tout tendre, à côté, je me faisais bouffer dévorer. J'avais plus tendance à me rebasculer sur de l'informatique, sur des outils, des trucs plus tranquilles » [entretien n°5]

Du côté des associations se mêlent plusieurs dimensions. L'arrivée de nouvelles forces leur permet bien sûr de soulager les salariés et membres déjà présents de certains fardeaux, notamment ceux qui sont les moins intéressants et les plus ennuyeux, mais en général tout ce qui ne relève pas de missions, et ne demande pas une compréhension de l'ensemble du monde de l'association. Cela pourrait passer pour une facilité, et non seulement mettre ainsi les objecteurs dans une situation de simples hommes de peine, mais encore aller à l'encontre des objectifs civiques du service. Or les associations n'oublient pas cette dimension. Le passage de jeunes dans leurs structures est aussi pour elles un pari : s'il faut bien les occuper au départ, alors qu'ils sont incompetents et naïfs, et si même on peut en profiter pour soulager les associés et les salariés, on compte aussi que certains trouveront l'association suffisamment engageante pour y rester au-delà des deux ans. Beaucoup espèrent bien profiter de cette rencontre unique entre des aspirations congruentes. Elles ne peuvent pas, le plus souvent, se permettre de recruter des salariés selon leurs besoins, car ceux-ci outrepassent de loin leurs moyens et sous cet angle, il est certain qu'elles ne sont pas engageantes. Elles doivent, par contre, très souvent, se faire connaître en même temps que l'objet qui les occupe, puisque faute d'argent, elles ont pour ressource essentiellement un capital social, et de toute façon vocation à diffuser leurs idées.

première fois que ça m'arrivait, je suis rentré dans la vie... plein pot. (...) Je me sentais paumé, au début » [entretien n°2]

C'est pourquoi les plus conscientes de ces enjeux, les plus demandeuses aussi, ne confient pas des tâches relativement improductives et ingrates à leurs objecteurs sans penser qu'il s'agit d'abord de les faire s'installer dans l'association.

« C'est une dynamique militante pensée et mise en avant avec sincérité dans un continuum de professionnalisation de l'association. Et tout ça après se concilie. C'est-à-dire que quelqu'un nous rejoint par rapport à différents types de militance - contre l'armée, pour le projet d'éducation populaire – qui seront traduits en formation d'animateur, échanges internationaux, lutte contre l'illettrisme, des trucs comme ça. Il y a un compromis puisque les jeunes qui arrivent n'ont pas obligatoirement la réflexion, n'ont pas la qualification ni la connaissance du milieu, donc ils n'ont pas de compétences et il faut bien les utiliser à ce à quoi tu utilises quelqu'un qui n'a pas de compétences : le standard, le courrier... Après tu concilies sur ce qui les passionne eux et ce qu'ils savent faire par ailleurs, et qui peut peut-être s'exercer dans l'association, soit par une activité nouvelle, ou par un complément d'activité, parce que « ah oui pourquoi pas... », et tu essaies d'entraîner le jeune à se qualifier pour mener des activités propres à l'association, voire en devenir permanent, dans ce continuum de professionnalisation » [entretien n°11]

Ceci relativise un peu la portée de cette idée répandue qu'il s'agissait de « travail pas cher », idée qui conduisait à un fort soupçon de duplicité, et faisait craindre que d'autres emplois « normaux » soient ainsi mis en danger. De telles situations ont certainement existé : certains objecteurs ont bien passé tout leur temps à effectuer des tâches ennuyeuses, répétitives et sans perspective d'évolution, absolument considérés comme de simples salariés, mais beaucoup moins coûteux. Dans ces cas, on se résout à considérer qu'il ne s'agissait que d'une forme déguisée d'aide à l'emploi associatif. Le problème était que ces « salariés » n'avaient pas signé pour cela⁴⁸, et qu'ils n'avaient pas de recours...⁴⁹

⁴⁸ L'une des déclinaisons du transfert d'engagement s'applique ici, sous forme d'un « contrat à tiroir » : les objecteurs ont en effet essentiellement signé avec l'Etat pour effectuer deux années de service. Ensuite, ils ne sont pas entrés dans les associations sur la base d'un second contrat. Pour certains, cela signifie que d'une part, ils sont bloqués, et que d'autre part ils ne choisissent pas les tâches qu'on leur confie. Les règles étaient même au contraire du droit du travail, c'est-à-dire qu'au lieu d'une période d'essai, de droit en début d'un contrat de travail, ils avaient au contraire obligation de rester au moins dix mois dans l'association avant de pouvoir demander à en changer. D'où des

Toutefois, dans les cas « normaux », ce recours à un travail pas cher ne pouvait pas se constituer en système. Les associations ne pouvaient pas compter sur les objecteurs pour un secteur entier de leur activité, d'abord parce qu'ils se succédaient par périodes assez courtes (deux ans au maximum), ensuite et surtout parce qu'elles ne savaient pas à qui elles auraient affaire, ni n'auraient de réel moyen de les maîtriser. Il nous faut revenir, pour bien expliquer cela, sur les conditions de la rencontre, et décrire plus avant les positions de chacun.

Un premier accord technique et des promesses

Les récits des premières rencontres entre les objecteurs et les associations nous éclairent sur la complexité des enjeux de départ, et donc aussi sur les ajustements qui se produisent rapidement.

Certains jeunes ont préparé longtemps à l'avance leur service civil, ils l'ont décidé très tôt et ont pu rencontrer plusieurs associations, en s'y prenant des mois à l'avance. D'autres au contraire se sont trouvés surpris par l'appel, sommés de trouver n'importe quelle place ou presque dans les plus brefs délais. Mais pour tous, les premiers contacts sont l'occasion d'exposer à l'association accueillante les multiples dimensions en jeu.

Tout d'abord, les discussions semblent porter sur un échange de compétences : certains objecteurs disposent de savoirs-faire qui correspondent exactement aux activités de l'association (ou à leur développement), ou bien à un besoin nouveau,

conflits internes violents, mais que nul ne pouvait régler autrement que par une forme ou une autre de patience, en tout cas certainement pas l'objecteur lui-même : « *Ils ont monté des petits bâtiments dans le quartier pour l'accueil d'étudiants, dans lesquels il y avait un appart avec trois piaules, en gros, et des parties communes. Et donc il y avait 15 appartements comme ça, donc 45 chambres, et ils m'on foutu là-dedans pendant 2 ou 3 mois à monter les meubles, j'étais tout seul là-dedans à monter les meubles comme un couillon pendant trois mois ! A monter 45 armoires, 45 lits, 45 tables, 45 meubles de cuisine... Je n'ai pas une haute éthique de moi, c'est pas le souci, si le contrat d'entrée était « tu vas faire ça, ça, ça » et que je l'accepte, je ferme ma gueule, mais là c'était pas ça. On ne m'avait pas dit ça et là, j'étais plus d'accord » [entretien n°11].*

⁴⁹ Cette façon de voir les choses autorise surtout à considérer que les associations accueillantes étaient payées en force de travail, et étaient donc bénéficiaires voire profiteuses. Le chapitre suivant fera son affaire de cette question ambiguë en montrant que, surtout pour les petites structures où la division des tâches est difficile, un effort qui emporte des coûts élevés, en gestion autant qu'en énergie pédagogique.

particulièrement l'informatique. A ce stade, tout se passe comme pour le recrutement d'un salarié, et les deux partenaires s'assurent qu'ils vont pouvoir travailler ensemble, ou en tout cas cohabiter.

« Je l'avais vraiment mûri depuis longtemps et je me donnais le choix d'avoir une objection avec un projet où je sois un peu moteur des choses. J'étais allé les voir sept ou huit mois avant la date de mon incorporation, ça ouvrait un champ de possibles énorme, plutôt que d'y aller deux mois avant et alors c'est un peu cadencé. Du coup, ils me renvoyaient l'idée que j'étais le premier objecteur qui arrivait avec cette idée. Et j'avais un autre profil - puisque j'avais un peu travaillé pour être formé à l'IUFM - d'enseignant. Les autres fois, ils voyaient des gens qui sollicitaient peu de temps avant, des gens qui commençaient à l'époque à toucher en informatique - ce dont eux aussi avaient besoin - et donc ça allait bien, ça comblait un trou, les gens étaient un peu cantonnés là-dessus. » [entretien n°10]

Les associations peuvent même savoir exactement ce qu'elles recherchent et, dans certains domaines favorables, chercher à disposer de jeunes professionnels spécialisés et motivés. Il s'agit particulièrement du secteur de l'animation, concernant soit de simples animateurs, soit des chargés de projet. Dans ce genre de cas seulement, l'association peut réellement recruter les objecteurs, et donc aussi compter sur eux pour son développement.

«Les objecteurs du CRIJ⁵⁰ n'étaient pas recrutés parce que c'était de la main d'œuvre gratuite, ils étaient recrutés en plus parce que l'association savait qu'elle pouvait les exploiter à fond. Quand ils voulaient un animateur, ils savaient qu'il y avait forcément des BEATEP, des DEFA qui seraient en objection, que moult personnes qui sortaient de BTS commercial seraient objecteurs, donc ils pouvaient en plus se permettre de faire des entretiens pour de la main d'œuvre qui était gratuite et en demandant toutes les compétences. Ça c'est quand même la classe » [entretien n°4]

Mais dans la plupart des cas, les associations accueillent des jeunes sans trop savoir à qui elles ont affaire. Et même, pourrait-on dire, dans tous les cas, puisqu'en fait,

⁵⁰ CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse. BEATEP : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire. DEFA : Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animation

l'échange d'informations sur les qualifications du jeune arrivant et sur le « profil de poste » qu'on lui propose n'est qu'une petite partie de ce qui se dit lors de ces rencontres. L'objecteur arrive en effet avec bien autre chose que son bagage scolaire : il arrive avec l'ensemble de ses préoccupations, avec l'ensemble de ce qu'il est, et la position particulière que lui confère l'objection de conscience fait qu'il n'a pas l'impression de devoir en rabattre, comme peut-être il le ferait pour un entretien d'embauche. Dans ce cas, ses seules qualifications seraient en jeu, et sa capacité à occuper un poste. La fiction du contrat de travail l'inciterait peut-être à simplifier la situation en apparaissant juste conforme à l'image qu'on attend de lui. Mais l'objecteur a déjà signé un contrat, sur la question de la citoyenneté. Il lui faut maintenant trouver une place auprès d'un organisme agréé mais il n'est pas forcé de démontrer une complète adéquation avec son interlocuteur. Ce décalage se déploie en toutes sortes de nuances dans les premières discussions. Pour en donner le principe, nous poursuivons l'extrait précédent, qui donne une idée de ce qu'était *aussi* l'animateur recruté parce qu'il avait « toutes les compétences » :

« Ce qui s'est vraiment bien passé aussi c'est que je me suis présenté à l'entretien vraiment comme j'étais à cette époque, c'est-à-dire cheveux longs, patches « wasp » et « gun's roses » à mort, jean's déchirés, et j'ai été accepté. Bizarrement » [entretien n°4]

L'accord de départ est forcément minimal, tout comme les objecteurs sont forcément intempestifs. Ils débordent cet accord en inférant du futur (particulièrement des perspectives professionnelles), des motivations politiques ou personnelles élevés, ou des critiques sur ce qui semble d'abord ne pas les regarder (par exemple, le modèle d'organisation). Dans ce cas, ils auront l'image caractéristique du dynamisme de la jeunesse. Mais les mêmes éléments, ainsi que d'autres, peuvent aussi faire qu'on ne pourra exiger autant que convenu de la personne. Commenant à vivre dans l'association, l'objecteur prendra plutôt de la jeunesse l'aspect « dynamique » ou plutôt l'aspect « inconséquent » (« cool ») ; nous dirions plutôt « débordant » au sens où les sphères de sa vie personnelle, professionnelle ou politique, dans lesquelles il évolue tout à la fois, ne sont pas étanches.

Pour rendre compte de cette imbrication des différents enjeux, et aussi montrer comment les choses, les positions et les sentiments évoluent à partir d'un accord forcément trop minimal, nous proposons maintenant quelques portraits. Il serait peut être possible de classer les préoccupations des uns et des autres dans des catégories générales (préoccupations professionnelles, vie personnelle, etc.) mais il nous paraît plus riche de rendre compte, en suivant une personne caractéristique à chaque fois, de l'intrication des différents fils. Nous suivons donc maintenant une histoire à chaque fois, mais nous pensons que, par analogies, chacune vaut pour de nombreuses autres situations. Nous constituons ces portraits en autant de modèles paradigmatiques afin d'en bien faire voir les articulations, et parce que nous pensons que les autres expériences d'objecteurs participent de chacun de ces modèles.

« Dans le cadre de ma carrière, il était vraiment très important que j'ai ce travail »

L'objecteur est en mesure d'opérer un choix dans les tâches auxquelles il se consacre. Il est sommé d'assumer certaines fonctions, qui lui sont demandées au départ, mais d'une part, il peut résister si elles ne lui paraissent pas intéressantes, et d'autre part, il a lui-même d'autres enjeux, et dans les deux cas, l'association n'a que peu de prise.

Quant à ces autres enjeux, rappelons que, si au principe même de sa présence se trouve une obligation légale, d'autres exigences tout aussi fortes pèsent sur son action. Au premier chef, les pressions de son entourage et, de façon souvent congruente, la nécessité de préparer son avenir professionnel. L'objection de conscience au sein d'une association semble en effet pour eux comme pour ceux qui les entourent, un premier accès décisif au monde du travail.

« A cette époque, j'avais plus ou moins l'idée de ce que je voulais faire, c'est-à-dire que j'étais parti de Clermont-Ferrand avec la promesse – je dis bien la promesse ! – du CIRA⁵¹ de m'engager, deux ans plus tard, si j'arrivais à rentrer en contrat de qualification sur le DEFA. C'était ça le but du jeu. Ni plus ni moins. Je me suis retrouvé dans une situation un peu particulière, premièrement parce que je vivais auprès de mes parents et que mon père est militaire de carrière, et qu'il pensait

⁵¹ Centre Info Rock Auvergne

vraiment que je ferais le service militaire. Mais ce travail au CRIJ-Montpellier, 20 mois passés là-bas, c'était vraiment me mettre sur les rails du fameux DEFA, dont il ne savait absolument pas à quoi ça pouvait correspondre. Pour moi c'était très important, j'ai failli me faire foutre à la porte à cet instant-là, mais bon, il a accepté en serrant les dents et quand j'ai pu me payer ma première voiture, avec l'argent de l'objection de conscience, finalement il a vite laissé tomber » [entretien n°4]

La façon dont il conçoit son avenir joue donc sur les tâches auxquelles il se consacrera, et celles qu'il négligera. De même, il prendra du temps pour développer d'autres activités « privatives », dont il pense avoir besoin, quoiqu'elles ne soient d'aucun rapport pour l'association elle-même. Mais il est hors de question qu'elle l'en empêche.

« Je me suis retrouvé en tant qu'objecteur de conscience, c'est-à-dire vraiment un sous employé sans aucune qualification à part le BEATEP, à faire des missions vraiment très importantes pour le CRIJ, à être le responsable de l'emploi, être responsable en formation sur la nationalité, enfin des choses qui me préparaient, qui étaient vraiment pile ce qu'il me fallait faire pour être après dans la voie sur le DEFA. Ce qu'il y avait d'intéressant aussi, c'était que j'ai passé quinze mois vraiment à fond sur l'emploi, mais en tant qu'objecteur je faisais mes 39 heures, et ça ne me remplissait pas tout le truc. Et comme il y avait des ordinateurs libres, des vieux Mc Intosh, du coup le reste du temps où je n'avais absolument rien à faire, je triturais le Mc Intosh et quand tu commences avec un performa 700 avec un petit outils x-press, tu en arrives à ce que j'ai fait après dans le cadre du CIR : magazine, mise en page, photoshop, voilà, l'autoformation. Le CRIJ avait cette liberté-là de te laisser faire ça. Et puis les objecteurs de conscience avions cette capacité à savoir qu'on était de la main d'œuvre exploitée, c'est-à-dire que ce n'était même pas l'association qui nous payait, c'était l'Etat. Du coup, les horaires, c'était nous qui les faisions. Comme on y a tous trouvé notre compte, on a tous fait nos missions, les choses qui étaient vraiment importantes pour nous, bien. Et puis le reste beaucoup, beaucoup moins bien.» [entretien n°4]

Il est important de noter, toutefois, que les associations n'ont pas négligé cette nécessité pour les objecteurs de se former professionnellement pour plus tard, c'est-à-

dire de continuer leurs études, d'acquérir de nouvelles qualifications, etc. Beaucoup ont donc tout organisé pour permettre aux objecteurs de disposer de temps pour eux-mêmes, ont répondu à leurs demandes et mêmes sont allées jusqu'à les encourager à penser à l'après-objection. Ce n'était pas toujours facile de se souvenir, pris dans les tâches quotidiennes et la dynamique des activités, qu'il fallait aussi penser au futur et à l'intérêt personnel de l'objecteur, mais dans la mesure où cela était inscrit explicitement dans la conception que les associations avaient de l'accueil des objecteurs – de ce fait, requalifié en « accompagnement » - ainsi que dans ce que nous appelons l'« accord technique », les demandes ont été satisfaites. L'association donc, a pu être surprise et dérangée du fait qu'elle était accaparée par ses propres enjeux collectifs, mais elle a dans ce cas toujours pris cela comme une récompense à la confiance octroyée au départ, et comme une part normale de son action sociale et pédagogique.

« Je l'ai pris comme un moyen de me réaliser par rapport à mes idées »

Les objecteurs arrivent aussi avec une forte éthique personnelle, nouvellement renforcée par la décision qu'ils viennent de prendre d'un pas de côté de deux ans. Le fait qu'ils ne connaissent pas la structure ni qu'ils puissent y être immédiatement performants fait qu'ils se voient d'abord proposer une position mineure, et sur ce point, souvent, ils se trouvent d'accord : pour commencer, il leur faut apprendre et comprendre. Mais ils ne sont pas pour autant sans histoire, ni sans envies. Ils ne peuvent pas abandonner ce qui les occupait jusque-là, et cherchent à reprendre la main en important au sein de l'association leurs engagements antérieurs, ainsi que leurs façons de faire. S'ils acceptent donc sans récriminer toutes les tâches et aussi le sens qu'on leur donne, ce n'est pas sans commencer à en penser quelque chose, à comparer ce qu'on leur a promis à ce qu'on leur fait faire, ou bien à réitérer leur objection aux ordres non justifiés.

« Pendant la première année, j'étais dans une grande humilité, c'est-à-dire que pour moi j'étais le petit, rien du tout par rapport à tout ce qu'ils avaient pu faire avant dans cette structure. Je ne la ramenaient pas, et eux ne faisaient pas en sorte que je la ramène

non plus. Je n'avais pas envie de la ramener parce que j'avais envie d'apprendre d'abord et de comprendre, sans beaucoup prendre en compte les problèmes que j'ai soulevé ensuite, et dans cette première année, on ne m'a pas beaucoup donné de place. Les paysans, je les aidais quand même une journée par semaine, j'ai fait une tranchée de je-ne-sais-pas-combien de centaines de mètres, dans le calcaire - sans machine électrique parce qu'il ne fallait soi-disant pas utiliser les machines - donc à la pioche, à la masse, à la barre à mine, avec des cailloux de calcaire qui dépassent... j' avais dit que je voulais aller une journée sur le terrain mais pas forcément pour faire une tranchée pour leur amener l'eau ! En plus, ils ne voulaient pas qu'on utilise des machines électriques mais c'était pour leur amener l'eau et l'électricité, pour leur amener les réseaux. J'étais fou, je n'ai jamais pu avoir de l'argent pour aller louer un truc électrique qui m'aurait permis de péter les cailloux, j'aurais gagné 20 jours de boulot ! ça m'avait tué, ça m'avait déjà gonflé ! » [entretien n°3]

Peu à peu, l'objecteur comprend où il se trouve, et est de plus en plus à même de prendre des initiatives. Si d'emblée, il accepte tous les travaux, ou les modes de fonctionnement en vigueur, il recommence rapidement à exercer sa critique, encore une fois, en conscience. Mais celle-ci ne vient pas seulement d'une distance prise au fil du temps vis-à-vis des choses qu'on lui présente, elle prend aussi des appuis externes à sa vie au sein de l'association. Nous l'avons dit, elle peut être une réitération de l'acte d'objection (en l'occurrence, une objection à l'autorité). Elle peut aussi s'appuyer sur l'histoire propre de la personne, par exemple des expériences antérieures que non seulement il ne veut pas abandonner, mais auxquelles de surcroît, il finit par trouver une place. L'association, le plus souvent, accepte la possibilité que le jeune arrivant importe ces éléments de son expérience personnelle, voire leur donne une place formelle, ou même s'en réjouit⁵². Mais quoi qu'elle en fasse, ils ressurgiront, et

⁵² C'est pourtant au cours même des discussions lors de la première rencontre que les objecteurs signalent l'existence de ces points d'appui : « *Dans la négociation avec le directeur puis l'équipe, j'avais dit que j'étais d'accord pour être au service de cette association, complètement, mais que j'avais aussi envie de créer quelque chose moi-même, c'est-à-dire que le deal – c'était pas formalisé par un contrat, c'était un accord moral à travers une discussion – était que je passais la moitié de mon temps en secrétariat, comptabilité : répondre au téléphone, l'accueil, le courrier, les demandes d'infos, envoyer les livres qui sont demandés, et puis enregistrer les factures, les ranger... Par contre l'autre mi-temps j'avais demandé à pouvoir continuer à faire de l'animation, avec les enfants et un*

viendront bousculer les termes de la cohabitation tranquille des premiers temps en faisant sortir l'objecteur de son quant-à-soi.

« [leur idée] c'est d'avoir de la main d'œuvre pas chère, quand même, avec du recul... C'était le moyen d'avoir quelqu'un à plein temps et au service de l'association. On respectait les horaires, le cadre formel de l'association, le directeur (...) était assez carré, dur, il ne nous laissait pas beaucoup de marge de manœuvre. Après, ça s'est gâté parce que le directeur a voulu que je reprenne beaucoup plus d'administratif, alors que j'avais tendance à prendre plus d'animation puisque l'administratif et la compta me faisaient beaucoup plus chier que de faire de l'animation. Et puis j'avais développé un autre truc : comme j'avais été aux Minguettes à Lyon, où j'avais fait un truc avec un centre social et que j'avais fait un truc avec la sauvegarde de l'enfance à St Etienne à côté de la muraille de chine - un garage associatif - j'avais gardé de très bons contacts avec ces structures-là et mon idée, en arrivant [dans l'association] quand j'ai vu ce lieu, tout au début, était d'y accueillir des jeunes de banlieue et de leur faire toucher la terre, la pierre, le bois, la matière vivante, et travailler avec eux sur une ouverture sur autre chose que ce qu'ils vivaient tous les jours » [entretien n°3]

Ce qui rend les choses difficiles est que l'objecteur soit un statut, avant que d'être une personne. Encore une fois, il n'est pas un membre ordinaire puisqu'il n'est ni militant, ni professionnel, ce qui constitue pourtant les deux figures les plus simples dans ces collectifs. De plus, comme il est de passage, personne n'est sûr qu'il puisse devenir l'un ou l'autre. La confiance qui prévaut au début de la relation est ensuite laissée en suspens, d'autant qu'un détour est pris pour convenir en commun des premières tâches qui seront dévolues à l'objecteur. La confiance semble trahie lorsque l'association est retournée à ce qu'elle faisait, quoique avec du renfort, se souvenant de l'accord « technique » mais plus de tout ce qui était promis juste avant, au cours de la première rencontre⁵³. Et c'est pourtant en cette confiance qu'il y avait la place de mettre toute la

jour par semaine sur le terrain agricole. Ça a été accepté par la structure, mais par contre, officiellement, j'étais chargé de l'administratif » [entretien n°3]

⁵³ *« on avait bien discuté, bien mis les choses en place, je savais où j'allais et tout s'est écroulé quand je suis rentré, de tous les engagements pris par le mec, il n'y avait plus rien. Je me suis retrouvé à*

personne de l'objecteur, et on se disait qu'elle ne serait pas trahie, mais au contraire récompensée.

« On n'était que des simples objecteurs, Fabrice était simple defasien, on était que des stagiaires, quelque part, on n'était pas des salariés en CDI de la structure ou des administrateurs bénévoles engagés dans la structure, c'est là où je me suis aperçu qu'on n'était pas considérés - en tout cas par ce directeur, quoique pas par tout le monde - comme des sujets à part entière, engagés, on n'a pas de reconnaissance de notre engagement, alors que quand je l'avais rencontré la première fois, j'avais cru qu'il avait compris que j'avais lu et écouté [...], que j'étais conscient de la structure dans laquelle je venais » [entretien n°3]

« C'était intéressant mais je ne pouvais plus gérer »

Les deux silhouettes précédentes débordent du cadre de l'accord « technique » initial en demandant à prendre plus de place. Elles importent de l'extérieur de l'association des motivations élevées, ou qui replacent leur passage dans une perspective plus ambitieuse – ce à quoi l'association ne s'attendait pas forcément. Mais tous les objecteurs n'étaient pas dans une telle dynamique. Les engagements déjà pris, ou bien les modes de vie auxquels ils sont habitués les maintiennent plutôt hors de l'influence de l'association. Eux vont délaissier les tâches à accomplir et les relations avec les associés plutôt pour en faire moins, et se consacrer à ce qui continue à les occuper à cette époque de leur vie.

Loin d'être accaparés par une nouvelle activité et de nouvelles rencontres, ils vont se maintenir dans une position d'entre-deux difficile à « gérer », entre ce que l'association leur demande d'implication et les engagements en quelque sorte déjà pris, auxquels ils ne renoncent pas. C'est ainsi qu'ayant changé de domicile, ils ont pu

faire la plonge dans les colos à droite à gauche, à servir de bouche-trou ; quand ils n'arrivaient pas à faire leur recrutement, ben paf ! » allez hop, toi tu pars demain, tu vas dans le Jura, tu vas à Sète, tu vas à droite à gauche», et pas pour faire des jobs intéressants, toujours pour faire de la merde. On n'avait rien écrit, c'est vrai, mais il avait pris des engagements devant les responsables de l'association – en plus ! Donc ça commence à me courir et je dis « tu es incapable d'en tenir un, et moi maintenant je suis coincé dans ta putain d'association, jusqu'au bout, il me restait peut-être quatorze mois à faire... » [entretien n°9]

laisser l'essentiel de leur vie sociale derrière eux – et cherchent donc à la rejoindre dès qu'ils ont du temps libre⁵⁴, ou bien qu'une récente mise en couple fasse que leur implication ne sera pas exclusivement dépendante de leur relation avec l'association, mais aussi des évolutions de la personne dont ils partagent la vie.

Loin d'être tous en demande que « quelque chose arrive », beaucoup abandonnent un mode de vie qui leur plaisait, même s'il n'était pas sous le signe du développement professionnel – un mode de vie vécu au présent, sans beaucoup d'inquiétude et qui s'accommode très mal du surgissement d'une question essentiellement posée au futur : quel métier ferez-vous ? Ferons-nous ensemble des projets ? etc. Ce qui compte pour eux à ce moment-là, c'est plutôt leurs engagements vis-à-vis de leurs amis, de leur vie sociale en général et surtout vis-à-vis d'eux-mêmes.

« Je bossais pendant les vacances et avec ce que je récupérais, je m'achetais un billet d'avion et je me barrais à droite à gauche avec mon sac à dos. C'était ce qui m'intéressait, ce que je voulais c'était écrire, la poésie, etc., j'étais dans cet état d'esprit-là. J'étais très heureux comme ça à cette époque-là, même si j'avais pas un flèche... S'il n'y avait pas eu l'objection de conscience j'aurais continué dans cette voie-là de toute façon. Peut-être qu'à 25 ans se serait présenté le même truc « bon écoute mon vieux à un moment ou à un autre, il va falloir que tu penses à aller bosser ». Mais à cette époque-là, à 23 ans, il en était hors de question ! Et cette contrainte de l'objection de conscience, je me suis dit : il faut que je trouve un truc en même temps qui ne va pas trop me faire suer, pour continuer à vivre ma vie telle que je la vivais avant, et de l'autre côté faire quelque chose quand même, d'utile. Profiter de ce moment pour faire un truc utile, parce que j'estimais qu'il le fallait bien quand même » [entretien n°9]

L'obligation qui leur est faite prend pour eux, dans ce cas, toute sa force de pure contrainte, et tout est ramené à une comparaison avec la nécessité de trouver du travail.

⁵⁴ « J'y allais du lundi au vendredi, voire au samedi, [ma vie] c'était essentiellement le travail. Après j'avais sympathisé avec mes voisins et tout mais ma vie sociale était plutôt restée à la MJC de mon village et je repartais régulièrement. Et je jouais aussi au foot, donc je repartais au village, voir mes parents, ramener ma lessive et tout ça. Ma vie sociale était à 100 km, et sinon, c'était le travail, des réunions en soirée, les bénévoles de la MJC, faire la tournée des cinémas avant, voir douze fois les films, voir les gens. Un plein temps » [entretien n°6]

La situation est encore plus grave à leurs yeux si effectivement, l'endroit où ils se trouvent mis à la tâche a toutes les caractéristiques d'un travail ennuyeux et pénible. Ils ne sont pas forcément hostiles au service civil, soit qu'ils estiment avoir besoin de se mettre à faire quelque chose, soit qu'ils aient envie de se montrer utiles. Mais toutes les raisons qu'ils se donnent pour positiver une situation contraignante s'écroulent s'il s'agit d'être un employé anonyme et corvéable.

« [après une première protestation] ils m'ont casé dans un centre d'accueil universitaire, où je faisais 14-22 heures, où ils ont continué à me faire faire de la merde avec le factotum de l'assoce qui préparait le matériel pour les colos, où je l'aidais en fait à faire ces trucs-là, où c'était vraiment inintéressant au possible, et j'ai profité de mon truc dans le centre d'accueil universitaire, une sorte de centre d'accueil d'étudiants, pour monter des petites animations, des actions : j'avais passé une convention avec la bibliothèque départementale pour aller chercher des bouquins, des BD, des disques pour les mecs, passer des vidéos. Je montais des petites animations comme ça et puis en même temps, je continuais à faire ma petite vie, parce que si tu veux, quand j'ai vu que c'était inintéressant, j'ai dit « moi, je veux en profiter quand même », c'est-à-dire que j'en foutais pas la rame au niveau du boulot lui-même mais à côté j'avais une vie avec tous ces étudiants qui était vraiment intense : j'avais monté un groupe de musique avec eux, on a fait des concerts, on a tourné, etc. »
[entretien n°9]

De ce fait, ils se démotivent – si jamais ils l'étaient au départ – et adoptent une interprétation très minimale de l'accord technique définissant leurs tâches, ou bien même se mettent radicalement à « lire le journal ». Comment comprendre cela ? Quand ils en parlent, eux-mêmes ont tendance à reconnaître qu'« ils ont leurs torts ». En effet, parfois en mesure de rétorsion, mais parfois aussi malgré toute leur bonne volonté, ils cumulent les retards, s'acquittent mal de leurs tâches, se laissent dépasser. S'ils sont entrés en conflit avec ceux qui ne sont plus que des employeurs classiques, ils vivront cela comme un mode légitime de conflit d'intérêt et de méfiance vis-à-vis des patrons, ce qui sera pris comme un mode assez normal de fonctionnement, et débouche sur des disputes sur la justice (niveau du salaire, respect du contrat, etc.). Mais ce qui les met mal à l'aise, et les pousse eux aussi à raisonner en terme de faute,

se trouve dans la relation avec les usagers ou avec les collègues, qui le plus souvent « n'y sont pour rien ». Dans les entretiens, de ce fait, on n'obtient peu de description de ce qui pose vraiment problème, car tout est renvoyé sur un jugement sur soi-même, son sérieux, son sens des responsabilités, son endurance, son mauvais esprit – ou bien sur la duplicité du « patron ». Et pourtant, chez l'enquêteur, la répétition des mêmes motifs de « faute » intrigue. En effet, comment considérer qu'il s'agit à chaque fois de fautes personnelles, dues à un manque de force d'âme ou de maturité ? Certainement, c'est ainsi qu'en situation, les choses sont appelées, mais il reste que cela manifeste la difficulté d'une situation sociale qui oblige à, d'un seul coup, donner la priorité à son travail, et à mettre de côté ce qui continue à avoir largement autant d'importance : la vie sociale et amoureuse, les loisirs ou ce qu'on appelle tels, et qui sont en fait bien plus que cela, des passions et des intérêts auxquels on ne peut tout simplement pas renoncer⁵⁵. La musique, par exemple, revient à plusieurs reprises, soit comme préoccupation principale à l'époque (bien avant le travail et l'engagement social)⁵⁶, soit comme motivation pour développer des projets décalés des préoccupations immédiates de l'association, quoiqu'en profitant de ses moyens.

Ceci conduit plutôt à considérer ce qu'il y a de « normal », au sens sociologique, dans ces distances prises ou dans ces conflits. Il s'agit bien en effet de conflits entre des sphères de la vie des jeunes objecteurs, qui vont les conduire à arbitrer entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas. L'angle à partir duquel la question leur est posée est le même dans les entretiens et à l'époque : puisqu'on s'adresse à eux en tant qu'ils sont des citoyens, il leur est presque impossible de déclarer que le service, puis le travail,

⁵⁵ « C'était une contrainte, l'objection de conscience. Une réelle contrainte de partir là-dedans, parce que ça me contraignait à un rythme de vie au quotidien, et plus de vacances ! Avant j'étais étudiant, j'y allais pas beaucoup, en plus, j'avais donc beaucoup de temps libre et je me suis retrouvé avec un quotidien lourd sans vacances, (...) moi, ça a été dur, ça a été très dur, c'était pas du tout mon rythme de vie » [entretien n°9]

⁵⁶ « [en plein conflit] j'ai pensé à changer, mais je n'étais pas certain de trouver une autre association où ça serait différent dans le coin, or qu'il fallait que je reste dans le coin : j'avais mon appart', que je payais peu cher, c'était un taudis mais je payais vraiment pas cher, ce qui me permettait de vivre, en dehors de l'association, en dehors de tout, d'être indépendant, de mes parents, de... Et puis j'avais mes potes, j'avais mon groupe de musique dans le coin. Aller ailleurs, c'était laisser tomber tout ça. Je n'avais pas les moyens de voyager, de me payer de l'essence, ou un billet de train. Si j'avais été à l'extérieur, il aurait fallu que je revienne dans le coin, pour continuer à vivre ma vie avec tous ces gens-là » [entretien n°9]

sont moins importants que tout ce qui se passe par ailleurs dans leur vie. Mais cela peut bien être le cas. A bien réfléchir, on s'étonne que tous se déclarent non seulement si unanimement favorables au service tel qu'il survenait dans leur vie, mais encore très volontaires. Comment imaginer en effet ce phénomène social extraordinaire d'une adhésion généralisée à la question citoyenne ? Peut-être faut-il aussi écouter ce qui n'est pas dit, et mieux : ce qui ne peut pas l'être. Pour dire les choses simplement, personne ne veut passer pour un mauvais citoyen, et dans la mesure où c'est bien la question citoyenne qui leur est posée, ils ne peuvent justifier de leurs manquements qu'en termes de fautes personnelles, éventuellement assorties de circonstances atténuantes, mais pas légitimes.

Les entretiens les mettent dans une situation identique : ils ne veulent pas justifier leurs réserves et leurs manquements en arguant de priorités qui leurs paraissent mesquines ou ridicules : donner la priorité aux choses qu'ils aiment (la musique ou la poésie), à leurs amours, ou pire encore, à leur goût pour les loisirs, la fête, les amis. Tout ceci ne peut apparaître qu'en creux, comme des éléments de contexte, mais aucune sorte de discours ne vient soutenir la force de tous ces éléments, qui constituent pourtant un mode de vie, et un choix pratique réel. Vu à partir d'une position citoyenne ou d'une morale du travail, toutes ces aspérités sont lissées et hors de propos. C'est pourtant bien ce qui provoque d'intenses frictions, dont on se tire de part et d'autre en en faisant des exceptions, des manquements, des aléas et surtout des fautes personnelles. Ce que nous voudrions rappeler, c'est que ce genre d'excentricités se retrouvent tant partout qu'on ne peut pas les considérer comme exceptionnelles, essentiellement attachées à telle ou telle personne « inadaptée ». Généralement considéré, il s'agit au contraire d'un phénomène normal lorsque les différentes sphères de la vie de la personne sont agencées de façon si complexe. Cela ne réduit en rien la difficulté des situations concrètes, mais comme souvent, les plus dramatiques aident à voir ce qui vaut pour toutes, c'est-à-dire combien cette mise au travail peut être rude, et quel mutisme l'accompagne.

En l'occurrence, dans l'extrait qui suit – et que nous avons laissé un peu long car il mêle au fur et à mesure de nombreuses dimensions – cette incapacité de part et d'autre à mettre la situation sur un plan plus serein aboutit à une punition pure et simple, c'est-

à-dire le renvoi de l'objecteur, et sa mise hors-jeu par l'ONF⁵⁷, au fin fond de la Drôme :

« Je devais être un des premiers, parmi les potes, à avoir un appartement. Donc quand il y avait des fêtes, c'était chez moi, et c'était tout petit, et j'avais un boulot à gérer. Je n'avais pas cette maturité-là. Il y avait du bon : mon premier appart, un boulot, tout d'un coup, je n'étais plus chez mes parents à me demander ce que j'allais faire. En même temps ça pose, et en même temps tu te rends vite compte de ce que tu es, de ce que tu représentes, du rôle que tu joues, dans ton boulot. Vu que l'année d'avant, je n'avais strictement rien fait, je commençais à me dire : « qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire ? » et vraiment je ne trouvais pas. Et je n'avais pas du tout envie de bosser. Avec ce poste d'objecteur de 20 mois, assez rapidement je me suis aperçu de ce que c'est qu'un boulot, de voir les choses de manière plus réaliste, et d'autant plus que j'étais dans un endroit où le monde du travail était bien à fond.

Je crois que je faisais très bien mon boulot, je prenais le temps avec des personnes qui galéraient, je pense que je le faisais super bien, mais mon style de vie ne cadrait pas du tout avec ce que eux voulaient. Et pour l'image de la boîte en général, ça ne passait plus tellement. Mais je n'avais pas du tout envie de leur faire du tort, je n'avais pas envie de ne pas bosser parce que ça me faisait chier, j'avais conscience qu'en face de moi, j'avais des gens qui n'y étaient pour rien, je le faisais pour eux.

[Au bout de 17 mois] j'étais bien crevé. Je faisais un peu la fête, deux heures de sommeil par nuit, j'étais un peu surmené, donc ils m'ont dit d'aller dans les forêts, là-bas, que ça me calmerait bien. Juste avant j'avais fait 15 jours à [l'hôpital], en repos... je suis revenu et quelques temps après, c'était reparti. Je sentais que me mettre au vert, c'était pas mal aussi par rapport à moi. J'avais des loyers de retard, des problèmes de tunes. La solde, au bout de 15 jours, j'avais plus rien, je demandais de la tune à ma mère... ça devenait vraiment lourd. J'assumais plus. De plus en plus de mal à le gérer » [entretien n°13]

Nous ne voulons pas dire que la situation ait été simple pour l'association non plus, mais attirer l'attention sur le fait que de l'amour et de la mise en couple à, ici, le goût

⁵⁷ Office National des Forêts

pour la fête, voire l'ivrognerie, on a affaire, du point de vue sociologique, à autant de phénomènes « normaux ». Toutes les associations n'ont pas eu recours au renvoi pour régler des situations de désajustement – et d'ailleurs, toutes n'étaient pas aussi dramatiques. Mais cela pose tout de même aux accueillants une question fondamentale, qui est de savoir si on considère que c'est au jeune arrivant à s'adapter aux règles du travail, ou bien à la société, ici incarnée par les associations, à l'accueillir. Dans ce cas, on ne peut pas tenir la position qui consiste à renvoyer le jeune à sa responsabilité, ou à exiger de lui une maturité qu'il n'a pas, et qui signifie alors simplement retrancher immédiatement tout ce qui dépasse sur ses horaires de travail.

Cette maturité, entendue comme une plus grande faculté à « gérer » l'agencement et les interactions des différentes sphères de sa vie, est l'objet d'un travail pédagogique qui peut se mener précisément au cours du service. C'est bien là en effet l'un de ses objets, et l'armée elle-même estime jouer ce rôle, quoique avec des méthodes différentes. Mais elle devient une idéologie si elle signifie que l'on octroie de droit une priorité au travail par rapport à tous les autres aspects de la vie. Les objecteurs les plus crûment confrontés à cette mise au travail en ont connu des formes naïves - consistant à ne pas voir que non seulement la tâche en elle-même était difficile, mais encore les conditions aggravées par le fait que l'objecteur ne disposait pas des ressources relevant du régime général du droit du travail⁵⁸ – ou bien plus retors, lorsque, malgré leur

⁵⁸ Dans le cas de l'objecteur que nous venons de suivre, cela se manifestait par une différence en terme de droit à la parole, de souplesse vis-à-vis des règles, et enfin de perspectives d'avancement. A cela s'ajoutait qu'il était le seul à ne pas pouvoir réclamer d'augmentation, alors que les autres employés en faisaient un critère important de classement entre eux. Quant à l'incapacité à intervenir dans les discussions de l'équipe : « *« Il y avait aussi que je tenais la caisse des photocopies, et qu'ils la faisaient payer un franc, tu imagines ? Alors des fois il y avait des chômeurs qui avaient trente pages à photocopier, ils n'allaient pas payer trente balles ! Eh ben si. Alors quand il n'y avait personne, je ne leur faisais rien payer. Je trouvais ça aberrant »*. Quant au manque de souplesse vis-à-vis des règles : « *Et puis je n'avais qu'une demi-heure de pause pour manger, et les nanas prenaient facilement une heure et quart, elles allaient au resto... Ce genre de trucs, un peu cumulés, plein de trucs sont venus enrayer un peu [les relations]* » Quant à l'argent : « *Il y en avait une qui avait 4-5 ans de Droit, qui demandait toujours des augmentations parce que pour elle, bac +5 en Droit, ça légitimait un salaire... Ceci dit, elle n'avait pas tort mais bon... Il y avait ces rapports de salaires, les gens savaient combien ils gagnaient et il y avait des rapports de jalousie : « pourquoi elle a eu cette augmentation et pas moi, etc. » [entretien n°13]*

objection, on entendait leur rappeler qu'il s'agissait de les forcer à devenir des « hommes »⁵⁹.

C'est donc à partir de cette question qu'il devient nécessaire d'étudier la position des associations accueillantes. Après avoir vu tout ce avec quoi les objecteurs arrivent, tout ce qu'ils importent et qui va déborder l'accord initial en exigeant plus de place ou bien en le relativisant, il nous faut mesurer maintenant l'ampleur de la tâche que représentait l'accueil par les associations de ces nouveaux arrivants.

Chapitre II - Du côté des associations engageantes

Ce n'est pas une tâche facile pour l'association que d'accueillir des objecteurs. Tournée sur elle-même et ses activités, et formée de gens habitués à travailler ensemble, il leur faut donc accueillir des nouveaux arrivants, intempestifs, diversement qualifiés ou motivés. Nous avons terminé la partie précédente sur une note plutôt sombre, mais elle ne devait pas conduire à penser que cet accueil était mal fait en général. Au contraire, il semble que les choses se soient plutôt bien passées pour la grande majorité des objecteurs. Ce qu'il nous importait de présenter, par contre, était

⁵⁹ « Et après, tu as la grande partie des hommes, dirigeants associatifs ou pas, qui ont fait leur armée, eux. Qui en gardent ce côté potache, même s'ils ont galéré, même si ça a été dur, ils ont toujours une espèce de nostalgie, et quand tu joues pas dans ce truc-là, ça les rend grignous, un peu, moi j'ai trouvé. C'est-à-dire que tu n'as pas joué avec les mêmes règles qu'eux, tu as résisté à ça, alors qu'eux n'ont pas voulu résister, ils ont participé. Alors ils te rappellent les bons moments, ils ne te rappellent pas tous les mauvais moments, mais on sent qu'intérieurement, c'est toujours là. Je veux dire que c'est quand même une peine, cette affaire d'armée, si t'es pas d'accord avec ça, c'est dur à avaler. Et les gens qui bossent dans les associations, en général, ils n'étaient pas super motivés pour aller faire leur armée, donc ils ont mal vécu certains fonctionnements, certaines choses qui se sont passées pendant leur période d'armée, même s'ils ne t'en ressortent que les bons moments. Donc c'est une espèce de petit raisonnement bête, mais par rapport à ça, quand toi tu ne joues pas et que t'as trouvé... le courage, ou je ne sais pas comment ils se le fondent intérieurement, de dire non à ça, tu vois, ils t'ont sous la main, ils sont en position d'autorité, par rapport à toi, et je l'ai senti ça, qu'ils se disent : « je te le ferais bien quand même un petit peu payer comme si tu y étais, à l'armée ». Et à l'époque, j'étais très radical, tu ne pouvais pas me contraindre à faire quelque chose si je n'étais pas d'accord. Si je n'ai pas fait mon armée, c'était justement parce que j'étais en incapacité de subir des ordres bêtes, et inutiles. Et je crois que le mec, et peut-être aussi les autres, ont un peu joué dans ce système, et il y avait ce sentiment-là, quand tu le regardais et que tu lui disais : « non mais ce que tu viens de me dire, c'est hors de question, je ne le ferai pas, c'est débile ce que tu es en train de me dire », le mec te dit « ouais mais si t'étais à l'armée, t'aurais vu comment ça se serait passé... » tu vois ? Oui mais je ne suis pas à l'armée, tu n'es pas colonel, tu n'es pas mon père, et je t'emmerde, donc là évidemment, ça coince un peu » [entretien n°9]

l'ampleur de la tâche et de la responsabilité de ceux qui ont accompagné ces jeunes. Ces structures souvent petites, elles aussi désireuses d'abord d'aider ces jeunes à vivre leur objection, éventuellement préoccupées de leur faire acquérir quelques qualifications à toutes fins utiles, et en dernière instance demandeuses de nouveaux militants, ont consacré beaucoup d'énergie à cet accueil.

Peu nous importe ici ce qu'elles ont reçu en échange, bien que la question ne soit pas sans intérêt. Des jeunes qui viennent aider l'association, décharger ses permanents de certaines tâches, apporter aussi la satisfaction de voir ses convictions sociales et éducatives incarnées, tout cela est abondamment cité comme la récompense de tous les efforts. Mais justement, ces efforts-là nous intéressent maintenant. Il n'est jamais facile d'accueillir un inconnu au sein d'un collectif déjà constitué et éventuellement accaparé par son objet, et la position particulière des objecteurs – qui doivent opérer un transfert de leur engagement *contre* l'armée en un engagement *pour* l'objet social de l'association qu'ils rejoignent – ajoute à la situation quelques nouvelles difficultés.

La question posée aux associations est en effet celle de l'engagement lui-même : il n'est pas donné au départ que le jeune arrivant soit déjà un convaincu, ni qu'il accepte de donner le temps et l'attention nécessaires à l'engagement pour une cause. Il n'a généralement pas raisonné en amont, étalé devant lui l'éventail des choix possibles avant de se décider rationnellement, ni sans doute, dans la plupart des cas, ne s'est élancé animé d'un sens du devoir inspiré. Son arrivée dans l'association est plutôt le point de départ d'un éventuel engagement, plus que l'aboutissement d'un processus antérieur. Pour les associations il s'agit donc d'expliquer ses activités et ses valeurs, de faire comprendre la nature et le détail des premières tâches qui lui seront confiées, ainsi éventuellement que de faire une première mention d'éventuelles marges de manœuvre et d'initiative.

L'accueil d'un nouveau est sans doute difficile, mais il est l'objet de l'attention de toute structure. Pour les associations d'action sociale ou pédagogique encore plus, et on peut considérer qu'il s'est souvent bien passé. Mais il ne s'agissait pas seulement d'accueillir un nouveau, il s'agissait d'en accueillir régulièrement, d'être en quelque sorte *disposé* à en accueillir pendant des années. Pour les associations les plus

accueillantes, il ne pouvait s'agir d'un phénomène anecdotique, mais devait au contraire questionner les dispositions de leurs membres et l'organisation des choses.

Etre disposé à accueillir

C'est en effet d'abord la succession des objecteurs qui est difficile, parce qu'il faut les accueillir alors qu'eux sont d'emblée dans une certaine distance, puisqu'ils savent qu'ils ne sont pas installés. Il faudrait se reposer la question à chaque fois, et être sans cesse à l'affût de ce qui est toujours très nouveau. On a pu prendre position lorsqu'il était temps, sur la question de l'objection de conscience. On a pu aussi s'organiser pour que les objecteurs aient des tâches appropriées, faisables au départ, intéressantes si possible. Cela demande déjà de grandes capacités d'adaptation. Mais au fil des années, d'une part l'attention a pu s'éteindre et la routine s'installer, et d'autre part, les situations changer, celles des objecteurs – qui ne sont pas dans les mêmes situations sociales et politiques sur une période de quinze ou vingt ans – et celle de l'association, dont la structure et les activités ont elles aussi évoluées. Les deux éléments se conjuguent pour rendre difficile une réévaluation du sens et de la disposition des choses au fur et à mesure.

La durée bizarre de leur présence demande aussi des efforts constants. Ils sont là pour deux années, mais sans doute vont-ils évoluer, demander plus ou se retirer peu à peu, arriver puis repartir. A chacun de ces temps correspondent des demandes différentes, et exigent des associés, des accompagnateurs, des capacités d'écoute et de réaction soutenues.

« Tout le monde n'a pas la capacité de supporter quelqu'un qu'on ne connaît pas, d'adapter des solutions, d'être en permanence attentif ... il faut ne serait-ce que tu puisses échanger avec d'autres, pas obligatoirement un système de formation mais... de l'appui. Au café⁶⁰, le principal problème qu'on a eu avec les jeunes mecs c'est de confondre l'employeur et le père, c'est-à-dire qu'ils nous demandent, et me demandent, d'être à la fois celui qui est employeur souple, celui qui est en même temps un père sans être père, qui va à la fois donner une sanction mais sans trop la donner,

⁶⁰ Café Lecture, association culturelle

qui va les conseiller mais pas faire chier non plus avec des conseils... Et continuellement. Et cette fonction-là de l'employeur ou du militant associatif n'est pas innée, et même quand on sait à peu près la faire, il y a plein de moments où on ne sait plus la faire » [entretien n°11]

En revanche, deux années sont aussi largement suffisantes pour que l'arrivant devienne un associé efficace, ou apprécié. Il faut donc aussi compter, dans le prix de l'effort acquitté par les associations, celui de la perte du départ :

« Au bout de deux ans, tu es efficient, tu es bien en place, tu as tes repères, tu as délimité ton territoire, et après tu pars et une autre personne, une autre individualité, peut-être pas les mêmes convictions, qui n'a pas la même personnalité, et ce chemin-là est à réapprendre ». [entretien n°5]⁶¹

Une part de la difficulté vient du fait que les associations ont un caractère institutionnel, au sens sociologique du terme, et que de ce fait, si une grande part du sens de leurs actions est devenue évidente pour les associés au fil du temps, il est d'autant plus exigeant de tout réexpliquer à chaque nouvelle arrivée. Pour ceux qui ont la perspective historique du fait de l'antériorité de leur présence au sein de l'association, non seulement le sens des actions est clair et partagé, mais en plus, ils peuvent compter sur une certaine prévisibilité des actions de leurs collaborateurs. Ce que l'on appelle l'expérience, mais aussi plus simplement les choix effectués auparavant, contraignent l'action et restreignent les choix. Il s'agit surtout d'une économie d'énergie, qui « libère l'individu du poids de « toutes ces décisions »⁶². De ce point de vue, autant la stabilisation des relations - le fait que chacun puisse anticiper (relativement) les réactions et les actions des autres - autant que la sédimentation de choix passés - qui font que toutes les questions ne se reposent pas sans cesse - sont nécessaires à l'action des associations : « en dessinant un arrière-plan stable à partir

⁶¹ Pour une expression qui souligne que pendant ces deux ans, les gens ont surtout vécu ensemble, et ont donc fait beaucoup plus que cohabiter en collègues – ce qui rend le passage et les successions d'autant plus coûteuses : « *Vingt mois c'est long, c'est presque deux ans, c'est hyper long. En deux ans, autant tu peux nager pendant quatre ou cinq mois, autant après tu sais pertinemment où se trouve la machine à café, il n'y a pas de problème » [entretien n°4]*

⁶² Berger et Luckmann, p77

duquel l'activité humaine peut suivre son cours avec la plupart du temps un minimum de pouvoir de décision, [l'accoutumance] libère l'énergie nécessaire en certaines occasions pour de telles décisions. En d'autres termes, l'arrière-plan de l'activité rendue habituelle révèle un avant-plan profitable à la réflexion et à l'innovation »⁶³.

Quant à notre propos, cela renvoie essentiellement à deux éléments : d'une part, dans le cadre des débats et des disputes internes, cela conduit à penser qu'il existe une « doxa », c'est-à-dire qu'au vu de leur expérience, les associés peuvent, sur telle ou telle question, se partager en camps antagonistes, en orthodoxes et en hétérodoxes, mais que tous se retrouvent d'accord pour considérer que l'enjeu de la dispute vaut la peine. Par contre, le nouvel arrivant, très souvent ne comprend ni l'enjeu, ni que beaucoup d'autres possibilités ont été déjà écartées d'un commun accord par les disputants. Dans le premier cas, il se lassera de discussions dont il ne comprend pas l'enjeu, dans l'autre, il reprochera au débat son manque de radicalité. Souvent, de lui-même, il se trouve maladroit, et c'est aussi sans doute ce que pense l'association.

« Ils me considéraient vraiment comme de passage et c'était difficile pour eux. C'était assez clanique et ils avaient une histoire déjà depuis cinq, six, voire dix ans pour certains, et quand je suis arrivé en 93, une histoire forte : Rabbi, le Burkina Faso, l'assassinat de Sankara ... le montage d'une structure dans l'Hérault avec le Conseil Régional qui donne un terrain, enfin pas vraiment donné d'ailleurs, ce n'était que des conventions, je m'en suis rendu compte après : des baux très précaires d'un an, construire tout ça... pour eux c'était très difficile d'intégrer quelqu'un comme ça, un petit jeune de Lyon avec sa femme, son gamin, qui ne connaît rien de la vie, qui vient de la banlieue, qui a fait agro mais qui n'a pas vraiment fait de l'agro-écologie, qui a lu quelques bouquins, mais que quelques bouquins... Je n'étais pas vraiment considéré, je pense, il n'y avait pas de confiance et ça ne s'est pas vraiment mis en place si ce n'est avec certains sur l'éducation, au niveau de l'animation enfance et avec les jeunes qui sont arrivés en même temps que moi. Il y a eu une cristallisation de ce groupe de nouveaux arrivants qui avaient le même âge, qui se sont retrouvés ensemble, du coup » [entretien n°3]

⁶³ Berger et Luckmann, pp. 77-78

D'autre part, le nouvel arrivant peine à donner sa juste place aux actions dont il est chargé. Une tâche ennuyeuse peut bien être assez volontiers assumée par un permanent ou un militant averti qui comprend le rôle qu'elle joue dans l'ensemble du système, et qui parvient à la relativiser, à la réduire en élément d'une tâche plus générale qui, elle l'intéresse. Mais le débutant n'a pas les éléments qui lui permettent de replacer l'élément dans un ensemble, et de plus, il doit tout découvrir, ce qui lui demande un effort immense, et l'empêche de faire l'économie d'énergie nécessaire pour comprendre qu'il participe éventuellement d'une tâche globale qui pourrait avoir son accord.

L'enjeu pour les associations est donc celui d'intégrer le nouvel arrivant (ce qui peut être leur principal but pédagogique) mais de toute façon, elles devront s'organiser pour éviter trop de perturbations (maladresses, critiques radicales, et surtout abstention, c'est-à-dire un travail mal fait ou avec trop de mauvaise grâce). Si nous disons que cette tâche est difficile pour les associations c'est bien qu'à partir d'un choix lui aussi fait à propos d'une autre question (le soutien aux objecteurs ou, au pire, l'utilitarisme), elles se retrouvent avec une situation réelle qui menace leur organisation – même dans le cas d'objecteurs motivés, ce qui était loin d'être toujours le cas. N'auraient-elles pas pu, en effet, continuer leur chemin, sans s'exposer à cette difficulté supplémentaire, et en cultivant au contraire l'entre-soi, garantie d'un fonctionnement intégré et rassurant ?

De l'entre soi à l'institutionnalisation : la rencontre de deux histoires

C'est pourtant précisément le phénomène de l'institutionnalisation des associations qui rend la question intéressante. Dans les institutions au sens où l'on emploie habituellement ce terme, le contrôle est généralement très fort, et le nouvel arrivant doit commencer par apprendre les règles du jeu avant de pouvoir participer. Dans le cas des associations, cette capacité n'est pas assurée par l'autorité, du moins en principe, puisque ces groupements existent sur la base de la liberté d'association. L'envoi de personnes contraintes en leur sein est d'ailleurs un paradoxe intéressant. A quoi nous ajoutons la question du statut que cela confère aux associations (agrées)

que d'être reconnues massivement comme des institutions susceptibles de transmettre à la jeunesse à la fois l'histoire et le contrôle. Historicité et contrôle sont bien en effet les deux caractéristiques des institutions, au sens où elles se sont constituées tout au long d'une histoire partagée (qui a établi, pour dire les choses simplement, qui fait quoi, et donc les grades, les rôles, les façons, etc.), et que « par le simple fait de leur existence, [elles] contrôlent la conduite humaine en établissant des modèles prédéfinis de conduite, et ainsi la canalisent dans une direction bien précise au détriment de beaucoup d'autres directions qui seraient théoriquement possibles ». L'Etat leur reconnaît donc un rôle éducatif et il est intéressant de voir comment elles vont s'acquitter de cette mission, à leur façon, puisqu'elles sont dans une position qui les oblige théoriquement à susciter l'adhésion et la participation, plutôt que de simplement transmettre unilatéralement une vision du monde. C'est à dire qu'elles doivent pour cela, et c'est d'ailleurs souvent dans leur objectifs, prendre en compte la personne toute entière, tout en n'étant pas elles-mêmes désincarnées, mais des espaces de démocratie.

La rencontre avec l'objecteur est la rencontre de deux histoires. De la même façon que la première entrevue laisse dans l'ombre la plupart des dimensions essentielles de la personne, de même l'association apparaît comme un monolithe, en quelque sorte, aux yeux de l'objecteur, comme étant « toujours déjà là ». Ses membres ont construit au fil des années un système qui leur est propre, et relativement transparent, mais qui n'est évidemment pas tel pour le nouveau. Afin qu'il puisse lui aussi y prendre une place, l'association doit donc s'expliquer auprès de lui, lui raconter son histoire, en quelque sorte. En effet, il ne peut la comprendre de lui-même ni par le raisonnement (puisque'il s'agit surtout d'accords locaux entre les acteurs), ni par l'introspection (puisque'il n'a pas participé à cette histoire).

De telles explications sont pour les associations autant de retours sur des économies (cognitives) déjà réalisées. C'est pourquoi quand cela est possible, elles se reposent sur un « tuilage » entre les objecteurs eux-mêmes.

« L'avantage avec les objecteurs qui tournent c'est qu'on se formaient entre nous, donc c'était vraiment un fonctionnement particulier, vu qu'on était plusieurs

objecteurs sur une même mission, qu'il y avait une rotation permanente, la formation se faisait entre nous, c'était vraiment notre domaine. Complètement responsables. D'entrée, la mission est là, tu peux te permettre de la faire moins bien au début qu'à la fin, mais tu ne peux pas te permettre de ne pas la faire » [entretien n°8]

Elles sont aussi l'occasion de renouveler des disputes mal éteintes ou que chacun s'efforçait en tout cas de ne pas aviver. Ainsi des tâches a priori neutralisées, techniques, se trouvent au centre de conflits d'autant plus perturbants qu'ils se concentrent sur des agents maladroits autant que velléitaires.

« Il y avait aussi des enjeux de pouvoirs dans l'association, et quand on tient la compta, quelque part on tient aussi un peu les cordons de la bourse... Pour sortir l'association du rouge il a fallu serrer les boulons et peut-être que j'étais... je l'ai fait avec la bénédiction de certains et pas d'autres. A la fin c'était un peu dur. Le plus difficile c'était avec ceux qui me voyaient comme de la main d'œuvre à pas cher, avec eux c'était difficile de prendre des responsabilités. Peut-être qu'ils avaient raison, on étaient salariés et pas élus, et quand tu regardes bien la prise de responsabilité dans une association, on devait être de simples exécutants. Mais en même temps, on y était tout le temps, et on ne pouvait pas toujours demander la permission pour aller pisser, il fallait qu'on prenne des petites responsabilités, et quand des CA étaient un peu compliqués, il y en a qui incitent et d'autres qui freinent, et pour ceux qui nous voyaient comme de la main d'œuvre à pas cher, prendre des responsabilités, ce n'était pas envisageable

Mais je pense que ça ne leur a pas déplu d'être un petit peu bousculés et mis en cause dans leurs pratiques. Et puis le fait de s'affirmer un peu, de dire : je suis objecteur de conscience ici, j'ai envie d'avancer, mais si je suis considéré comme un sous-produit ou de la main d'œuvre à pas cher, ça ne marchera pas... parce qu'à un moment il a fallu le dire, c'était important de le dire quand ça commençait à se tendre un peu. Le fait d'avoir un élément un peu extérieur et perturbateur, ça permettait à certains de faire le tri, de voir un peu dans leurs convictions par rapport à la non violence, mais aussi une façon d'appréhender les rapports humains. C'est aussi ça qui faisait un peu clash, il n'y avait pas que des problèmes bêtement financiers, et l'objecteur de

conscience empêchait la machine de ronronner parce qu'il était différent. Pour certaines assocés, ça pouvait être intéressant. Mais encore une fois, si tu ne voulais pas prendre de place, tu n'en prenais pas » [entretien n°8]

En effet, si les objecteurs peuvent se trouver ainsi pris à partie, ils sont aussi et d'abord sollicités pour leur distance et leur regard neuf. Si les critiques, nées d'un réel désaccord ou simplement d'une incompréhension partielle des règles du jeu peuvent provoquer des épreuves, celles-ci peuvent aussi être ce à partir de quoi les organisations peuvent elles-mêmes juger de dérives discrètes et non maîtrisées. C'est par exemple ce qui leur a permis de mesurer qu'une nouvelle répartition des tâches avait été insidieusement installée au fil du temps, sans que personne ne s'en aperçoive. L'évolution des enjeux associatifs a par exemple conduit les permanents à consacrer de plus en plus de temps et d'énergie à l'élaboration de projets, c'est-à-dire en fait à la recherche de financements, au moyen de justifications toujours plus poussées de leur utilité sociale, suivie de preuves de la bonne utilisation des fonds (les compte-rendus, rapports, et autres évaluations). Alors que dans les années quatre-vingt, les objecteurs accompagnaient les permanents dans presque toutes les tâches, ils se sont retrouvés de plus en plus longtemps cantonnés à des activités de gestion et de préparation, tandis que les autres permanents s'en dégageaient pour assurer d'autres fonctions plus consommatrices d'investissement. Les protestations des objecteurs, réclamant que cette répartition des tâches soit de nouveau justifiée, ont contribué à ce que les associations mesurent le phénomène.

On voit dans cette situation comment les perturbations qu'apportent les objecteurs, à la fois nouveaux arrivants et d'emblée permanents, obligent de fait les associations à s'adapter, plutôt que de rester dans la routine – même conçue comme une condition de l'efficacité. Elles exposent les associations à des risques réels pour leur existence ou pour leur identité. Si en effet elles ignorent ces demandes, si elles refusent donc de raconter leur histoire aux nouveaux, elles s'exposent à deux types de risques dont l'un est que les nouveaux membres agissent sans comprendre et perturbent fortement les fonctionnements, et l'autre, qu'elles doivent renforcer exagérément leur contrôle sous la forme la plus autoritaire, pour maintenir l'objecteur hors jeu.

Nous donnons en illustration du premier cas le récit d'un affrontement radical avec un nouvel arrivant qui s'investit énormément, mais refuse d'accepter le compromis organisationnel de l'association, finit par la fragiliser et provoque à proprement parler une révolution – sans qu'il puisse savoir, encore aujourd'hui, si ce n'était pas au pire moment.

« J'arrivais dans une structure qui me plaisait a priori, par rapport aux lectures, dans son éthique, et petit à petit, ce qui est étonnant c'est que je me suis aperçu que l'éthique n'était pas si garantie que ça, par rapport à ce système pyramidal hiérarchique, par exemple, par rapport à l'agro écologie... des choses me titillaient, me gênaient, et d'ailleurs je n'ai jamais réfléchi à ça mais plus je voyais que l'éthique était moins garantie, plus je m'investissais dans la structure, plus j'y passais de temps et plus j'avais envie de faire changer ça. Pour me rapprocher de l'éthique. Ça aurait pu m'en détacher au bout d'un an, (mais les activités que j'avais montées démarraient et j'ai estimé que) ce n'était pas à moi de me barrer (...).

Cette structure hiérarchique qui me dérangeait beaucoup dès que je suis arrivé, j'aurais dû y faire plus attention et ne pas vouloir rentrer dedans, c'est-à-dire qu'au bout de deux ans, quand j'ai pris du poids, (...) avec les autres jeunes, on s'est mis à investir le CA pour leur demander de réorganiser toute la structure, de manière horizontale et non plus verticale. Et on a réussi notre coup : en 98, il n'y avait plus de directeur, c'était un bordel monstre, tout s'est cassé la gueule en 99 ! Après, ça nous dépassait complètement, [d'autres questions et d'autres enjeux externes éreintent l'association] mais malgré tout, on n'était pas costauds en face quand on a eu ces attaques-là, on avait beaucoup fragilisé la structure. (...) On était jeunes, quand même pas bien préparé, je ne le referais jamais comme ça aujourd'hui » [entretien n°18]

En guise de figure limite opposée, nous prenons le cas de cette autre association qui répond aux doléances et demandes de justification de l'objecteur par le silence total, et s'efforce au contraire de le mettre au placard. Ce faisant, elle devient une institution exclusivement autoritaire vis-à-vis de lui, et ne s'occupe plus que de le surveiller. Nous aurions pu aussi reprendre le cas des objecteurs tout simplement expulsés et remis entre les mains de l'ONF.

« Très vite, nos relations se sont dégradées avec les pontes, parce qu'après peut-être quatre ou cinq mois, j'ai posé les choses sur la table, j'ai dit : « là, ça ne va plus, vous vous êtes foutu de ma gueule, vous me faites faire le loufiat ». Et je suis tombé en face de mecs qui ne m'ont pas rigolé au nez, mais quasiment ! Donc j'ai dit : qu'est-ce que j'ai comme choix ? Je pars, ou alors je ne pars pas, je reste et je fais mon petit business comme je l'entends. J'ai opté pour faire mon petit business comme je l'entendais de mon côté. Ce que j'ai fait jusqu'à la fin. Au début tu crédites, et puis au bout de quatre mois tu dis c'est quoi ce délire ? C'est ce qui s'est passé, c'est là où ils m'ont basculé sur le CAU⁶⁴.

Officiellement, je n'avais rien à faire. Dans les termes, ils m'on dit qu'il fallait faire de l'animation, les occuper : « il y a des étudiants, ils n'ont rien à faire le soir, essaie de trouver des trucs ». C'est pour ça que je faisais 14h 22 h. Alors ce que j'ai fait d'entrée de jeu - mon bon côté scientifique – eh bien j'ai fait une enquête, j'ai préparé un questionnaire, pour savoir ce qu'ils voulaient, ce qu'ils devaient faire. A la fin, j'ai fait un beau rapport, avec des beaux camemberts, des choses qu'ils souhaitaient. Je pensais encore... mais ils en avaient rien à foutre, les dirigeants, strictement rien à cirer. Que j'y fasse quelque chose ou que je n'y fasse rien, ils s'en foutaient... du moment que l'après midi, je sois disponible pour faire le boy - là par contre ça pouvait être intéressant ! Donc oui, j'étais tranquille mais fliqué. C'est-à-dire qu'il fallait que je montre que j'arrive à tel endroit à telle heure. Et puis que j'en parte. Si je ne faisais pas ça, ils me faisaient chier. Enfin ils venaient me le faire remarquer » [entretien n°11]

Le fardeau des associations

Tout ceci fait que ce sont bien autant les associations que les appelés qui sont contraints : dès lors qu'elles ont accepté, au nom de la société, d'accueillir ces nouveaux arrivants que sont les jeunes, elles doivent assumer leur responsabilité, vis-à-vis d'elles mêmes et vis-à-vis de leurs engagements pédagogiques. La difficulté est d'autant plus grande qu'elles-mêmes sont directement mises en cause. Elles ne

⁶⁴ Centre d'Accueil Universitaire

peuvent pas faire usage des formes d'autorité et de mise au pas en usage ailleurs, puisque d'une part elles s'y refusent la plupart du temps, et que d'autre part elles ne disposent pas des outils du droit du travail classique (encore moins de ceux du droit militaire), alors même qu'elles accueillent, de fait, de nouveaux permanents d'un genre particulier⁶⁵.

En cas de conflit, ou plus simplement de demande d'explications de la part des jeunes, elles n'ont donc guère d'autre solution que de leur permettre de disposer d'une idée juste de la situation et des règles du jeu. De ce fait, la responsabilité repose sur elles – et puisqu'il s'agit d'une obligation légale, sur la société toute entière – d'accueillir les nouveaux arrivants, au contraire de la façon dont la question est posée ordinairement, et qui suppose qu'il s'agit plutôt de la responsabilité du jeune que de donner à la société, et de s'adapter à elle.

La question est bien - et sérieusement - posée aux associations, qu'elles acceptent de l'affronter ou non, qu'elles y parviennent bien ou mal. Nous avons dit plus haut que cet accueil demandait des capacités d'écoute et de réaction soutenues. Maintenant que nous avons vu quels étaient les enjeux d'un tel effort, il est temps de poser la question : soutenues par quoi, si ce n'est par des capacités personnelles, aléatoirement distribuées et peu régulières ?

De fait, que ce soit au niveau de l'accueil simple de chaque objecteur, et surtout à celui d'une coordination de leurs efforts, les associations ont manqué d'énergie à hauteur de l'enjeu, mais c'est aussi qu'elles se trouvaient un peu seules à se sentir concernées. Si nous disons qu'elles ont manqué de l'énergie nécessaire, c'est en regrettant qu'elles aient dû la trouver sur leurs seules forces, par ailleurs accaparées par leur objet originel. Cet accueil demandait pourtant à être effectivement soutenu en moyens (mais la force de travail parfois maladroite ou vacillante des objecteurs semblait une compensation suffisante) et en coordination - elle-même dévoreuse de moyens.

« Si je prends mon expérience des objecteurs et des emplois-jeunes, un point m'apparaît fondamental, c'est l'accompagnement des structures qui accueillent. Ça

⁶⁵ En guise de rappel de la distance typique de la position de l'objecteur : « *Le projet de l'association m'intéressait, mais dans la limite de ce que je pouvais donner : le militantisme forcé me rebutait un peu* » [questionnaire n°6]

on ne l'a jamais ! Il est en considération et en moyens matériels, c'est-à-dire que tu prends les emploi-jeunes comme les objecteurs avant, le fait que les structures accueillent n'est jamais valorisé : elle est contrôlée, elle a tout un tas de documents administratifs, on sait qu'elle peut détourner les choses donc on la contrôle, mais elle n'est jamais valorisée, considérée, dans cette énergie qu'elle donne pour accueillir des jeunes, les former s'adapter à eux, trouver des trucs, etc. Il faut trouver quelque part un système de considération de cette capacité d'accueil, et par ailleurs il faut trouver des moyens pour échanger là-dessus, des moyens matériels qui permettent l'échange, il faut au moins pouvoir en parler avec d'autres, qu'il y ait des lieux d'échanges, que la structure qui accueille soit considérée et aidée » [entretien n°12]

Pendant longtemps, cette forme de service est restée une exception, et on peut comprendre que les militants aient été livrés à eux-mêmes. Mais à partir des années quatre-vingt, la situation a changé radicalement, au moins sur un plan légal et symbolique. En fait, par contre, la réflexion et les moyens sont restés embryonnaires. Les associations ne se sont guère plus coordonnées : peut-être s'agissait-il d'une difficulté à trouver une position commune sur la question, mais sans doute, cela était lié au fait qu'aucune impulsion nouvelle n'ait été donnée.

Quant au fait que les associations ne se soient pas plus et mieux saisies de la question à un niveau général, nous ne pouvons dire ce qui a joué, d'une incapacité des associations à y consacrer une énergie supplémentaire, des objecteurs eux-mêmes à s'organiser pour défendre et investir réellement le service civil⁶⁶, d'un manque de clarté des acteurs à propos de la défense ou de ce qu'il s'agit de faire pour la jeunesse, ou encore d'un manque de soutien des pouvoirs publics. De toute façon, en ces termes, cette question est restée en suspens.

⁶⁶ « Parmi tous les appelés qui étaient confrontés au service national, surtout dans le domaine militaire, tous les appelés militaires, il n'y a jamais eu d'association, il y a eu les comités de soldats dans les années 70, mais sinon... Moi c'est un truc qui me sidère. Le Mouvement des Objecteurs de Conscience était la seule association d'appelés, mais objecteurs. Parce que confrontés historiquement à un déni massif d'un droit fondamental, donc du coup à un rassemblement, une espèce de tradition française où si on n'est pas dans un rapport violent et brutal avec le pouvoir, on ne se regroupe pas » [entretien n°20]

« Quand on parle d'obligation, c'est plutôt les associations qui doivent se poser la question de leur obligation morale. Parce qu'elles ont géré des flux de passage d'objecteurs de conscience mais c'est très rare qu'elles aient fait le pas d'adhérer plus activement sur un travail de coordination associative sur ce qu'on est en train de faire avec l'accueil des objecteurs. On est bien placés au CCSC⁶⁷ pour le savoir puisque dans les dernières années, il y avait 6000 organismes agréés et au total en trente ans, une centaine d'associations ont adhéré. Même à partir du moment où la loi a ouvert les vannes du service civil des objecteurs un peu à travers tout le monde associatif, il n'y a eu quasiment aucun travail inter associatif. Beaucoup d'associations adhèrent au CCSC par soutien moral parce qu'elles ont conscience, d'un point de vue militant, que les objecteurs qui ont été accueillis n'étaient pas seulement des jeunes venant donner des coups de main, qu'il y avait bien derrière un combat politique donc qu'il était important, en tant qu'association d'accueil, de faire un acte d'adhésion à un collectif spécifique. Mais c'était dans un sens une manière de s'acheter une bonne conscience, par rapport à un accueil très instrumental, sans aller plus loin que de cotiser et soutenir une coordination dans laquelle ils ne s'impliquaient pas vraiment. Tout ça a fait que le CCSC est toujours resté un peu rachitique. Le sous-directeur de l'action sociale de la DGAS⁶⁸ nous avais dit une fois à la sortie d'un colloque : « vous êtes les gardiens du temple ». On était une coordination sur la base de principes idéologiques forts mais bon, les gardiens du temple, le petit truc et puis le reste de la Cité qui tourne bien autour » [entretien n°20]

Chapitre III - Deux années dans l'association : la genèse de l'engagement

Les objecteurs se trouvent au sein de l'association à plein temps, et ils en deviennent de fait des permanents. N'étant pas, au début, chargés de tâches en propre, puisque souvent non qualifiés et manquant de repères, ils se trouvent à occuper plutôt ce que l'on pourrait appeler les lieux de circulation, ou les lieux les plus publics de l'association. De ce fait, ils demeurent à la fois relativement étranger à ce à quoi chaque autre permanent s'occupe, mais en même temps familiers de tous. Cette

⁶⁷ Centre de Coordination du Service Civil

⁶⁸ Direction Générale des Affaires Sociales

situation peut les rendre un peu transparents, mais aussi, au contraire, incontournables. Ils représentent un extérieur toujours disponible. Ce qui compte pour eux est qu'ils se trouvent au cœur du fonctionnement humain de l'association. Ils passent beaucoup de temps à bavarder, avec les membres de l'équipe ou avec le public de la structure. Ils n'ont en général pas une activité recluse de bureau.

« Il y avait un système de groupes de réflexions. J'avais du temps donc j'y participais beaucoup. C'était aussi une mission des objecteurs que de les faire vivre, pas en direction, mais pour pouvoir gonfler un peu les participants et être à l'aise, parce que dans une association de je-ne-sais-combien d'adhérents à l'époque, les gens ne se connaissent pas forcément, alors que les objecteurs connaissent un peu tout le monde, parce qu'ils sont là tous les jours, parce qu'ils font beaucoup de stages, etc. Ils avaient ce rôle-là d'animation et que les gens se rencontrent autour d'eux » [entretien n°8]

Ceci peut être un élément décisif pour leur engagement. Ils jouent le rôle de discutant avec diverses personnes de l'association, et de ce fait, ils écoutent beaucoup et se trouvent aux « frontières » des différentes sphères d'activités et des personnes. Ceci les amène à s'ajuster à leurs différents interlocuteurs, dans ce que l'on pourrait appeler un processus sympathique.

Comment naît l'engagement vis-à-vis d'autrui

Notre hypothèse est qu'au-delà des prédispositions éthiques des objecteurs et des accueillants, ce qui fait rester, c'est d'abord la sympathie avec les personnes rencontrées, c'est-à-dire un sentiment qui conduit à rechercher l'approbation des autres, associé à « un plaisir de la sympathie réciproque »⁶⁹. Cette sympathie n'est pas réductible à un simple phénomène psychologique de séduction, mais décrit l'insertion des acteurs dans des réseaux sociaux qui fonctionnent « non seulement comme des espaces d'interconnaissance, mais comme des structures morales et des pourvoyeurs de sens »⁷⁰ Bien plus riche que la figure de l'homo œconomicus (« un être isolé,

⁶⁹ Corcuff, 1995,

⁷⁰ Sawicki, 1999

autosuffisant, capable d'autodétermination »)⁷¹ il s'agit d'une conception de l'acteur comme « socialement encadré », pris dans des loyautés, des obligations, des identités⁷²).

Dans les récits des objecteurs, nous avons en effet trouvé non seulement la description d'une position qui les mettait au centre des échanges entre les membres de l'association ou avec ses publics, mais encore des témoignages de l'intensité de ces relations. Significativement, les récriminations les plus vives venaient toujours en rapport avec des tâches que l'on devait effectuer en étant isolé. Au contraire, dans certains cas avec l'équipe, dans d'autres avec le public, les récits rapportent des émotions vives, et qui ne sont pas sur le mode de la compassion⁷³ ou de la bienveillance⁷⁴, mais bien de la sympathie, qui consiste, en termes philosophiques, à éprouver ce qu'un autre éprouve : « quand je perçois les effets de la passion dans la voix et les gestes d'une personne, mon esprit passe immédiatement de ces effets à leur causes, et il forme, de la passion, une idée tellement vive qu'elle se convertit dans l'instant en la passion elle-même »⁷⁵. Or cette participation affective « ne vient pas se greffer à une individualité qui serait préalablement achevée. Celle-ci n'est pas une citadelle sans portes ni fenêtres. La sympathie pénètre jusqu'au cœur des âmes et constitue les relations intersubjectives en constituant l'intériorité subjective elle-même »⁷⁶ C'est pourquoi nous voyons, dans ces témoignages de fortes émotions, que les individus eux-mêmes ont été touchés et modifiés.

« L'équipe, c'est vraiment ce qui m'a fait rester dans la maison, parce qu'il y a eu des moments vraiment durs avec certains jeunes, une année où c'est parti vraiment en vrille, à la limite de la baston tous les mercredi, on était au feu, des couteaux sortaient... c'était lourd, et heureusement il y avait une équipe de choc, une super bonne ambiance d'équipe. Je ne crois pas qu'on ait été efficaces au niveau du travail,

⁷¹ Corcuff, 1995,

⁷² Sawicki, 1999

⁷³ « La compassion est le sentiment qui nous porte à alléger la souffrance dont nous sommes les témoins », Brahami, p.108

⁷⁴ « La bienveillance est l'instinct qui nous pousse à procurer le bonheur (et de ce fait à éviter le malheur) de l'être que nous aimons », *ibid.*, p.108

⁷⁵ Brahami, in Jankelevitch (dir), 1995, p.101

⁷⁶ *ibid.*, p.109

pour effectivement encadrer ces jeunes, leur faire des propositions qui pouvaient répondre à leur besoins, ce n'était pas la bonne structure pour et je n'étais pas un pro de ça, je me suis laissé débordé, j'en ai pris plein la poire. Mais j'ai appris des milliers de choses. Ça a été chaud, mais possible parce qu'il y avait une super ambiance de travail, les gens qui étaient là bas, à la MJ⁷⁷, étaient des amis, vraiment une ambiance très sympa et détendue, et en même temps, c'était clairement du boulot, il s'agissait de faire tourner la boutique. Je pense que j'ai franchement bossé à ce moment-là, sans trop m'arrêter, à fond, mais dans une ambiance familiale. Mais pas paternaliste, familiale côté sympa » [entretien n°7]

L'équipe n'était pas toujours un cadre dans lequel pouvait se déployer la sympathie, par exemple lorsqu'il ne s'agissait que de relations hiérarchiques, ou bien trop purement professionnelles. C'est le cas pour l'objecteur qui prend la parole dans l'extrait suivant. Mais il tient, quant à lui, parce que le public avec lequel il est en contact l'interpelle fortement au point qu'il s'engage à son côté, et prend appui sur lui pour une critique sociale plus générale, ici adressée tout particulièrement – avec raison sans doute, mais aussi parce qu'il s'agit de l'objet de notre discussion - aux dirigeants de l'association qui l'ont (mal) accueilli :

« Mon engagement associatif ne vient pas du tout de l'objection de conscience : l'objection de conscience aurait eu tendance plutôt à me dégoûter du monde associatif. C'est-à-dire que j'avais tendance à croire que les types qui étaient aux manettes, c'était parce qu'ils avaient un engagement militant, et là je me suis aperçu que la majorité des dirigeants que j'ai aperçu par la suite, étaient des opportunistes, des carriéristes, qui profitaient du milieu associatif parce que c'est beaucoup plus simple que dans l'industrie pour se faire la vie au soleil, si tu préfères. Sans trop de compétences, sans trop d'engagement, juste en pratiquant le noble art du discours. Donc voilà, c'est pas l'objection de conscience qui m'a fait basculer dans mon engagement dans le monde associatif. La seule chose dont je peux dire que ça m'ait servi, c'est que je me suis dit - toujours cette situation de combat, pour moi c'est important, j'ai besoin de vivre là-dedans - c'est que s'il y a des fumiers, il faut bien

⁷⁷ Maison des Jeunes

qu'il y ait des gens en capacité de défendre le public lui-même. Donc mon engagement associatif n'est pas venu de mon objection de conscience, du tout, du tout, du tout, du tout, du tout ! Il est venu de bien avant et ensuite du public que j'ai rencontré et qui m'a fait rester » [entretien n°9]⁷⁸

Cette interpellation par autrui va surtout modifier la subjectivité des personnes en appelant chez elles des efforts. Chacune sait en effet que son interlocuteur, « mis devant le spectacle de mes passions pourrait les partager jusqu'à tel point, mais pas au-delà. Si je le sais, c'est par sympathie : moi-même, quand il m'arrive d'être spectateur, je n'éprouve pas la passion de l'autre dans toute sa force originale. Je n'attends donc pas d'un spectateur qu'il entre tout à fait dans les miennes. C'est par sympathie que j'accepte la relative indifférence de l'autre»⁷⁹. Dans cet échange, et dans cet effort réciproque des deux parties pour s'ajuster à l'autre, chacun prend conscience de sa propre subjectivité, et lorsque leurs efforts aboutissent, se trouvent avoir créé un lieu commun : celui dans lequel se rencontrent les sympathies, après l'abandon de ce qui n'est pas apte à être reçu par l'autre. Ce que le philosophe appelle un espace d'impartialité nous intéresse très directement ici pour comprendre que l'engagement, entendu ici plutôt au sens d'engagement vis-à-vis d'autrui, ou de responsabilité, ne naît pas tant d'une réflexion, d'une analyse, ou même d'une inspiration, que d'une pratique en situation. Le nouvel arrivant construit avec ses nouveaux interlocuteurs un espace d'entente qui permet à chacun de partager ses passions, ses combats, ses enthousiasmes, ses méfiances et ses détestations. Mais pour ce faire, il doit se distancier suffisamment de ses propres sentiments pour les rendre accessibles à autrui, et cela fait que, d'une part, il se constitue en sujet vis-à-vis de toutes ces questions, et que d'autre part un espace d'ajustement a été constitué, dans lequel les acteurs s'efforcent d'agir « en conformité avec le degré d'affect dont est

⁷⁸ L'extrait se rapporte surtout au public auprès duquel il intervient aujourd'hui, donc qu'il a rencontré après la période de l'objection. Mais un engagement analogue – quoique moins fort – vis à vis du public avec lequel il a travaillé durant l'objection est manifeste dans l'extrait que voici : « *Là j'ai rencontré un public étudiant, moi je l'étais toujours plus ou moins, on se ressemblait beaucoup, j'avais un état d'esprit de fêtard, de bon vivant, le principe pour moi c'était de regrouper les gens, de faire des trucs avec eux, j'avais pas d'a priori, en plus...* » [entretien n°9]

⁷⁹ Brahami, 1995, p. 110

capable » le spectateur impartial. Il ne s'agit pas de modifier ses convictions et de faire des compromis, mais de prendre de la distance avec soi-même et l'expression de ses passions. Ce que nous voulons dire c'est que ces efforts d'ajustement finissent par créer un espace moral, qui donne sens et direction aux actions des personnes qui y participent, en même temps qu'elles modifient leurs positions, non pas tellement idéologiques, mais plutôt subjectives – leur identité.

« Les engagements pédagogiques des gens dans l'association m'ont marqué parce que je pense que j'étais autant engagé qu'eux, sûr de moi, bagarreur, dans les idées, mais eux avaient en plus l'expérience professionnelle ; j'étais vraiment sûr de la réaction à ma vie scolaire, alors qu'eux étaient plus dans la construction par rapport à leur vie professionnelle. Mon projet professionnel, qui m'a amené à Fontanes, sur les politiques éducatives, je ne l'avais pas en rentrant en objection. La place des élus, les politiques éducatives de ville etc., je ne l'avais pas envisagé, tant que je ne me suis pas retrouvé avec des enseignants, des élus, des adjoints, qui avaient des investissements, et des problématiques qu'on se posaient aux CEMEA, que l'association se pose dans le travail quotidien » [entretien n°8]

C'est ainsi, donc, que l'on peut décrire la façon dont deux inconnus parviennent à s'ajuster l'un l'autre - ce qui signifie aussi se repositionner. Exposés par la situation de cohabitation à des passions vives, ils s'ajustent l'un à l'autre et, ce faisant, se constituent chacun en tant que sujet, et définissent un espace de sens commun, a valeur morale, c'est-à-dire qui les qualifie et les oblige l'un vis-à-vis de l'autre.

Ce qui nous intéresse dans ce schéma est d'abord qu'il rend compte de nombre de situations au cours desquelles les objecteurs déclarent avoir peu à peu pris leur place ; ensuite qu'il déplace significativement la question de ce qui fait société puisqu'il ne suppose pas que les individus soient ensemble par un acte de volonté, ou que le social soit le fruit d'une décision, prise sous la pression d'une nécessité quelconque. Cela nous paraît intéressant tant au regard de la question de l'engagement que de celle de l'objection. Dans le premier cas, on imagine souvent que l'engagement est forcément issu d'une prise de conscience, dont on peut rappeler l'origine, ce qui a fait que l'on s'est décidé, une décision rapportée à une expérience marquante, etc., ou bien encore

une fidélité à des engagements communautaires, familiaux par exemple. Or on trouve rarement, en réalité, une origine satisfaisante, mais plutôt un continuum d'expériences et d'influences qui font qu'un jour, on peut effectivement se considérer comme engagé – mais alors plutôt au sens de « pris à partie ». Dans le processus sympathique, non seulement on rétablit plus justement le rôle de ces influences multiples qui finissent par façonner une personnalité, mais encore, on rend justice à la prise de conscience, non plus vue comme une irruption soudaine et intempestive – et dont on se demande d'où elle pourrait venir – mais comme un processus social situé. Quant à la question de l'objection de conscience, cette façon de voir permet de relativiser le poids de la contrainte, supposée s'opposer à un engagement volontaire. Le fait que l'initiative n'appartienne pas totalement à la personne n'empêche pas que celle-ci puisse effectivement s'engager, puisque cet engagement se jouera dans la relation elle-même, et non plus dans une posture en amont. La question de la volonté devient relative, tout comme elle peut l'être dans bien d'autres situations d'engagement contraint, quoique sous des formes plus troubles, comme l'engagement par fidélité à une idéologie, ou celui auquel se mêle la nécessité de travailler, et nous pensons sur ce dernier cas aux emploi-jeunes. Considérera-t-on que ces engagements « troubles » (c'est-à-dire pas totalement gratuits, ou issus de situations concrètes plutôt que du ciel pur des idées) font des militants duplices ? Ne peut-on au contraire se débarrasser d'une conception magique ou inspirée de l'engagement, et se donner ainsi la possibilité d'en étudier les conditions réelles – toutes les conditions – sans soupçonner, dévoiler et finalement se désespérer de toujours trouver des motifs cachés – en fait, plutôt niés ?

Au contraire, on constate que c'est par un tel processus que les jeunes arrivants parviennent à grandir dans l'association, à prendre conscience des enjeux généraux qui l'occupent, et à s'investir sur un pied d'égalité avec les autres associés, à être légitimes. Ils peuvent par ailleurs tenter de sortir de la condition de jeune, de mineur ou de nouveau en se grandissant, en arguant de qualifications acquises⁸⁰, ou d'une

⁸⁰ « Avoir un diplôme d'ingénieur, ça en jette : je suis jeune mais je suis ingénieur. Les gens ont une perception de l'ingénieur comme le mec qui a fait des études, qui sait, et ça modifiait un peu les rapports que je pouvais avoir avec les personnes, ça a pas mal changé de choses, par rapport à un mec

motivation égale à celle des militants, ou bien encore en disposant d'un salaire égal, mais ils y parviennent surtout quand ils deviennent des pairs par sympathie et familiarité. Dans ces conditions, leur identité et leurs capacités sont redéfinies du même coup.

Ce que cela fait en terme d'engagement collectif

Le premier signe de ce nouveau statut est qu'ils requalifient leurs tâches en mission. Dans les premiers temps de leur présence, ils sont chargés de tâches techniques peu intéressantes, mais s'en accommodent parce qu'ils ne peuvent pas encore juger s'il s'agit d'une position subalterne de rebut, si c'est une nécessité avant de passer à autre chose, ou bien si ces tâches ont une réelle valeur. Mais après quelques temps, ils sont à même de juger de cette valeur. Dans certains cas, l'ennui et la sensation d'être mal considéré les poussent à protester, mais lorsqu'ils ont pu juger du rôle incontournable de ces tâches, et du fait que n'y soit pas attaché un quelconque mépris, lorsqu'ils ont compris la situation, ils optent plutôt pour une réévaluation, une requalification, au sens propre, d'eux-mêmes et de leur rôle :

« On était chargés de tout le côté matériel, du BAFA et aussi de la vie du mouvement. On était plus disponibles pour prendre le temps de boire des cafés avec les bénévoles, ceux qui pouvaient s'arrêter de limer une scie pour boire un café. Les autres étaient dans des rythmes plus tendus ... On avait donc une mission d'accueil, en plus de la gestion matérielle sur les lieux de stage BAFA. Et on était des formateurs ultra expérimentés puisqu'on y passait toutes les vacances, etc. Donc bouche trou c'est un peu péjoratif pour ce que c'était : on étaient les formateurs « jokers », qu'on pouvait déplacer jusqu'au dernier moment, mais ce n'était pas difficile pour nous, puisque on connaissait les membres de l'association, on avait une maîtrise des contenus de la

qui a un bac pro, à qui on pouvait faire sentir qu'il va apprendre. L'ingénieur, c'est toujours ceux qui ne savent pas faire, quand c'est mal foutu, c'est la faute à l'ingénieur, mais c'est une façon de caricaturer un diplôme sur lequel il y a du respect, le mec qui conçoit, un peu comme le toubib, qui tue plein de gens mais tu ne fais pas le malin quand tu es chez le toubib. Cette ambivalence-là...c'est ce qui me permettait de prendre des positions sans... de prendre la parole » [entretien n°5]

formation assez large... c'était beaucoup plus facile pour nous de se raccrocher à une équipe trois jours avant que pour quelqu'un qui a un investissement uniquement bénévole » [entretien n°8]

Une meilleure compréhension des règles du jeu, des rôles de chacun et de ce qu'il s'agit de faire permet en outre l'initiative. Celle-ci est hors de question dans les premiers temps, mais peu à peu, lorsque l'espace de l'association a été arpenté, on commence à apercevoir de quelles marges de manœuvre on dispose, et quelles niches nouvelles on pourrait occuper.

« Au début, il s'agissait de faire des tableaux Excel, c'était un peu chiant. Il y avait des programmes d'animation avec les deux parcs régionaux, pour mettre du photovoltaïque sur des sites isolés, et il s'agissait d'animer ces conventions, d'essayer de trouver les sites, pas mal de contacts avec les bureaux d'étude, les gens des parcs... Et puis pendant que j'étais objecteur, a démarré la mise en place d'un accord cadre entre [la structure] et EDF pour financer à nouveau le photovoltaïque déconnecté du réseau. Et [dans cette structure], il suffisait de prendre la place... Il y a des chargés d'affaires, et celui qui s'occupait de toute la partie énergie renouvelables, son dada, c'était le bois ; le solaire, il s'en foutait donc il n'y avait qu'à dire : « si tu veux je m'en occupe » pour qu'il refile le bébé. C'était assez intéressant, je changeais un peu d'interlocuteur, toujours pour la promotion des énergies renouvelables, mais sur un cadre un peu plus institutionnel, (...) des jeux d'acteurs très établis. (...) J'étais l'équivalent des chargés d'affaires. Et quant aux contacts qu'on avait entre nous, on avait l'impression d'être traité d'égal à égal, pas du tout comme un petit salaire où je-ne-sais-pas-quoi, ils étaient conscients que la paie n'était pas fantastique mais qu'on fournissait du boulot » [entretien n° 5]

Le rapport au travail change lui-aussi, et on en voit un signe dans le fait que les instruments de mesure sont déplacés, pour le dire vite, de l'horloge au travail achevé. Ce qui a pu faire hésiter les objecteurs au début était bien la double durée du service civil. Beaucoup d'appelés ont sans doute préféré ne « donner » qu'une année à l'Etat plutôt que deux. Beaucoup d'objecteurs ont aussi fait valoir leur droit à demander, dans les dernières années, une « remise de peine » (comme ils disent) concernant les

trois derniers mois, afin d'en faire plutôt dix-sept que vingt. Mais pour d'autres, il était devenu hors de question d'abandonner des missions en cours, dont le calendrier et la dynamique n'avaient plus rien à voir avec les règles légales du temps de service.

« Je n'avais pas l'impression d'avoir des horaires imposés, je faisais mon travail, si jamais j'avais besoin de deux heures, d'une journée, je les prenais. J'entends bien qu'il y a quand même des rythmes pour une vie collective qu'il faut respecter, mais je ne suis pas très à cheval sur les horaires d'une façon générale, que le boulot soit fait, c'est ça qui compte et c'était une liberté que je prenais quand j'étais objecteur ; [au bout des vingt mois] les accords [entre la structure et EDF] étaient en train de se finaliser, sur le terrain, ça allait se signer, donc j'ai travaillé encore pendant pas loin de deux mois J'étais bénévole pour finaliser ces accords, les mettre au point et aller jusqu'à la signature des délégués régionaux. Et en même temps je commençais à rechercher du boulot [j'ai été embauché ailleurs mais] je restais énormément en lien avec [la structure] : pendant la première année, il y avait justement ces nouvelles conventions qui étaient signées, donc il fallait les suivre, la personne qu'ils avaient recrutée après moi était occupée à autre chose, donc j'ai réussi à me faire payer par [la structure] au cabinet privé dans lequel j'étais pour faire le suivi de ces conventions, c'était un peu alambiqué (...) mais il fallait quand même le faire »
[entretien n°5]

L'accès à un statut légitime change non seulement le rapport au temps, mais décrispe aussi les rapports au statut. Le droit est souvent ce sur quoi les « petits » s'arquent lorsqu'il s'agit de se défendre contre un abus. Mais lorsqu'on est d'égale grandeur, non seulement on peut, on l'a vu, requalifier la valeur des tâches qui nous sont confiées mais encore les conflits, lorsqu'ils surgissent, n'obligent pas les acteurs à des ultimatums.

« [deux années] c'est long mais c'était plus long à l'hôpital où j'ai fait le moins de temps que [dans l'association], je trouve, parce qu'à l'hôpital, c'était n'importe quoi, t'étais pris pour un bouche trou, j'ai fait n'importe quoi. [Dans l'association] tu savais où tu allais, tu servais à quelque chose et même le boulot de paperasserie ou au standard, c'était tout plus décontracté, familial, plus associatif, tu n'étais pas dans une

grosse structure où on t'envoie n'importe où. A l'hôpital, combien de fois j'ai été dans le bureau de l'économiste ou du directeur pour lui dire que ce qu'il me faisait faire, je n'avais pas le droit de le faire, parce qu'ils outrepassent ce que tu as le droit de faire. En tant qu'objecteur, si tu veux aller jusqu'au bout, tu ne dois pas avoir de poste à responsabilité, tu n'as pas le droit, ils n'ont pas le droit de te faire faire ça, parce que si jamais il arrive quelque chose, c'était pas eux les responsables mais la DRASS et je ne voulais pas » [entretien n°2]

Peu à peu, à force de chercher à s'entendre sur le cadre collectif dans lequel les actions et les personnes prennent sens, on parvient à s'extirper d'une préoccupation activiste, et à prendre conscience d'enjeux et de causes plus générales. C'est une chose de supposer les objecteurs avertis d'enjeux de société, mais c'en est une autre de les affronter concrètement. D'autant qu'il ne faut pas oublier que les jeunes objecteurs étaient loin d'être tous au courant des activités et des engagements des associations. Mais les échanges autour du sens à donner aux choses les empêchent de rester dans l'activisme : ils perçoivent non seulement leur rôle, la place de leurs tâches dans l'édifice général, mais jusqu'à des idées qui avaient pu leur paraître, au départ, des idéologies désincarnées.

« C'était devenu ma deuxième maison, j'y ai passé un sacré paquet d'heures, on donnait pas mal de notre temps sur les week-ends, les concerts finissaient vers trois ou quatre heures du mat', il fallait revenir le matin... c'était vraiment intense, il fallait savoir pourquoi on le faisait, et il y avait toute une idée de vie locale, d'offrir une vie culturelle pour les jeunes du coin, de proposer des choses un peu différentes, l'esprit éducation populaire est apparu sur le projet général, et c'est ce qui motivait pas mal les projets qui se montaient. Le côté engagement est apparu effectivement au fur et à mesure du temps passé dans la maison » [entretien n°6]

Les choses peuvent bien commencer par une simple division du travail, mais « le travail produit des richesses superflues ». Ce qui se joue au travail, particulièrement dans les circonstances qui nous occupent, c'est bien plus du sens et de la valeur, non pas tant des biens de première nécessité, mais, en quelque sorte, du luxe, au sens où non seulement on s'arrange pour collaborer, mais surtout on produit ensemble de la

valeur – autant dire, des valeurs – pour qualifier ce qui est produit en même temps que la façon dont on le produit : « ce n'est pas sous l'aiguillon du besoin mais sous celui du désir que les hommes s'associent pour produire. Or le désir intègre les relations d'imagination que les hommes tissent entre eux, ce qui a pour conséquence que la passion de l'avoir n'est qu'un cas particulier de celle du valoir »⁸¹. Ce retour du désir est l'élément qui manquait pour retrouver les définitions classiques de l'engagement. Il nous semble possible de dire maintenant que si l'engagement des objecteurs dans les associations a pu se faire plutôt par hasard ou par contrainte, cela signifie surtout que leurs éventuelles prédispositions éthiques et politiques – très diverses - n'étaient pas un préalable nécessaire, mais que leur engagement est bien plus un produit de leur passage dans l'association.

La montée en généralité : comment on devient militant

Cette façon de repositionner l'engagement, à partir d'une culture de la familiarité et de la proximité, plutôt qu'à partir de grandes idées générales qui trouvent ensuite à s'incarner, ouvre une réflexion nouvelle sur la façon de concevoir le militantisme.

Peut-être au départ cet engagement paraît-il localisé, communautaire, ou ses objets limités, égoïstes, parce que produits d'un désir élaboré collectivement mais localement. Les objecteurs se trouvent en effet d'abord dans une position où il leur faut se familiariser avec un nouvel environnement, et on pourrait s'effrayer du fait qu'ils soient ainsi exposés à une forte influence, qui les empêcherait d'accéder à une idée générale du bien commun⁸².

⁸¹ Brahami, 1995, p.110

⁸² « Pour la critique civique, une politique de la « proximité » est potentiellement suspecte car, dans le pire des cas elle mène sur la pente dangereuse d'une clôture autour d'un groupe de proches et sort de la commune humanité (politiques racistes) et dans le meilleur des cas elle confine les personnes à des liens de dépendance (politiques paternalistes, clientélistes ou claniques). (...) Les notions d'ancrage, d'attachement et de proximité [ont été] longtemps tenues pour suspectes dans le champ du politique civique soucieux d'arrachement » (Doidy, 2005). Cette crainte trouve un écho dans les propos du responsable associatif conscient de la dangereuse séduction qu'opère le fonctionnement et l'allant des associations : « *Le jeune est à la fois demandeur de cette démarche-là et prisonnier. Demandeur parce qu'il a bien deux ans à faire, il voit bien que le projet militant, ce milieu qu'il ne connaît pas, le discours, la réflexion, lui amènent des choses, de l'ouverture, de la réflexion, des choses agréables à vivre, souvent, en terme de milieu, de débat... Donc il est plutôt demandeur, et en même temps il est prisonnier puisque vu l'attachement militant, vues les idées, le rapport entre les gens - des rapports*

En effet, la figure classique du bien commun s'oppose à tout attachement local ou particulier : « La figure du civisme telle qu'elle s'est historiquement constituée en France avec la Révolution, qui a tenté de fonder un ordre politique rationnel, repose sur un détachement par rapport aux appartenances locales, vues comme autant de dépendances. L'ordre civique s'est historiquement incarné dans des acteurs institutionnels qui se sont voulu dépositaires de l'intérêt général. Les règles de droit encadrant l'action publique (la loi) sont apparues garantes de l'égalité de tous les citoyens. Le « proche », les relations de proximité, paraissent comme une étrangeté pour l'intérêt général et semblent cacher toujours une forme privée d'intérêt comme en atteste l'accusation de « NIMBY⁸³ ». La tentation est alors grande d'intégrer la notion de « proximité » dans une série d'oppositions comme les suivantes : « national » vs. « local », « intérêt général » vs. « intérêt particulier »⁸⁴

Mais nous pensons que l'expérience de l'objection de conscience a bien cette particularité de comprendre à la fois les deux mouvements, du général au particulier (de la position vis-à-vis de la défense et de la citoyenneté à l'engagement dans telle association) et du particulier au général (de la participation et de l'effectuation de tâches plutôt techniques à une prise de conscience d'enjeux plus généraux).

Nous avons longuement étudié les conditions du premier mouvement, en termes de transfert d'engagement. Mais nous pensons que celui-ci s'achève réellement lorsque les jeunes reconsidèrent ou acquièrent une vision plus générale de l'engagement, et que ceci dessine une nouvelle figure du rapport au politique, qui articule plus aisément la proximité et l'universel, l'attachement et l'impartialité.

affectifs - vu le sens mis à tout ça, il a probablement du mal à avoir une pensée complètement autonome : c'est entraînant tout ça, pas plus ni moins que pour les autres militants sauf que la manière d'y arriver n'est pas la même » [entretien n°14]

⁸³ NIMBY : contraction de « Not In My BackYard », ou « pas dans mon jardin », qui décrit la position d'associations essentiellement préoccupées de la défense d'intérêts particuliers, quitte à ne pas se préoccuper d'enjeux plus généraux. Typiquement, une association qui s'occuperait surtout d'empêcher l'implantation d'un incinérateur à proximité des lieux de vie de ses membres, mais qui accepterait son déplacement un peu plus loin, chez d'autres habitants moins mobilisés ; ou bien, plus proche de notre objet, une association qui défendrait d'abord le service civil pour ses propres militants, mais sans considération pour le sort de tous.

⁸⁴ Doidy, 2005

Il nous semble que ceux parmi les objecteurs qui sont devenus militants ont d'abord été *attachés* à des choses pratiques, mais y ont déposé des repères, de la familiarité, quoique pas sur le mode de l'appropriation, mais plutôt comme une maîtrise du proche⁸⁵ : peu à peu, ils ont pris un espace auxquels ils avaient droit (alors qu'ils pensaient sans doute au début que cela était la propriété des « anciens », quand eux-mêmes étaient étrangers), saisi des nouvelles tâches... et que c'est à partir de cette maîtrise du proche qu'ils ont pu ensuite monter en généralité et investir la définition des enjeux communs ou généraux.

Nous proposons ainsi une nouvelle définition de l'engagement, conçu comme une montée en généralité plutôt que comme un mouvement de déduction. Elle s'oppose à une conception classique où la généralisation nous paraît plutôt hâtive, et qui ne permet pas de comprendre comment s'opère le passage de la situation particulière de l'individu à ses prises de position à vocation universelle. Au contraire, nous voyons dans la position des objecteurs, de part l'obligation d'origine puis le processus par lequel ils s'approprient un environnement et ses questions, une distanciation systématique qui, au gré d'une série d'épreuves, les conduit à des engagements de type moral, sur des questions générales comme sur des façons de faire.

Ce qui se produit est la construction de nouveaux agencements, prenant en compte les différentes sphères de la vie des personnes, et aussi les multiples dimensions de la réalité sociale. Cette construction n'est pas toujours dicible, puisque faite de petits ajustements, au cours de discussions ou bien par la familiarité qui se développe entre celles-ci et leur environnement. Mais on voit que, à partir de ces éléments discrets, est parfois construit un discours plus général, une vision du monde qui se déploie ensuite dans d'autres sphères de la vie ou dans d'autres activités exercées après le service ; on voit aussi que les associations, de leur côté, et à partir d'une expérience particulière –

⁸⁵ « Le monde familier, celui que l'on « habite » est ainsi tissé d'attaches entre la personne et les choses de l'environnement. Les objets y sont « personnels », mais pas tant sur le mode de la propriété privée (que convoque d'emblée l'explication par le « NIMBY ») que parce que leur maniement et les repères qui y sont déposés sont familiers, dessinant chez l'utilisateur une forme particulière d'habileté. La capacité d'accomplissement de l'action ne vient pas d'un sujet agissant sur des objets, elle est distribuée entre l'utilisateur et son environnement. Cette distribution résulte d'une exploration familière au cours de laquelle l'utilisateur « se fait » peu à peu à la chose » Doidy, 2005

l'accueil régulier de jeunes objecteurs – parviennent à poser la question plus générale de leur rôle social vis-à-vis de la jeunesse. On voit d'une part que ces situations ont modifié la réalité, en suscitant des situations et des questions nouvelles, dont nous pensons qu'elles sont celles de la citoyenneté et de l'accueil des jeunes générations – et on voit aussi que ce débat n'existe pas encore en tant que tel, sauf par la voix de quelques militants.

Ce qui change dans notre définition de l'engagement n'est pas la notion de prise de conscience, elle est que celle-ci s'effectue aussi de proche en proche si on parvient à faire accéder à l'universel ce que l'on vit concrètement et dans la complexité. Elle invite à prendre en compte et au sérieux tout ce dans quoi la personne est engagée, à la fois dans sa vie personnelle et professionnelle, par sa projection dans un futur et dans sa situation présente, dans ce qu'il connaît mais se saurait dire au moins autant que dans son habileté à répondre publiquement aux attentes. Il en est de même des personnes physiques et des personnes morales : nous les appelons engagées *seulement dans la mesure où* elles tentent de tenir ensemble toutes ces dimensions dans des agencements subjectivement maîtrisés - sans en retrancher celles qui sont *hors de propos*.

Conclusion générale

En 1997, la suspension de la conscription obligatoire a interrompu l'élan du développement de la forme civile du service. Quant aux autres formes, la plupart ont trouvé des statuts de remplacement, basées sur le volontariat : service auprès des administrations, auprès des entreprises et auprès de l'armée. Quant aux tentatives de reposer le service civil associatif sur le volontariat, nous renvoyons à l'étude du CCSC pour le FNDVA, à paraître.

La suspension du service national obligatoire a été accueillie généralement plutôt comme la fin d'un archaïsme et la disparition d'un obstacle à une entrée rapide sur le marché du travail. L'initiative en a été prise essentiellement en considération des demandes de l'armée, qui avait opté pour la professionnalisation. Or cela pose deux questions : la première est celle de la politique de défense, et la seconde est celle du basculement symbolique qui s'est opéré, puisque très concrètement, les associations sont passées de la problématique des objecteurs à celle des emploi jeunes. Nous pensons que cette coïncidence révèle un basculement de la question civique à celle de l'insertion, et provoque peut-être une confusion.

La disparition d'un symbole

Tout d'abord, la question politique de la Défense a en quelque sorte disparu de l'espace public. Interrogés sur ce point, les objecteurs semblent avoir deux positions. La première prend acte du fait que les jeunes manifestaient de plus en plus nombreux qu'ils avaient autre chose de plus pertinent à faire que l'armée. Sans doute une partie de cette façon de se consacrer à autre chose est-elle due aux efforts des pacifistes : même en l'absence de guerre sur notre territoire, les arguments des objecteurs sont très fortement teintés d'une désapprobation qui tient d'abord à la part jugée excessive du budget de la défense, d'autre part à la condamnation des opérations sur des théâtres extérieurs, principalement les anciennes colonies. À ceci s'ajoute une condamnation des méthodes autoritaires de l'armée, jugées archaïques, désolantes et encore effrayantes.

Nous ne pouvons pas enlever cela aux objecteurs, qui ont non seulement argumenté contre l'armée et son rôle social, mais aussi diffusé la nouvelle qu'il était possible de faire autre chose, alors que l'interdiction de faire la promotion des alternatives faisait que de nombreux jeunes ne se posaient pas la question et s'apprêtaient à s'ennuyer ferme.

C'est essentiellement sur ces positions que la fascination pour le rite de passage que représentait le service militaire s'est atténué, mais en revanche, il n'est pas sûr qu'on n'ait pas retrouvé, chez les objecteurs de conscience, les mêmes étapes et les mêmes enjeux : décohabitation, brassage, apprentissage de la vie collective.

Au-delà même de la question militaire, on peut penser que la pertinence d'une sorte de rite de passage n'a pas totalement disparu. Aujourd'hui, les jeunes sont sensés passer directement de l'école au travail et, ayant accédé à un emploi, peuvent ainsi quitter le domicile parental (décohabitation) et démarrer une accumulation de capitaux (économiques et sociaux). Or il se trouve d'une part que cet accès est particulièrement difficile pour les jeunes, puisqu'ils se trouvent passer souvent plusieurs années dans des activités précaires, ce qui empêche non seulement l'accumulation et la projection dans le futur mais retarde aussi la décohabitation effective, la mise en couple et en général, l'accès à l'autonomie.

Par ailleurs, il s'agit là d'une logique d'insertion individuelle, où chacun cherche à accéder à la place qui lui est promise par son parcours de formation initiale. De ceci découlent deux conséquences : la promotion sociale s'en trouve limitée, puisque assurée seulement par l'Education Nationale, qui ne peut faire l'impossible en la matière ; et cela fait qu'il n'y a plus besoin, dans un tel schéma, de lieu commun où puissent se rassembler les différentes couches sociales.

Même si l'armée, et en général le service national quelle qu'en ait été la forme, ne satisfaisaient pas *en fait* à ces deux exigences (promotion sociale et brassage), il n'en restait pas moins que, symboliquement, la société les avaient déclarées normales au sens fort. Comme on l'a vu, cela a pu fonctionner concrètement pour certains, et surtout, c'était une règle admise par tous.

« La grande muette »

La seconde réaction des objecteurs porte plus directement encore sur la question de la défense. Il est courant d'entendre cité le rôle des appelés du contingent dans la guerre d'Algérie pour dénoncer ou freiner des abus de l'armée. Ce mythe, pourtant, n'était pas sensé les rassurer, puisque eux-mêmes avaient fait le choix de ne pas faire partie du contingent. Il manifeste par contre une inquiétude partagée des citoyens vis-à-vis d'une armée dont on ne sait plus rien ou presque, et qui aurait justement établi partout chez elle la discipline. Plus fondamentalement, et pour ce qui concerne leur propre position sur cette question, ils ont l'impression d'un échec historique. Ce qu'ils combattaient, pour les plus avertis, n'était pas tant le service que l'institution militaire. Celle-ci, en devenant professionnelle, s'est plutôt renforcée. Si elle ne joue plus un rôle public d'« embrigadement » à chaque génération, elle est par contre devenue un instrument encore plus maniable et plus intégré.

La démarche de l'objection était une forme de contribution active au débat public sur l'armée, sa forme, son rôle et son usage. Par le simple fait de la suspension du service national et de la conscription, ce débat a tout entier disparu.

Sur ce point, les positions des mouvements associatifs et celles des forces politiques n'étaient pas toujours claires, ou bien, si elles l'étaient, elles se trouvaient rarement être antimilitaristes. On a pu trouver ici ou là la manifestation d'une inquiétude vis-à-vis de la fermeture de l'institution militaire, et un soutien à la liberté de choix personnel, mais peu de remise en cause de la nécessité d'une armée ou d'une politique de défense dont elle soit la base.

Sur ce point donc, l'objection de conscience n'a pas atteint son but critique.

Les promesses du service civil

Par contre, le service civil a produit des expériences qui ne peuvent pas être effacées. Pour les jeunes objecteurs, cette période n'a pas forcément été vécue comme une pure contrainte. À la manière dont on a pu concevoir le service y compris sous sa forme militaire, il a été l'occasion de rompre, même provisoirement mais de façon inespérée,

avec une situation personnelle insatisfaisante. Il a permis d'essayer d'autres voies, de découvrir d'autres milieux et d'autres idées, éventuellement de faire bifurquer une existence qui prenait un cours trop déterminé.

Par ailleurs, du fait de la teneur de la question mais surtout du déroulement de deux années, il a pu permettre un accès à la citoyenneté, non pas tellement dans le fait d'accomplir un devoir, mais surtout dans celui de participer à des activités jugées socialement utiles. La participation aux activités d'une association a souvent permis aux jeunes non pas d'apprendre à tenir une place mais à *en prendre une*, éventuellement en créant de nouveaux espaces. Ce faisant, ils ont pu apporter aux associations, et par leur intermédiaire, à la société en général des préoccupations et des façons nouvelles. Sortant de l'école et s'appêtant à entrer comme apprentis dans le monde du travail, c'était là une occasion unique de vivre au présent, et non pas d'être des individus conjugués au futur.

La dimension obligatoire donnait paradoxalement un appui à leurs désirs de présent. Ayant déjà répondu à la question principale, ils restaient libres ensuite de participer ou non aux tâches qui les attendaient dans les associations. Du fait de l'engagement limité dans lequel ils se trouvaient, ils pouvaient réitérer leur objection à l'autorité, n'étaient pas en butte à des rappels à rectifier leur position⁸⁶.

Par contre, dans de nombreuses situations, cette obligation leur a coûté, lorsqu'il s'agissait en fait d'une forme proche du travail forcé. Privés de droits, disposant d'un solde dont le montant n'excédait pas le nécessaire pour renouveler la force de travail, ils ont été parfois maintenus dans des positions de mineurs au sens légal du terme, au bas de l'échelle du fait de leur manque de qualifications ou de la rigidité des mentalités des accueillants.

⁸⁶ Quand nous parlons d'engagement limité, cela renvoie à deux idées : d'une part, la possibilité de s'adosser à la loi, avec laquelle ils se trouvaient en parfaite conformité, pour refuser d'effectuer certaines tâches à certaines conditions : ils étaient en règle avec leurs obligations militaires, et si ce pouvait être à eux de choisir leur association, c'était bien à la société d'assumer sa présence – quitte à l'envoyer s'ennuyer dans une forêt. D'autre part, la limitation était d'ordre temporel et financier. Le séjour dans l'association devait prendre fin inévitablement (sauf dans les dernières années, avec la perspective d'une pérennisation de l'activité par l'accès aux emplois jeunes) et de toute façon, elle n'avait pas les moyens d'embaucher le jeune, de même qu'elle ne le payait qu'en petite partie, voire pas du tout. Ces deux éléments font qu'en tant qu'employeurs, ils n'avaient pas les moyens d'impressionner les objecteurs.

Leurs ressources dans ces situations sont d'ailleurs intéressantes. D'une part, pour éviter la ruine, ils ont dû encore solliciter leur entourage privé, puis éventuellement tricher. On note que dans d'autres cas, ce sont les associations elles-mêmes qui ont assumé une certaine forme de tricherie en rallongeant le montant de la solde, à la fois pour éviter la paupérisation et pour maintenir l'égalité entre les différents travailleurs de l'association. Quant au travail forcé, ils ont pu y échapper parfois avec ce qui passerait pour des formes de sabotage au sens syndical du début du siècle dernier : grève du zèle, exploitation systématique de la lettre du règlement, au détriment de son esprit, etc. Encore une fois, certaines associations sont intervenues pour couvrir les objecteurs et ne pas handicaper gravement leurs vies familiales, leurs études ou leurs vies sociales, et ont proposé elles-mêmes des arrangements avec la Loi et leur règlement intérieur.

Les associations en première ligne

Du côté des associations accueillantes, cette période a été aussi très importante, et au premier chef parce qu'elles ont pu jouer légitimement leur rôle éducatif et de socialisation. Elles ont pu ainsi engager à leurs côtés ou dans leurs rangs des jeunes qui les auraient sans doute ignorées sinon. Elles ont pu pendant un moment pallier leur aspect peu engageant, au regard de la force d'attraction d'autres sphères de la vie, le travail en premier lieu, grand pivot de la structuration des existences, qui les concurrence à la fois en termes économiques (peu de perspectives de carrière ascendante, salaires faibles, activités difficiles, prestige social bas, etc.) et temporels : pour quelques temps, les jeunes ont pu s'engager et mener jusqu'au bout des projets d'utilité sociale sans prendre sur une carrière.

D'autre part, les objecteurs ont constitué pour elles un renfort décisif alors que la situation économique et sociale des associations subissait de profondes mutations. D'une part, et le service civil des objecteurs y a contribué, leur rôle social a été reconnu, et s'est atténuée l'exclusive étatique en matière de légitimité à dire et faire le bien public, mais au prix d'une demande croissante de justifications, afin de prouver leur bonne gestion de l'argent public, ou leur adaptation aux règles générales du droit

du travail, notamment au regard d'un soupçon de laxisme, voire de duplicité ou même de fragilisation des règles s'appliquant à tous. Encouragements et demandes de justifications ont précipité la professionnalisation et l'institutionnalisation des associations. De ce fait, leurs structures se sont transformées, notamment au moyen d'une division du travail accrue. Les objecteurs ont pu faire sentir cette évolution, quand ils n'ont pas fait que la subir.

Par contre, elles ne sont que peu parvenues à se coordonner pour apporter un réel soutien et à investir le champ du service civil, alors même qu'elles se trouvaient en première ligne pour comprendre le phénomène et s'en féliciter. Sans doute est-ce lié au point précédent, mais il semble que cela soit aussi à rapprocher de l'absence de positionnement favorable, et en général, de la confusion des idées des forces politiques sur la question. Nous constatons que la mobilisation sur les questions de défense et de civisme a été très faible sur toute la période.

C'est d'ailleurs ce qui semble se perpétuer à propos du volontariat, puisqu'on a affaire d'une part à des associations très volontaristes, qui reçoivent beaucoup de demandes de la part des jeunes, pour des motifs similaires à ce qui a plu aux objecteurs : engagement par idéalisme, bien sûr, mais aussi volonté de s'extirper d'une situation bloquée. Ces demandes sont nombreuses, mais les dispositifs peu soutenus, et plutôt pris dans une logique étreinte du possible, et non du souhaitable ou du nécessaire.

Nous n'avons pas ici les moyens de développer ce point mais il est assez clair que le volontariat a pris le relais, sur beaucoup de points, de l'objection – avec la dimension obligatoire en moins. Il nous semble en effet que les associations ont poursuivi leur réflexion en deux directions. D'une part une meilleure intégration des volontaires, qui semblent avoir une diversité de motifs d'engagement au moins aussi grande que les objecteurs (de l'obligation par un tiers – en l'occurrence les parents ou les services sociaux – jusqu'au désir d'« essayer autre chose », en passant par l'idéalisme). Elles ont en effet beaucoup développé les différentes phases d'accompagnement, en proposant un accueil ouvert, des formations, du suivi et des sollicitations après la période de volontariat. Mais dans tous ces efforts, elles ne peuvent compter que sur

leur propre volontarisme et non sur la responsabilité morale de la société ouverte par la notion d'obligation légale.

Le problème des nouveaux venus

Une question rabattue sur celle de l'insertion

Avant d'aller plus loin, il nous faut encore poser deux questions, cette fois relatives à la jeunesse. En effet, la coïncidence de la suspension du service national et de l'apparition des emplois jeunes ne nous paraît pas totalement fortuite. Elle semble annoncer au contraire un basculement général du rapport à la jeunesse : dans le service civil effectué au sein des associations, les disputes venaient toujours du fait que les jeunes se trouvaient contraints à occuper une place subalterne et sans avenir, eux tenant deux positions complémentaires : la revendication de nouveaux agencements entre les différentes dimensions de leurs vies, qui, il faut le rappeler, sont alors en pleines mutations (décohabitation, mise en couple, accès au travail, ainsi qu'une vie sociale très intense) et celle d'une place au sein du monde des adultes. Quand cela ne se passait pas bien, c'était parce qu'on les forçait au travail, et surtout à des travaux d'attente. Comme si on leur disait qu'il leur fallait d'abord apprendre, plus précisément apprendre la langue des adultes avant de pouvoir prendre la parole. Ces jeunes sont déjà en butte à de fortes difficultés d'accès au monde du travail, donc aussi à tout ce que cela permet ensuite : un statut, des capitaux, etc. Ils sont maintenus dans une position d'attente, qui s'accompagne de déconsidération. Non seulement ils n'ont pas accès aux places déjà existantes, mais en plus, ils n'ont pas la possibilité de modifier la situation selon leur propre vision du monde, mise en réserve en attendant plus tard, ou bien forcée de se développer dans d'autres interstices. L'objection de conscience pouvait être, pour certains, cet interstice : se déroulant au présent, dans une position de pas-de-côté qui leur permettait soit de développer leurs propres projets, soit de s'appuyer sur la vie de l'association pour développer la leur.

Or la suspension du service les met directement dans une situation d'entrée dans le monde du travail, dans lequel on ne les attend pas, et qui fait qu'ils se sentent rejetés.

L'apparition coïncidente des emplois jeunes renforce cette impression que la question de la jeunesse se pose surtout en termes d'insertion, et non pas de richesse ou de droit d'accès, en termes de formation et d'éducation et pas en ceux d'accompagnement.

Sur ce point, et quoique dans des circonstances différentes, le service civil des objecteurs n'a pas non plus atteint son but critique.

Quel contrat social leur propose-t-on ?

Nos développements sur la question de l'engagement se rapportent aussi à ce point. Il nous paraît en effet que la façon dont les choses se sont déroulées pour l'engagement des objecteurs et des emplois jeunes incite à reconsidérer le sens du contrat social. Non seulement les associations ont continué à faire valoir le principe de libre adhésion alors même qu'elles accueillaient des personnes contraintes (par la Loi dans un cas, par la nécessité dans l'autre) mais surtout il est apparu que l'engagement ne consiste pas tant à se consacrer à une cause qu'à ré-agencer différemment les différentes sphères de sa vie personnelle et professionnelle – sans donner la primauté automatiquement à la seconde. Cela signifie que les « nouveaux » engagés articulent plus sainement diverses préoccupations, couramment conçues comme incompatibles (désintéressement et emploi ; compétences professionnelles et façons personnelles, etc.) et rejouent leur adhésion à un contrat social à partir d'attachement locaux complexes.

Autrement dit, ils ont montré qu'ils étaient capables de tenir à la fois une position politique et intellectuelle (leur devoir de citoyen vis-à-vis de la question de la Défense) et des engagements concrets sur des questions sociales. Ce qui change, c'est qu'auparavant, on donnait le contrat social comme « toujours déjà là » : puisqu'ils avaient toujours déjà reçu, ils devaient donner un peu ; puisqu'ils étaient membre d'une société, par le fait d'un engagement de leurs aînés, ils devaient s'acquitter de leurs devoirs – ou devenir asociaux. Or il n'est pas inévitable de poser de façon aussi impérative la question du contrat social. Quoiqu'en butte à la contrainte et à des sommations de signer ce contrat sans alternative, les objecteurs ont tout de même, en quelque sorte, reposé la question et qui plus est, en général accepté l'adhésion. On

aurait pu craindre au contraire une réaction de rejet beaucoup plus radicale vis-à-vis d'une société qui leur impose ainsi de se déposséder d'une ou deux années. Ou bien une soumission simple, en attendant d'être débarrassés de cette lubie citoyenne. Au contraire, d'une façon ou d'une autre, ils ont accédé à un avis citoyen sur la question. En retour, la méthode autoritaire paraît dissimuler une peur de la jeunesse, peur que le nouveau venu ne rejette la proposition si on ne lui impose pas. Cela ne s'est pas produit et les objecteurs, quoiqu'ils en aient fait par la suite, se souviennent qu'ils ont donné leur avis à ce moment-là.

Retour sur l'échec historique de l'objection de conscience

Nous avons dit que sur les deux questions, celle de la Défense et celle de la jeunesse, l'objection n'était pas parvenue au bout de son travail critique, ses fruits ayant été, en dernière instance, escamotés par l'armée, qui a su garder la main de bout en bout. Pourtant, on pourrait encore lui donner la parole pour dire avec l'un de ses illustres représentants que les objecteurs ont peut-être perdu une bataille, mais pas forcément la guerre. Le travail qui a été effectué au cours de ces années a modifié la situation, et fait exister une question fondamentale. Que le débat naissant (le service civil des objecteurs n'a connu sa forme la plus aboutie que pendant une quinzaine d'années) ait été interrompu ne change pas les faits. À l'heure où d'une part, les jeunes rencontrent des difficultés structurelles dans l'accès au monde du travail et en général à une participation de plein droit à la société, et alors qu'arrive pour les associations le temps où, après les objecteurs, s'achève celui des emplois jeunes, nous pensons que les problèmes n'ont pas disparu.

C'est pourquoi notre première proposition a pour but de reprendre les choses là où elles se sont arrêtées comme par inadvertance.

De la recherche à l'action

Relancer le débat public sur ces questions de civilisation

Le premier enjeu, en effet, et avant même que nous ayons nous-mêmes une position à ce propos, consiste à appeler à une reprise des débats publics sur deux questions : celle de la défense, et celle de la jeunesse.

Un débat sur la défense et sur l'armée permettrait à la société civile de reprendre pied sur les questions fondamentales que sont le rôle social de l'armée, sa destination (défense, dissuasion, mais aussi projection sur des théâtres extérieurs, voire appuis géostratégiques auprès d'autres nations), et les façons de la contrôler. La question nous semble avoir été réglée trop simplement sur un mode non démocratique, mais selon une logique propre à l'organisation elle-même.

Un débat sur la jeunesse viserait à clarifier l'attitude de notre société vis-à-vis des nouveaux venus, en l'occurrence les jeunes, mais aussi vis-à-vis de tous types de nouveaux citoyens et nous pensons bien sûr aux étrangers. Il nous semble que là encore, la question, faute d'être posée globalement, trouve des réponses erratiques, qui vont de l'insertion à la peur du sauvageon.

Il est nécessaire de dire quelques mots sur ce dernier point. Nous pensons qu'un débat sur le caractère obligatoire d'un service civil doit avoir pour mérite de renverser la question de la responsabilité : l'obligation serait ainsi faite à la société de penser son rapport à la jeunesse, et non plus aux jeunes de rendre ce qu'ils ont reçu. Nous disons aussi que cette question ne peut être séparée de celle de l'insertion professionnelle, en tant que l'accès à l'emploi est la clef de tous les mécanismes modernes de protection sociale. Toutefois, nous n'oublions pas que le débat public n'est pas actuellement sur une telle position. Au contraire, tout comme la conscription militaire, le service obligatoire est d'abord habituellement conçu comme un devoir de la jeunesse vis-à-vis du corps social qu'il entend intégrer. Puisque nous parlons d'intégration, nous devons aussi discuter de la position paradoxale de la jeunesse dite « issue de l'immigration ». Nous ne sommes pas persuadés qu'il y ait une crise réelle de l'intégration au sens qui est donné aujourd'hui à ce terme, mais il y a certainement un problème d'ordre

symbolique. Or, quelle possibilité leur est actuellement donnée de manifester une telle volonté d'intégration ? Ne pouvant généralement pas accéder à l'emploi, ils ne peuvent ainsi démontrer leur volonté de participer. En effectuant un service civil obligatoire, ils feraient un tel geste. Mais notre préoccupation, rappelons-le, n'est pas tant de rassurer la société sur la bonne volonté de sa jeunesse, mais plutôt de donner à celle-ci les moyens de participer à un monde dont elle se sent tenue à l'écart. Sous cet angle, l'effectuation d'un service civil lui ouvrirait symboliquement la voie d'une participation plus sereine, reconnue, incontestable et de plein droit. Plutôt que de songer à pratiquer la reprise individuelle de ce qui leur est injustement refusé, il auraient ainsi, s'étant acquittés de leur devoir, le droit de réclamer ce qui leur est dû, la citoyenneté.

Nous pensons donc qu'il pourrait être profitable de poser cette question en termes de Service Civil obligatoire dans la mesure où cela permettrait de mieux soutenir ces débats, en faisant reposer explicitement la responsabilité sur la société et ses institutions. Jusque-là en effet, et on le voit dans la succession aléatoire des projets de services volontaires, la société a tout loisir d'éviter de poser ces questions à la fois trop ambitieuses et menaçantes pour l'ordre des choses actuel. Comment en effet est accueillie chaque année la nouvelle génération d'adultes ? Si l'on pense qu'un service obligatoire serait impossible à concevoir pratiquement et à organiser, que ne se pose-t-on la question de savoir comment les choses se passent en l'absence de toute organisation ?

Propositions pour un Service Civil Obligatoire

Dans le cas où l'on déciderait de s'engager dans cette voie, et auparavant, en vue d'y contribuer, nous tirons de cette étude quelques enseignements et surtout des questions, que nous livrons pour base de départ à des travaux futurs – c'est-à-dire aussi dans l'état de clarté qu'il nous est possible d'atteindre aujourd'hui.

Nous proposons de donner à un Service Civil obligatoire plusieurs buts :

- Etre un espace de renégociation du contrat social
- Multiplier les actions d'utilité publique dans tous les secteurs de la vie sociale
- Favoriser l'égalité par l'accès à la citoyenneté

- Affirmer la nécessité d'un brassage des catégories sociales
- Permettre la promotion sociale

Nous ajoutons deux nouvelles dimensions, en adaptation à une nouvelle réalité :

- Un service obligatoire pour tous, hommes et femmes
- Un service qui puisse se développer avec l'étranger, et notamment au sein de l'Union Européenne

Nous posons aussi quelques éléments de cadre pour aborder la question du don et de la solidarité.

- En échange de ce service, les appelés recevront essentiellement du symbolique, c'est-à-dire sur le plan économique, une indemnité. Mais nous appelons l'attention sur le fait qu'il ne faut pas que, comme pour le service national antérieur, cette période paupérise les jeunes, ou handicape le développement de leurs autres engagements, dans leurs vies sociales, familiales ou professionnelles.

D'autre part, nous n'oublions pas que le travail dans sa forme classique comporte aussi des dimensions solidaires, sous forme de cotisations sociales, d'impôt sur le revenu, etc. L'indemnisation du Service Civil doit aussi considérer ses rapports avec la règle générale afin de ne pas dévaloriser la dimension solidaire déjà présente dans le travail normal.

Il en est de même pour les rapports de ce service avec le droit général du travail. Nous avons vu que les règles en étaient très différentes, tantôt permettant de considérer le service comme une forme de travail moins cher, tantôt mettant les objecteurs dans une situation d'exploitation. Même si nous pensons que ces considérations n'interviennent qu'en cas de conflit ou d'abus, nous savons aussi que celles-ci sont aussi normales que la règle elle-même, et nous souhaitons que des réflexions s'engagent sur ce point.

- Ceci nous conduit à reconsidérer le soutien aux associations. Dans la forme précédente de service civil, elles étaient surtout contrôlées, et a priori soupçonnées de duplicité, d'exploitation ou de concurrence vis-à-vis du secteur privé marchand, par exemple. Il convient au contraire de donner des moyens, du soutien et de la considération à ceux qui seront chargés concrètement de cet accueil, tant on a vu qu'il

était non seulement difficile, mais encore déstabilisant pour les associations. Si la société leur confie cette responsabilité, elle doit aussi leur donner les moyens qui leur manquent pour se coordonner et penser plus avant le sens de cet accueil.

La tâche d'assumer, voire d'animer un tel service civil reviendra inévitablement, pour une large part, aux associations. On peut s'attendre à ce que cela leur soit présenté comme une nouvelle opportunité pour elles, comme cela a été fait pour les employeuses, et comme cela est parfois le cas avec des stagiaires. Mais il conviendrait, avant cela, de regarder ce qu'elles font déjà, au lieu de croire qu'on invente pour elles. Nous relierons ceci d'une part à ce que nous avons dit du fait qu'on trouve que les associations s'expriment peu ou mal. Et nous craignons que se reproduise un phénomène qui discrédite l'avis qu'elles auraient à donner sur cette question, et qui consiste à considérer que dans ce genre de dispositif, elles se paient en main d'œuvre pas chère. Il y a sur ce point deux efforts à faire, l'un consistant à améliorer l'intelligibilité de la parole associative, ce qui passe par des encouragements concrets à son organisation, et par une attention officielle accrue aux efforts déjà consentis en ce domaine. L'autre effort doit porter sur le fait de soutenir effectivement ce qui serait pour elles une tâche supplémentaire, non seulement d'un enjeu éducatif considérable, mais de surcroît une grave perturbation pour leurs fonctionnements. Les associations se montreraient probablement favorables à une telle mission d'éducation qu'elles poursuivent déjà sous d'autres formes, mais cette posture ne doit pas faire penser qu'elles trouveront seules les moyens de l'accomplir.

Un soutien est nécessaire pour leur permettre de prendre à leur tour le relais des progrès faits, dans le domaine du volontariat, en matière d'accompagnement de projet.

- Enfin, nous ne pouvons oublier la dimension essentielle corrélative à la notion d'obligation, qui est celle de la résistance. D'emblée, il faut se montrer attentif aux formes de réaction et d'évitement qui ne manqueront pas de se multiplier, mais au lieu de tenter de les réduire ou de les mettre à l'écart, considérer au minimum qu'elles portent en elles l'amélioration du système. Ceci signifie qu'il faut savoir les accepter, et ne pas les laisser lettre morte – et reconnaître ainsi la leçon donnée par les objecteurs.

Proposition pour prolonger l'exploration des formes modernes de l'engagement

Nous n'oublions pas qu'une part importante des questions liées à l'engagement reste inexplorée, encore après deux études de notre part sur ce phénomène. Or il nous semble avoir touché du doigt un domaine riche de ce point de vue, lors de notre propos sur le pacifisme. Nous avons en effet présenté celui-ci comme le fait de s'occuper à autre chose que de participer à la crispation générale. Il nous semble qu'il faudrait suivre cette intuition, par exemple par une étude sur la **culture populaire**, et plus particulièrement sur les **pratiques amateurs des jeunes**. En se donnant pour définition de la culture « ce qui donne sens au monde et à l'existence », nous pourrions retrouver et reprendre les questions soulevées dans la présente étude : l'articulation de projets de vie et de projets professionnels, le décroisement des rapports au travail et aux loisirs, et encore, les interstices dans lesquels les jeunes investissent des visions du monde qui ne trouvent pas à s'exprimer dans le monde tel qu'il est organisé.

Considérations finales sur un parcours d'engagement

Je reprends à mon compte les conclusions qui précèdent sur l'engagement et les conditions faites aux jeunes, mais l'élan général de ce travail a aussi été de me repositionner moi-même vis-à-vis d'un certain nombre de paradoxes : le goût du travail intellectuel, qui semblait abandonné avec mes études, et les insatisfactions retirées de la pratique ; l'abandon d'un idéal professionnel prestigieux et les réserves vis-à-vis de l'engagement militant ; le refus de consentir des sacrifices de toutes sortes pour simplement revenir sur la route d'une carrière promise, et le vertige du sentiment d'être égaré.

Tout au long de ce parcours d'engagement et de recherche, j'ai ressenti un grand flou, et vécu beaucoup de ses étapes comme autant de prises à parti, auxquelles il me semblait que je concédais par indolence ou par confiance. Tant pour les paradoxes que pour ce sentiment, je me sens encore aujourd'hui comme au milieu du gué, mais c'est

plutôt comme si, à force d'y demeurer, je voyais mieux en quoi il ne s'agit pas d'inadvertance, mais de tenir une position. La mise en récit a une bien grande force.

Bibliographie

- AUGUSTIN, J.p., ION, J., *Des loisirs et des jeunes : cent ans de groupements éducatifs et sportifs*, Ed. Ouvrières, 1993
- AVSO, *Youth civic service in Europe*, ed. Plus - Pisa University Press, 2005
- BARTHELEMY, M., *Associations : un nouvel âge de la participation*, Presses de Sciences Politiques, 2000
- BECQUET Valérie, « Youth Civic and voluntary service in France », in *Youth civic service in Europe*, ed. Association of voluntary Service Organisations, 2005
- BERGER B., LUCKMANN, T., *La construction sociale de la réalité*, ed. Méridiens Klincksieck, 1984
- BERLIOZ, G., *Les 15-25 ans acteurs dans la cité*, Comité dauphinois d'action socio éducative, 1995
- BIER, B., ROVULET, B., *Citoyenneté, identités, nouvelles figures de la citoyenneté et formes actuelles de l'engagement des jeunes*, Actes du colloque organisé à l'Institut de la Jeunesse et de l'Education Populaire, Novembre 1997
- BLAIS, JP, GILLIO, C., ION, J., *Cadre de vie, Environnement et dynamiques associatives*, Actes du Séminaire PUCA, 1999/2000
- BLOCH-LAINE, F. (dir) *Faire société - Les associations au coeur du social*, Ed.Syros, 1999
- BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999
- BOUAMAMA, S., *De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société*, Ed. Epi – Habiter, 1993
- BOURDIEU, P., *Questions de sociologie*, ED; De Minuit, 1984
- BOYER, R., CORIDIAN, C., *Jeunesses d'en France, un horizon chargé, panoramiques* - Corlet, 1994
- Conseil National de la Vie Associative, *Bilan de la vie associative en 1996 – 1999*, La Documentation Française, 2000
- BRAHAMI F., « L'amitié : de la sympathie chez Hume et Smith », in *L'amitié*, Ed.Autrement, 1995
- CASTEL, R., *L'insécurité sociale*, Ed. du Seuil, 2003
- CORCUFF, Ph., *Les nouvelles sociologies*, Nathan, 1995
- CORCUFF, Ph., *Philosophie politique*, Nathan, 2000
- CORCUFF Ph., *La question individualiste*, ed.Le bord de l'eau, 2003
- CHENU, M., *Association et participation*, Mesonance, 1982
- DOIDY, E., *Les régimes de la proximité dans des économies de la grandeur*, CIRUS, Université Toulouse-2, GSPM, EHESS, document en ligne, 2005
- GALLAND, O., *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, 1997, 2001
- GAXIE, D., « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue Française de Sciences Politiques*, 1977, vol.27, n°1, février, pp.123 - 154
- GOFFMAN, E., *Les rites d'interaction*, ed. de Minuit, 1974

- GROLLEMUND, C., PATRY, L., « *La construction communicationnelle du sens de l'action collective. Le cas des manifestations anti-CIP, 1993* ». Université de Lyon-II, 1993
- GROLLEMUND, C., LE FLOCH, R., *Pauvreté et stratégies de survie en milieu rural*, FNDVA/CREFAD, inédit, 2001
- GROLLEMUND, C., LE FLOCH, R., *Les jeunes et les associations*, ed. CREFAD Documents, 2004
- JANKELEVITCH, S., OGILVIE, B., (dir), *L'amitié*, ed. Autrement, Série Morales n°17, 1995
- LADMIRAL, J.R., LIPIANSKY, E.M., « *La communication interculturelle* », Ed. Armand Colin, 1989
- LAFAYE, C., *Sociologie des organisations*, Nathan, 1996
- LAGREE, J., LONCLE, P., *Jeunes et citoyenneté*, 2001
- LAMARQUE, J., *L'Europe pour les jeunes : les bons plans associatifs*, Ed. Balland, 2000
- LASEN, A., *Le temps des jeunes, rythmes, durée et virtualités*, L'harmattan, 2001
- LATOURET, B., WOOLGAR, S., *La vie de laboratoire*, 1988, La Découverte
- LAVILLE, J.I., SAINSAULIEU, R., *Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social*, Desclée de Brouwer, 1997
- LOISEL, J.P., *Les français et la vie associative*, Rapport CREDOC, 1999
- MEISTER, A., *La participation dans les associations*, Ed. Economie et Humanisme, 1974
- MOC, *Le nouveau guide pratique de l'objecteur de conscience*, ed. MOC, 1984
- POUJOL, G., ROMER, M., *Dictionnaire des militants, de l'éducation populaire à l'éducation culturelle*, L'Harmattan, 1996
- REBELLE, B., SWIATLY, F., *Libres associations, ambitions et limites du modèle associatif*, Desclée de Brouwer, 1999
- ROUDET, B., « La participation des jeunes aux associations en France, quelques indicateurs statistiques », *Agora Débats / Jeunesse*, n°9 *Que croient-ils aujourd'hui*, 3è trimestre 1997
- SALMON, J.M., *Le désir de société*, Ed. La Découverte, 1998
- SAWICKI, F., « Les militants de l'environnement : étude de cas », in BLAIS, JP, GILLIO, C., ION, J., *Cadre de vie, Environnement et dynamiques associatives*, Actes du Séminaire PUCA, 1999/2000
- STASI, B., *Vie associative et démocratie nouvelle*, PUF, 1979
- La Tribune Fonda, « L'engagement des jeunes », 1993
- WEIL, S., *Oeuvres*, Ed. Gallimard, 1999

Annexes

Annexe I : Le guide d'entretien

Guide d'entretien - Service Civil Obligatoire ?

Situation au moment de l'« incorporation »

Classe d'âge ; situation familiale ; études – Poste actuel
Situation financière
Engagements préalables

Attitude vis à vis du service national :

Vis-à-vis de la discipline
Vis-à-vis des armes
Vis-à-vis du temps
Vis-à-vis d'un départ loin de chez soi (famille, amis, amours, activités en cours...)
Vis-à-vis du caractère obligatoire

L'incorporation, l'arrivée

Ont-ils eu recours à des relais [comment ont-ils eu connaissance de 1) – l'objection
Et 2)- de cette association]
Quels étaient les critères de choix, et les attentes ?
Le recrutement : sur quels critères ? Quelle attitude de l'employeur / accueillant ?

Une rupture ?

Géographique
Sociale
En matière d'activités (+ l'autre moyen d'éviter le service est d'obtenir un CDI)
Qui ont-ils rencontré, ya t'il eu rencontre avec des gens différents de leur entourage habituel
(convictions, origines sociales, préoccupations, etc)
Yat'il eu un peu de brassage ou de mixité sociale ?
Cette rupture éventuelle était-elle une première, ou bien ont ils un profil plutôt mobile
(déménagements fréquents, etc)

Pendant 20 mois

Quelles activités ? Etaient-elles nouvelles ou bien des choses que tu savais déjà faire ?
Volonté de formation explicite de l'association ?
Où se faisait-elle (dans les couloirs ou bien était-ce plus organisé ?)
Quels rapports de travail ?
Quels rapports d'autorité ?
Qui étaient les collègues ?
Quels statut avaient le ou les objecteurs dans l'association ? D'abord eux par rapport à
l'association (assiduité, engagement, responsabilité, attachement, ruage dans les brancards...),
et ensuite de l'association vis-à-vis d'eux (employés, main d'œuvre, futurs militants, d'ors et
déjà responsables, etc.)
Montant des ressources (solde, compléments, avantages...)

Et maintenant

Quelles suites immédiates après les 20 mois ?

Aujourd'hui : ya t'il un rapport entre l'activité actuelle et la période d'objection, soit dans le contenu, soit dans les façons de faire ?

Questions d'opinion et diverses

Quel sentiment vis-à-vis d'un service obligatoire ?

Quel sentiment vis-à-vis de l'idée selon laquelle le service était un rite de passage ? Ya t'il des éléments dans l'objection qui se rapporte à un tel passage à l'âge adulte ? Ou bien cette situation n'était-elle pas comprise par les autres adultes (incompréhension du statut, du choix, ou illisibilité de l'activité). Êtes-vous des hommes maintenant ?

Si aujourd'hui en situation de responsable d'association : quelle différence avec les jeunes en stages aujourd'hui ?

Annexe II : Le questionnaire

Questionnaire sur l'objection de conscience au sein des associations

Situation au moment de l'incorporation

Année d'incorporation : _____

Lieu de résidence à l'époque : _____

Situation professionnelle à l'époque : _____

Avez-vous eu des engagements préalables ? Lesquels (civisme – éducatifs – politiques et
syndicaux – socioculturels – etc.) :

Attitude vis-à-vis du Service militaire

Qu'est-ce qui vous déplaisait particulièrement ? (plusieurs réponses possibles)

- la discipline
- les armes
- le temps accaparé
- le départ loin de chez soi (famille, amis, amours, activités en cours...)
- le caractère obligatoire
- autre :

Attitude vis-à-vis de l'objection de conscience

Pourquoi avoir choisi l'objection de conscience ?

- par refus du service militaire
- parce que cela offrait une opportunité de formation professionnelle
- parce que cela permettait de s'engager pour une cause (précisez laquelle) :

- pour une autre raison :

L'arrivée dans la structure dans laquelle vous avez effectué votre service :

Concrètement, comment avez-vous trouvé l'association dans laquelle vous avez effectué votre service national ? (bouche à oreille, association d'aide et d'orientation, ...)

Quels étaient vos critères pour la choisir ? (complément de solde, situation géographique, objet social, ...)

Ce choix correspondait-il à un engagement ?

Quels étaient, à votre avis, les critères de l'association pour vous accueillir ?

Avez-vous changé de lieu de résidence pour effectuer votre service ? _____

Estimez-vous que cette période vous a fait changer de milieu social ? (convictions, origines sociales, préoccupations, etc.)

Avez-vous exercé de nouvelles activités par rapport à celles qui vous occupaient jusque-là (ou par rapport à celles auxquelles vous préparait vos études) ?

Estimez-vous que cette période a constitué une rupture ?

Pendant le service...

A quelles activités étiez-vous occupé ?

L'association manifestait-elle une volonté de formation :

- Professionnelle ? Comment cela se traduisait-il ?

- A son projet associatif ? Comment cela se traduisait-il ?

Etait-ce votre première expérience de travail de longue durée ? _____

Le travail qui vous était confié vous intéressait-il ?

Le projet de l'association vous intéressait-il ?

Votre statut d'objecteur vous semblait-il faire une différence avec les autres travailleurs ?

Et maintenant ?

Qu'avez-vous fait immédiatement après les 20 mois ?

Aujourd'hui, y a-t-il un rapport entre cette période et votre activité actuelle :

- dans le contenu ?

- dans les façons de faire ?

Aujourd'hui, vous considérez-vous comme engagé ? Précisez dans quels domaines

Quel est votre sentiment vis-à-vis d'un Service Civil Obligatoire ?

Quelle(s) question(s) aimeriez-vous voir posée(s) dans ce questionnaire ou quelles remarques voudriez-vous ajouter à propos de du service civil dans les associations ?

Ce questionnaire est terminé.

Nous vous remercions de votre participation

Ce questionnaire est anonyme. Toutefois, si vous souhaitez un retour sur les résultats de cette étude, indiquez ci-dessous vos coordonnées ou contactez-nous.

Annexe III : Compte rendu et considérations sur l'animation interculturelle

« Carnets de Voyage » Echange Franco-Allemand

Septembre 2001

Récit...

Vendredi soir : arrivée très tard

Samedi matin : repos

Samedi après midi : on se retrouve un peu avant midi, au foyer Home Dôme. Nous allons tous manger ensemble dans un petit restaurant. Personne ne se connaît encore, personne n'a rien vu de la ville. Pierre Henri arrive à ce moment là. Ludo commence à dessiner, moitié sur un carnet, moitié sur la table. Je compare l'appareil digital à celui de Nadine. Je discute avec Angelika et Claudia.

L'après midi, les groupes se constituent : par quartier (mais les participants ne sont, pour la plupart, pas encore à même de se déterminer selon ce critère), par accompagnateur et par technique (Frank à Montferrand, quartiers ouvriers et vieille ville de l'Est, Colas au quartier St Jacques, quartiers ouvriers du Sud, ville nouvelle et appareil photo numérique, Ludo à Royat, banlieue bourgeoise de l'Ouest).

Je pars avec André, Claudia et Nadine. Ce qui les intéresse, je pense, c'est l'appareil photo.

Notre parcours est le suivant : le départ s'effectue du stade universitaire des Cézeaux, et de son château d'eau rouge et blanc, situé sur les hauteurs de la ville et visible du centre ville. Puis nous descendons à travers le quartier St Jacques. C'est un quartier récent, composé de lotissements et de grands boulevards. On y a placé toutes sortes de centres d'administration des institutions, et il est difficile de s'y repérer. Aucun panneau n'indique le centre ville et comme nous sommes montés en bus, ils ne savent plus s'orienter. Je décide de jouer le jeu jusqu'au bout et me refuse à les guider. Rapidement, ils se perdent, et s'inquiètent. Ils décident d'une direction au hasard, à travers des rues inconnues et ternes. J'ai pris une photo pour montrer à quel point ils ont commencé à se perdre.

Je leur explique néanmoins qui habite ici, depuis quand, pour quelles raisons : ils savent ainsi qu'ils se trouvent dans un quartier relativement isolé du vieux centre, et ce

pour des raisons qui ne doivent rien au hasard : Michelin a construit ces quartiers ouvriers à dessein, afin que ses habitants ne soient pas tentés de redescendre dans les troquets de la ville. Effectivement, il y a encore peu de lieux publics. Le temps est gris, le soleil ne perce pas, tout est strictement fonctionnel, et les conversations s'éteignent un peu. Leur repère, c'est la grande cathédrale en pierre noire située en plein centre ville de Clermont, sur une butte. Mais elle n'est pas encore visible, et ils errent. Nous finissons par aboutir à un grand boulevard qui descend vers la ville, et à partir duquel on aperçoit enfin la cathédrale. Mais nous avons beaucoup dérivé vers l'Est, et je suggère de repiquer au centre, de peur de ne pas arriver à temps au centre ville.

Nous traversons encore des lotissements tristes, et nous finissons par aborder les grandes barres d'immeubles qui couronnent le Sud de la ville. Cette fois, les repères sont pris. Je leur montre les points de départ des deux autres groupes, et tente ainsi de leur donner des repères autant sociologiques que spatiaux. Ces aspects les intéressent, mais ils ont aussi leurs propres préoccupations : esthétiques chez André, qui prend des photos à tout va, mais ne cherche pas à représenter le parcours, il s'intéresse plutôt à des perspectives bizarres, des objets et du mobilier urbain incongru ou abîmé, etc. Autrement dit, il ne visite pas, il est d'emblée dans une démarche esthétique, ce qui me réjouit.

Nadine parle sans cesse à Claudia : il leur faut faire connaissance, et puis Nadine sera, tout au long de la semaine, une bavarde intarissable, et Claudia plutôt discrète : à partir de cet après midi, elles sauront à quoi s'en tenir l'une vis à vis de l'autre.

Nous continuons à descendre vers la ville. Nous traversons les quartiers étudiants, eux aussi assez fonctionnels et peu intéressants d'un point de vue touristique – mais la ville commence à se dessiner : à part quelques quartiers mis en valeur, qui font la gloire de la cité, les autres quartiers sont fonctionnels, et il faut s'en rendre compte, si l'on veut comprendre quelque chose. Dans mon fors intérieur de guide, je me dis qu'ils commencent à comprendre l'objet de la semaine : lire une ville et son urbanisme, c'est comprendre que chaque quartier a une particularité, voire une fonction. S'ils choisissent malgré tout de voyager dans les zones agréables, qu'ils sachent que ce qu'on y voit, et ceux qu'on y fréquente sont un aspect très particulier de la ville. Dans

les quartiers périphériques, on ne rencontre presque personne dehors, et les mouvements sont des trajets, tendus vers un but : partir travailler, rentrer chez soi, ou bien tromper l'ennui. Au contraire, le centre semble habité de gens qui flânent, qui s'arrêtent pour discuter dans les cafés ou bien même sur un coin de trottoir... Mais partout ailleurs, les rues ne sont pas aussi sympathiques, on travaille, on se cloître chez soi, parfois même on ne sort dans la rue que pour s'engouffrer dans un véhicule... et c'est dans ces endroits là de la ville que sa population passe le plus de temps.

Nous finissons par sortir des grands boulevards. Il est 6 heures et les rues sont pleines de gens qui ont terminé leur journée de travail. Nous traversons le jardin Lecoq. C'est un grand soulagement pour tout le monde de se trouver enfin au calme, au milieu de la verdure et des passants qui flânent. Notre allure ralentit. André m'apprend qu'il s'occupe des arbres, en Allemagne, et entreprend de faire un cours rapide à tout le monde.

Nous sommes détendus et rassurés quand nous empruntons les petites rues du vieux Clermont. Les repères sont ici plus lisibles : nous sommes sur la butte du centre ville, nous passons des rues éclairées par des magasins de toutes sortes, et finissons par nous engouffrer dans le café des Beaux Arts qui, puisqu'on est samedi, est déjà plein de gens de bonne humeur. Nous en profitons pour dessiner notre parcours, et pour discuter au chaud. Chacun peut expliquer à ses compagnons de voyage comment il se trouve là.

Nous rejoignons finalement les autres groupes. Je sais que nous avons eu le parcours le plus ingrat, et j'attends la présentation avec impatience. En effet, les deux autres groupes sont plutôt enchantés de ce qu'ils ont vu : de riches quartiers bourgeois à l'architecture agréable (quoique ces quartiers ne soient pas non plus très vivants, mais plutôt résidentiels) puis les quartiers populaires du centre pour les uns, la ville médiévale de Montferrand et les grands quartiers industriels Michelin pour les autres. Mais si ces quartiers ne sont pas tellement plus exaltants que le nôtre, ils sont du moins plus spectaculaires.

Le soir, chaque groupe présente son parcours. Le groupe de Royat a réalisé un plan sommaire en trois dimensions, agrémenté d'objets significatifs et d'une interview

d'habitant...une voiture ! Comme quoi, je ne me trompais pas en disant que les quartiers bourgeois sont eux aussi plutôt « tranquilles ». Notre groupe réalise un petit diaporama sur un écran d'ordinateur, présentant quelques unes des nombreuses photos prises au cours de la ballade, et donne une perspective générale à l'aide d'un dessin. Enfin, le groupe de Montferrand opte pour un spectacle vivant, qui raconte la « deuxième ville » et ses caractéristiques : l'emprise de Michelin, l'ostracisme dont elle est victime de la part de Clermont, mais aussi sa riche architecture médiévale.

La diversité spontanée des modes d'expression réjouit tout le monde, et surtout les organisateurs...quoiqu'ils craignent que les « plans » ainsi réalisés ne puissent être utilisés pour le deuxième cheminement, prévu mercredi. Nous y reviendrons.

En effet, à ce stade, les participants ne connaissent que très vaguement le programme de la semaine. C'est à dessein. Nous avons en effet décidé de démarrer cet échange sans procéder aux habituelles présentations : annonce du programme, description de la structure d'accueil, présentations des participants. Nous ne l'avons pas fait car nous pensions qu'il fallait tenter de les laisser dans un flou relatif et les obliger à forcer l'inconnu. Ils devaient ainsi tout à la fois découvrir une ville inconnue (même pour les français), un groupe, des objectifs et des techniques. La conjonction exceptionnelle de tant d'incertitudes nous paraissait propice à une expérience de ce type : tant pis s'il faut s'exposer à expliquer plusieurs fois les mêmes choses tout au long de la semaine, tant pis s'il faut ensuite faire face à de l'inquiétude et à des problèmes qu'une explication en règle aurait permis d'éviter : ce voyage doit être celui de chacun dans un espace non décrit. Le risque inverse aurait été de constituer d'emblée le groupe et son identité, de proposer une vision de la ville qui n'aurait pas manqué de s'imposer définitivement à tous comme « ce qu'il faut y voir », de faire une liste des techniques d'expression disponibles qui aurait risqué d'être entendue comme exhaustive.

Alors on bavarde avec chacun, on passe de l'un à l'autre pour faire connaissance mais on ne rend pas obligatoire le fait de se considérer comme *un groupe* de participants.

Dimanche

Le matin, tout le monde a rendez-vous au marché aux puces. Il faut noter tout de même encore deux choses quant à samedi, deux éléments qui ont une incidence sur ce dimanche matin.

Le soir, nous avons fait une réunion, au cours de laquelle a été posée une question inédite : quelques participants proposent d'ajouter au programme, tous les matins, une séance de « travail du corps », sorte d'exercice d'éveil physique et de coordination de groupe. Beaucoup de gens restent réservés, et craignent que cela devienne une activité officielle et obligatoire. De mon côté, je sais a priori que je ne veux pas faire ça, et je m'en explique au groupe en y mettant la plus grande mauvaise foi possible, pour signifier qu'à mon avis, communiquer n'est pas expliquer tout en long en large, sereinement. En un mot, je les provoque un peu, pour voir. Mais c'est surtout la première occasion de leur dire : « vous êtes ici pour vous organiser comme vous voulez », et la décision est prise de prévoir un rendez-vous matinal un peu plus tard, pour permettre la tenue de ces séances pour les volontaires.

Et puis après le repas, nous allons boire un verre. Si la réunion n'avait pas duré si longtemps, nous avions prévu d'aller voir un match de rugby à la télé, au titre d'élément essentiel de la culture locale. Mais nous sommes arrivés trop tard. Finalement, le groupe, fatigué, se délite peu à peu et après quelques heures, il ne reste que Christian à ne pas connaître les lieux. Puisqu'il lui faut rentrer à l'autre bout de la ville, je lui propose de rester plutôt chez moi. Et c'est pourquoi nous nous retrouvons à partir ensemble vers 10h 30 pour le marché aux puces.

Mais de quoi parle-t-on ... ?

Le récit doit s'interrompre provisoirement ici. En effet, la structure de ce compte-rendu cherche à épouser étroitement le déroulement du stage. Comme je l'ai dit, nous avons décidé de ne pas commencer par donner tous les éléments habituels aux participants. Ils se sont donc trouvés jetés sans explication en plein cœur de l'action : conduits aux limites de la ville, ils en reviennent à pied, en identifiant eux mêmes les repères qui doivent leur permettre de trouver leur chemin vers le centre. Le guide qui les accompagne a pour rôle de leur expliquer quels sont les différents types de quartiers, mais ne doivent pas intervenir pour leur montrer le chemin.

Lors de ce premier jour, ils ne savent donc ni où ils se trouvent, ni même le sens de la démarche, ni non plus ce que sera le reste du programme. Dans un premier temps, ils se laissent porter et même s'abandonnent volontiers à l'incertitude. Mais bientôt, ils cherchent à réduire la part de l'inconnu. La même structure est adoptée dans ce texte.

Pour rendre compte au plus juste de l'état d'esprit des participants à cet échange, il faut commencer par un récit à la première personne. Mais à partir de ce second jour, le groupe se construit, chaque personne cherche à comprendre ce qu'elle fait là, qui sont les gens qui l'entourent, ce qu'elle est censée faire et ce qu'elle peut faire. La parole devient publique, les pensées de chacun se reformulent dans des questions d'intérêt général, et cherchent leur formulation adéquate.

C'est le moment pour notre récit de changer lui aussi et de faire état des problèmes tels qu'ils se sont constitués. Ensuite seulement, nous pourrons reprendre le fil des jours, car ce n'est qu'au prix d'un accord sur le sens de ce qui se passe que les participants ont pu sereinement continuer le cours de leur voyage.

Les réunions ont bientôt permis aux individus de discuter des règles du jeu.

Suite à un précédent échange où il n'y en avait pas assez, nous avons décidé de prévoir chaque soir une petite réunion. Mais cette fréquence s'est vite montrée fastidieuse et en partie inutile. Les participants eux mêmes ont demandé qu'il y en ait moins dès le lundi soir.

Toutefois, il faut en raconter deux un peu plus longuement. La première a permis de régler un problème, la seconde, à mon avis a surtout contribué à en faire exister un autre avec plus d'acuité.

Nous avons un problème inédit : une participante est accompagnée de son fils, âgé de trois ans. Il est prévu qu'un autre participant s'en occupe, pour qu'elle puisse participer aux travaux. Mais au début, la situation est incertaine, comme je l'ai dit, et pour eux cela complique beaucoup les choses. La discussion surgit sur ce point alors que l'enfant braille au cours de la réunion du dimanche soir. Il est impossible de s'entendre. Alors il faut qu'il sorte, mais sans aller tripoter les ordinateurs, etc. C'est

évidemment très compliqué. Nous ne savons pas trop ce que l'on peut se permettre de dire à la mère, nous ne voulons pas être maladroits par manque d'expérience. Malgré quelques circonvolutions pour éviter le drame, le problème est réglé assez rapidement : il faut préciser les horaires, s'y tenir, pour que l'enfant et son garde puisse venir nous rejoindre pour les repas et les temps libres – et seulement à ces moments, si possible. Bien entendu, cette nécessité de préciser les horaires ne fait pas nos affaires : nous voulions au contraire instituer le moins de rendez-vous possible, et surtout les assortir de la plus faible obligation de présence...

Il est possible de s'organiser même lorsque les programmes d'action de chacun diffèrent. Mais il est beaucoup plus difficile d'organiser tout pour tout le monde. Nous avons besoin d'initiative de la part de chacun, notre programme était basé sur cet élément de façon essentielle : la semaine était rythmée, et non pas programmée ; nous avons réuni des gens susceptibles de travailler ensemble, et pas un groupe attaché à se décrire lui-même, à apprendre à fonctionner ensemble, et à produire des carnets « représentatifs ». Dans ce but, nous avons attribué aux rendez-vous une fonction technique : « si vous voulez manger quelque part en ville, au gré de vos pérégrinations, ne venez pas au rendez-vous, prévenez et faites ».

Autrement dit, nous sommes tous sortis de cette réunion plutôt intrigués : les uns se demandant pourquoi nous étions si arrangeants, les autres inquiets de la menace que constitue le nouveau statut donné aux rendez-vous.

Second problème : le programme ayant du être raccourci, nous avons décidé de ne pas sortir de la ville. Au départ, nous avions prévu d'aller passer une soirée dans les Combrailles, dans les locaux d'une association amie, afin de se reposer et de mieux revenir en ville le lendemain. Nous avons originellement l'intention d'« abandonner » les groupes aux points de départ des cheminement de samedi, munis des cartes faites par leurs prédécesseurs. Mais en l'état actuel des choses, cela signifiait surtout perdre du temps pour tous ceux qui avaient besoin de matériel informatique. C'était interrompre le travail d'exploration de la ville.

Le problème a surgit très rapidement. Certains participants avaient une grande envie de rencontrer l'association Octaline. Il nous manquait encore beaucoup d'informations techniques, et nous avons abandonné le problème au groupe.

Voici ce qu'on peut dire des effets que cela a produit.

Encore une fois, nous ne souhaitons pas constituer le groupe en tant que tel, nous espérons au contraire que ses membres définiraient ensemble dans quelle mesure ils souhaitent travailler ensemble, ou bien au contraire partir en solitaire. Pour les questions relatives à l'organisation, nous avons donc logiquement l'intention de laisser le groupe se constituer puis décider. Mais la situation était trop ambiguë sans doute, et nous avons réalisé que, de certains problèmes, le groupe ne voulait pas se saisir. Aussi, la discussion est restée longtemps en suspens. Nous pensions que le début des travaux, la nécessité de maîtriser toutes les phases de la production (réflexion, collecte des matériaux, réalisation des travaux et enfin présentation publique) ferait comprendre aux participants que chaque jour compte. D'un autre côté, il aurait été possible, au vu des conversations lors des repas, par exemple, d'éteindre la discussion dès le premier soir, en décrétant que ce n'était pas possible, car Angelika, la plus motivée pour ce séjour à Octaline, réclamait en même temps de notre part plus de directives et d'autorité. Mais nous ne voulions certainement pas agir de cette façon.

De fait, pendant quelques jours, la question est revenue mais sans trouver de réponse (les animateurs d'Octaline étant provisoirement injoignables). Il n'y a donc pas eu de débat.

Le mercredi, enfin, il apparaît que, même si les circonstances sont un peu compliquées, il est possible d'aller à Octaline. Il faut donc se décider rapidement. C'est alors que les diverses positions s'affichent. Certains sont pour y aller, pour les raisons suivantes : sortir de la ville et retrouver un peu de nature ; se reposer, ce qui n'est pas facile dans les chambres collectives du foyer où ils sont logés ; rencontrer les animateurs de l'association. D'autres sont contre : pas question d'aller « regarder pousser des légumes » ; la ville commence à se dévoiler, il reste peu de temps pour en profiter, et ce n'est pas en se repliant entre soi que l'on pourra voyager ; les travaux ne seront pas finis à temps, surtout ceux qui nécessitent du matériel informatique.

Ces raisons méritent qu'on s'attarde.

Il se joue dans cette discussion une grande partie du sens de cet échange. La première position schématique consiste à considérer que c'est un voyage à l'étranger, et sans doute unique : il faut donc en profiter pour prendre un maximum de contacts, tels l'association Octaline. De plus, ce voyage se doit d'être aussi flatteur que possible pour le pays accueillant, il faut l'avoir visité, en avoir vu « les bons coins », etc. Utile et agréable, donc. La deuxième position est toute différente : s'il s'agit d'un échange, interculturel certes mais aussi de techniques (narratives, graphiques, etc.), c'est ce à quoi il faut se consacrer le plus possible. Cet échange a pour cadre un espace, en l'occurrence urbain, et assez similaire à la ville allemande qui accueillera la deuxième partie de l'échange : il faut l'interpréter, il faut y prendre appui afin de cultiver son regard et son imaginaire. Cette position interprète le « détour » par Octaline comme une mauvaise surprise, qui vient interrompre le processus de création, qui détourne l'attention et rend incertaine la maturation des idées.

Cela, me semble-t-il, pose une question fondamentale : quel est le sens de cet échange ?

Bien entendu, les gens se sont rencontrés, ils ont appris à se connaître, certains essayeront de se revoir. D'autre part, ils ont effectivement tenu des Carnets de voyage, ont tous utilisé diverses techniques, et sont parvenus à présenter des travaux terminés lors de l'exposition finale. Enfin, ils ont appris quelques éléments d'histoire, d'urbanisme, de sociologie, ils ont visité la ville dans des conditions plutôt supérieures à celles du tourisme. Mais tout ceci est une acception bien faible du terme échange, pour tout dire encore proche de la simple visite. Échanger n'est pas seulement se rencontrer, s'observer, énumérer les différences et finalement établir un compromis en actes, matérialisé dans telle ou telle production.

Le sens de l'échange est tout autre. C'est partir apprendre ou faire quelque chose à l'invitation d'un groupe capable et motivé. On en attend essentiellement de pouvoir se réaliser, d'y être stimulé, d'apprendre et de progresser. Quelle est la part de l'interculturel dans ce schéma ? Elle est dans le fait de parvenir à être soi dans un milieu différent, de s'y enrichir soi-même, elle est dans le fait de constater qu'il est

possible de s'entendre avec des inconnus pour faire quelque chose. Avant même de mesurer combien la rencontre est enrichissante, on s'aperçoit d'abord que l'inconnu n'est pas un obstacle. Pour le dire autrement, avant de sentir que l'on a fait à cette occasion ce que l'on n'aurait jamais pu faire dans la familiarité, on travaille et on vit avec des gens, sans être obnubilé par ce qui est censé nous différencier. La rencontre est enrichissante certainement, elle est avant tout possible, voilà l'enjeu.

Dans cette perspective, le thème choisi est de toute première importance : il n'est pas un prétexte à la rencontre. Il n'est pas non plus un exercice, il est le but. Sans quoi, au lieu de passer outre les différences interculturelles, on les fait exister avec une force renouvelée en les plaçant au centre des préoccupations.

À l'aune de ces considérations, nous proposons de classer les critères d'évaluation de l'échange en deux catégories : critères mineurs et critères majeurs.

Critères mineurs :

Dans cette catégorie se trouvent réunis les aspects techniques d'un échange, nécessaire à son bon déroulement mais non susceptibles de porter le sens de l'échange. C'est ce que nous appelons l'acceptation faible de l'échange.

bonne organisation (maîtrise de l'obstacle linguistique, conditions d'accueil, matériel...)

bonne ambiance (amitiés et promesses de retour, prévention de la fatigue et des sautes d'humeur afférentes, cohésion, sur un temps court, d'un groupe hétérogène),

variété des activités (compétence des intervenants, rythme des temps de travail, de distraction, informels et libres)

Critères majeurs :

Il s'agit de des buts fondamentaux de l'échange, desquels dépendent la pertinence de notre activité.

progrès de chacun au regard du thème considéré,

passage outre les différences

originalité des produits

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	2
L'engagement associatif : de l'origine de la question ...	2
... à une situation particulière : être contraint de choisir	3
Actualité de la question d'un Service Civil obligatoire	4
Actualité de la question de l'engagement	5
Quelques appuis théoriques	9
PREMIERE PARTIE : ENTRE SOCIOLOGIE ET ENGAGEMENT, LA POSTURE D'UN QUASI-CHERCHEUR	12
Questions introductives	12
Chapitre I : Récit véridique d'un parcours d'engagement	20
La situation concrète insatisfaisante à l'origine du questionnement	23
Comment l'association ne m'a pas laissé partir : l'animation interculturelle	24
Un activité engageante	25
Un travail d'agrément	27
Discrétion du grand dessein	29
Les études associatives : chercher les coordonnées de sa propre position	32
Pas de côté et chemins de traverse	33
Investigations sur une colonne absente	35
Chapitre II : le cadre institutionnel de la recherche : une commande à tiroirs	38
L'association CREFAD et le comité de pilotage de l'étude : tenir un discours sur soi	38
Déplacement de la légitimité de l'action associative	39
Inconfort de la parole associative	40
Le Fond National de Développement de la Vie Associative : un acteur muet	41
Les animateurs du parcours préparatoire au Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales : pluralité des registres d'écriture	42
Quelques éléments sur la méthode de recherche	44
De qui solliciter la parole ?	44
Les outils et leur usage	45
Quelques éléments d'histoire	48
La lutte pour la légalisation de l'objection	48
La lutte pour la liberté d'affectation	49
La lutte contre la tutelle militaire	50
Conclusion	54
DEUXIEME PARTIE : QU'EST-CE QUE LA CONSCIENCE ?	55
Chapitre I - La question de la défense, mais « la défense de quoi ? »	55
La position pacifiste, à partir de Simone Weil	55
L'objection n'est pas une abstention	57

Chapitre II - Face à l'ennui	60
Une année vide	60
Ce que l'esprit militaire empêche de faire	62
Ce que l'armée fait	64
Chapitre III - Sortir de l'ennui	67
La fin du mutisme et l'affirmation de soi	67
Se déprendre d'un avenir professionnel tout tracé	71
La nécessité d'essayer quelque chose	79
Un engagement devenu peu à peu illisible ?	83
Transition : la leçon d'une situation à la limite	88
TROISIEME PARTIE : LE TRANSFERT D'ENGAGEMENT	94
Chapitre I - L'arrivée dans les associations de nouveaux venus	94
Un accueil en confiance	94
Un premier accord technique et des promesses	98
« Dans le cadre de ma carrière, il était vraiment très important que j'ai ce travail »	101
« Je l'ai pris comme un moyen de me réaliser par rapport à mes idées »	103
« C'était intéressant mais je ne pouvais plus gérer »	106
Chapitre II - Du côté des associations engageantes	113
Etre disposé à accueillir	115
De l'entre soi à l'institutionnalisation : la rencontre de deux histoires	118
Le fardeau des associations	123
Chapitre III - Deux années dans l'association : la genèse de l'engagement	126
Comment naît l'engagement vis-à-vis d'autrui	127
Ce que cela fait en terme d'engagement collectif	133
La montée en généralité : comment on devient militant	137
CONCLUSION GENERALE	141
La disparition d'un symbole	141
« La grande muette »	143
Les promesses du service civil	143
Les associations en première ligne	145
Le problème des nouveaux venus	147
Une question rabattue sur celle de l'insertion	147
Quel contrat social leur propose-t-on ?	148
Retour sur l'échec historique de l'objection de conscience	149
De la recherche à l'action	150
Relancer le débat public sur ces questions de civilisation	150
Propositions pour un Service Civil Obligatoire	151
Proposition pour prolonger l'exploration des formes modernes de l'engagement	154
Considérations finales sur un parcours d'engagement	154
BIBLIOGRAPHIE	156

ANNEXES	158
Annexe I : Le guide d'entretien	158
Annexe II : Le questionnaire	161
Annexe III : Compte rendu et considérations sur l'animation interculturelle	167